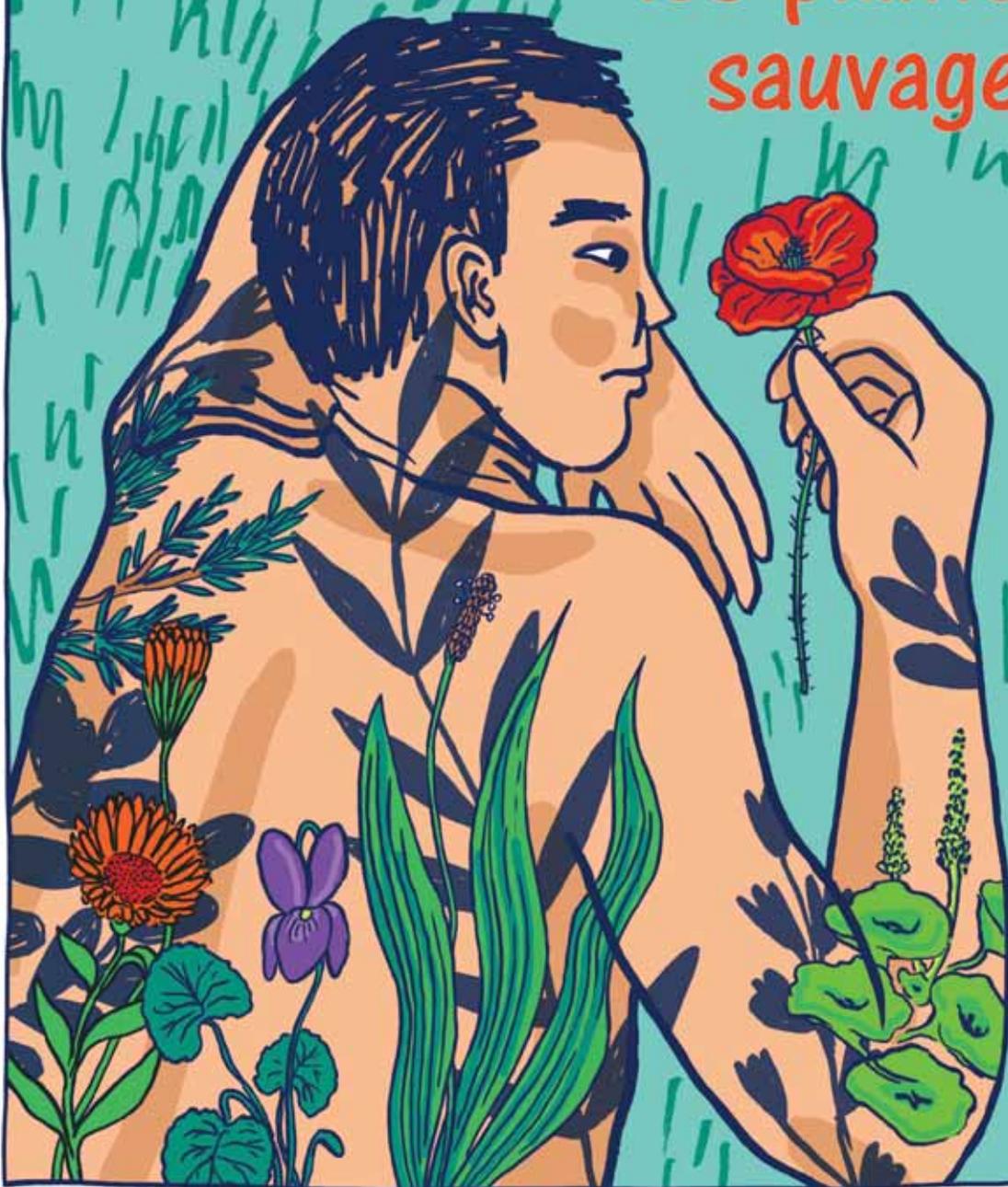


l'âge de faire



Ce que nous disent
les plantes
sauvages



2,80 €

CONTRE-PROPAGANDE OLYMPIQUE

4 PAGES POUR DÉCRYPTER LES IMPACTS DES JO DE PARIS

192/févr. 2024

- 1 / ÉDITO ET BIEN, CHÔMEZ MAINTENANT ! /
DU SMARTPHONE AU TCHERMOBILE
- 3 / MARAÎCHERS DU DIMANCHE
- 4 / L'ÉPARGNE POPULAIRE
AU SERVICE DE LA GUERRE ?
- 5 / BIORÉGIONALISME : RÉHABITER LE MONDE
12-15 /

CONTRE-PROPAGANDE OLYMPIQUE

- 16 / 17 ACTU DÉCHETS ORGANIQUES :
VERS L'INDUSTRIALISATION ?
- 19 / FORUM
- 20 / FICHE PRATIQUE
QUATRE VÉGÉTAUX FAMILIERS,
QUATRES USAGES FAMILIAUX
- 21 / LE COIN DES MINOTS
LE VOLCAN AU BICARBONATE
LE SUPER (SUPER) JOURNAL



6 - 11 / DOSSIER CE QUE NOUS DISENT LES PLANTES SAUVAGES

"Les premiers pas de la pensée ont lieu dans l'herbe", écrivait l'ethnobotaniste Pierre Lieutaghi. Nous avons suivi le fil de cette idée pour essayer de comprendre ce que les plantes sauvages et médicinales nous apprennent sur nous-mêmes, sur le changement climatique, sur la colonisation, sur notre rapport à la santé... Au menu : un reportage chez l'herboriste Thierry Thévenin, une rencontre avec Laurence Chaber qui a longtemps travaillé avec Lieutaghi, une plongée dans l'histoire du quinquina ou encore une réflexion sur la surconsommation de plantes médicinales.

FATES-NOUS CONNAÎTRE !



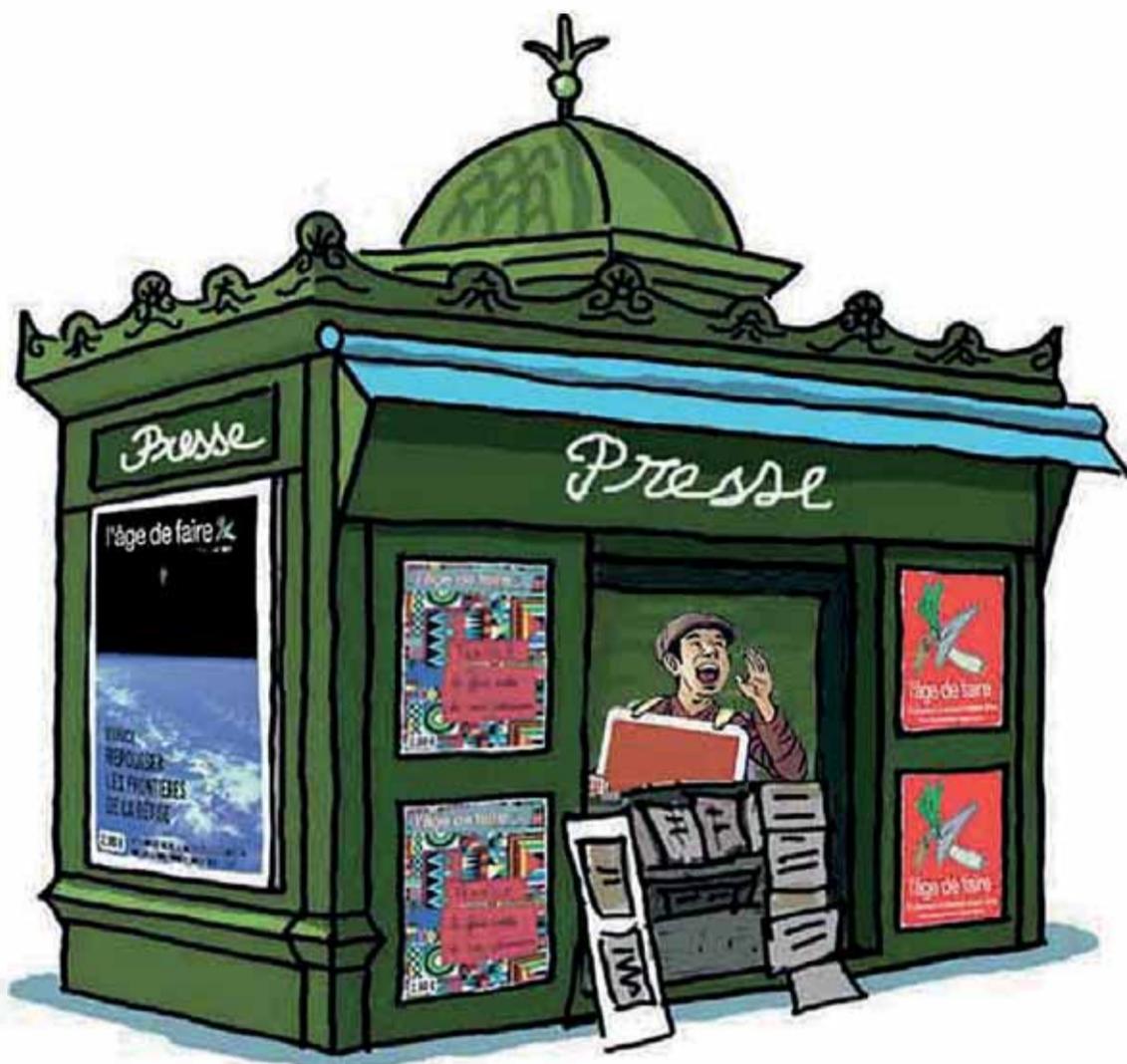
Nous lançons une grande campagne d'abonnement pour toucher un public nouveau et élargi. Pour le prochain numéro, nous préparons des **exemplaires spéciaux** portant un bandeau « offert » et à travers lequel nous expliquerons qui nous sommes, et pourquoi l'indépendance des médias est d'une grande importance.

DES JOURNAUX GRATUITS À DISTRIBUER PRÈS DE CHEZ VOUS !

À donner à vos amis et à déposer dans les cafés, les bibliothèques, les salles d'attente, au chaud dans les paniers de légumes de votre Amap, à glisser dans les boîtes aux lettres des mairies, sur les stands des maraîchers de votre marché, dans les MJC...

Pour recevoir ces journaux, contactez Fabien avant le 22 février
diffusion@lagedefaire-lejournal.fr ou 04 92 61 61 08

CE JOURNAL EST LE FRUIT DU TRAVAIL DE 7 SALARIÉS.
 SANS PUBLICITÉ, L'ÂGE DE FAIRE NE COMPTE
 QUE SUR SES LECTEURS ET LECTRICES POUR VIVRE.
 PAR CONSÉQUENT, MERCI DE NE PAS DIFFUSER GRATUITEMENT
 CE JOURNAL À TORT ET À TRAVERS... BONNE LECTURE !



« L' ABONNEMENT, C'EST LE NERF DE LA PRESSE ». PROVERBE DÉSUET MAIS Ô COMBIEN VRAI !

Si vous avez reçu ce numéro par La Poste, un grand merci à vous, c'est que vous faites partie de nos abonné-es (ou alors vous l'avez acheté chez l'un de nos nombreux diffuseurs et c'est super aussi).

Mais si vous lisez ce numéro 184 au mois d'août, c'est peut-être parce qu'une connaissance vous l'a prêté, ajoutant à son geste un « tu vas voir, ce journal est vraiment super bien* ».

Si c'est le cas, et que vous êtes emballé-e par les 24 pages que vous tenez dans vos mains, n'hésitez plus et abonnez-vous. Il existe sûrement une formule qui vous correspond parmi toutes celles que nous proposons (rendez-vous en page 23, c'est tout bien expliqué).

Merci !

* c'est notre slogan.

ABONNEMENTS

POUR 1 AN (11 NUMÉROS)

- Abonnement 31 €
- Abonnement par prélèvement (RIB)..... 29 €
- Abonnement petit budget 22 €
- Abonnement soutien 44 € et +
- Abonnements Dom-Tom et étranger 42 €
- Collectivités, associations, professionnels ... 44 €
- Offres couplées papier + numérique : pour ces offres couplées et nos offres 100 % numériques, rendez-vous sur lagedefaire-lejournal.fr
- Abonnement double (une seule adresse) 57 €
- 1 journal par correspondance : 3 €

DIFFUSION

Je règle au fur et à mesure : 1,70 € l'ex.

5, 10, 15... 100 exemplaires, je choisis la quantité souhaitée et peux la modifier à tout moment. Les envois sont reconduits tacitement, je peux les arrêter sur simple demande. Le règlement s'effectue chaque mois :

- 5 ex./mois 8,50 €/mois
- 10 ex. 17 €/mois
- 15 ex. 25,50 €/mois
- 20 ex. 34 €/mois
- Plus : ajouter 8,50 € par tranche de 5 ex. soit ex. :€/mois

Je règle un an d'avance : 1,40 € l'ex.

Je peux également régler d'avance pour un an. Dans ce cas, et sans prélèvement automatique, l'envoi n'est pas reconduit à la fin de l'année.

- 5 ex. 77 €/an
- 10 ex. 154 €/an
- 15 ex. 231 €/an
- 20 ex. 308 €/an
- 25 ex. 385 €/an



L'ÉDITO

Lucie Aubin

ET BIEN, CHÔMEZ MAINTENANT !

Est-ce pour fêter l'année bissextile qu'un nouveau lot de réformes de l'assurance chômage doit démarrer en 2024 ? Pour l'une d'elles peut-être, même si c'est un tantinet cynique : désormais, que le mois compte 31 ou 29 jours, les chômeurs en seront indemnisés 30, alors qu'avant, le calcul était au jour près. Cela fait perdre cinq jours par an, et même six, les années bissex-

tiles. C'est comme ça, c'est pour tout le monde et c'est plus simple pour prévoir le versement des allocations. Il semble que l'application de cette mesure et d'autres, validées en novembre dernier dans la convention de l'assurance-chômage entre syndicats et patronat, attende encore un peu dans les cartons.

Qu'importe. Cela peut paraître dérisoire, cinq ou six jours perdus par an. Mais cumulé avec toutes les autres réformes que subit l'assurance chômage depuis au moins 2017, c'est une goutte de plus.

Le vase déborde-t-il pour autant ? Peut-il même déborder ?

Quand on est au chômage, difficile de se rebeller, d'être en grève efficacement. Il existe bien des organismes pour vous aider, des syndicats qui vous défendent, mais il existe aussi fréquemment une honte qui vous accable, venue d'un peu partout, jusque de votre propre discours intérieur. Alors sortir dans la rue pour revendiquer des droits...

Au 1^{er} janvier, avec l'application de la loi « Plein emploi », Pôle Emploi est devenu France Travail. Passons sur le nom. France Travail regroupe, en un réseau et un guichet unique, feu Pôle Emploi, les missions locales (pour les jeunes), Cap emploi (accompagnant les personnes en situation de handicap), l'État et des collectivités locales, pour « garantir un accompagnement et des services encore plus adaptés aux besoins des personnes sans emploi et des entreprises qui recrutent ». C'est l'occasion de trouver de nouvelles manières d'accompagner peut-être, mais surtout de contrôler. Même les employeurs sont mis à contribution pour signaler, sur une plateforme dédiée, les salariés refusant certains contrats. Selon les conditions, ces derniers pourraient perdre leurs allocations-chômage.

C'est surtout le fait d'inclure dans France Travail les personnes touchant le RSA et de conditionner leurs aides à 15 à 20 heures d'activité hebdomadaire, qui a fait couler de l'encre. Même si les contours sont flous et que l'application de ce texte serait pour 2025, la pente est dangereuse et on y est lancé.

On perçoit à quel point il nous est difficile de revoir notre rapport au travail et à sa valorisation, de considérer différemment nos activités, au sens large. Des parents fiers de leur fille au RSA, qui fait plein de choses... ne s'expriment pas encore beaucoup, ailleurs que dans nos pages courrier (lire p. 2).

Pour l'anecdote, le logo de France Travail a été réalisé par des salariés de Pôle Emploi, « graphistes volontaires », pour une « démarche participative inédite », censée « permettre à chacun des agents de Pôle Emploi de s'approprier le futur logo et d'en réduire les coûts de création ». Les graphistes inscrits au chômage ont-ils été sollicités ? Passons aussi. Finalement, pourquoi pas. Le bénévolat coûte aujourd'hui en effet moins cher à la collectivité. Il est multiple. D'ailleurs, les « assistés » sont bien souvent actifs bénévolement et se retrouvent « assistants » : pour des voisins, de la famille, des associations... sans contrepartie. « Personne ne survit émotionnellement à l'inactivité doublée de la solitude qu'elle engendre », disait Anthony dans le rapport *Un boulot de dingue*, dont nous parlions dans le numéro de janvier. Arrêtons de considérer les chômeurs et les chômeuses comme des fainéants, et regardons de plus près les réformes qui les accablent si l'on veut éviter, entre autres, d'aggraver des troubles de l'estime de soi et des dépressions diverses. Il serait dommage de voir là le sens pour le gouvernement actuel, d'avoir regroupé en un seul ministère ceux de la Santé, du Travail et des Solidarités.

DU SMARTPHONE AU TCHERMOBILE



Alors que ses promoteurs aiment l'associer à la transition écologique, le smartphone ne peut fonctionner que grâce à une infrastructure extrêmement gourmande en eau, ressources minérales et électricité.

Une voiture ne sert à rien. Un smartphone non plus. Ces affirmations peuvent paraître excessives, elles sont pourtant assez incontestables... Commençons par l'exemple de la bagnole. Imaginez-vous chez vous, avec votre caisse dans le jardin ou au pied de votre immeuble. On ouvre désormais la focale et, ô surprise !, tout autour de chez vous, le paysage ressemble à ce qu'il était à certaines époques du Moyen Âge : de la forêt à perte de vue, pas une autoroute à l'horizon, pas même une petite départementale. Qu'est-ce que vous allez bien pouvoir faire de votre voiture ? Avancer de quelques centaines de mètres, si vous parvenez à slalomer entre les arbres ? Et une fois que le réservoir sera vide, vous aurez l'air malin... Oui, parce que dans ce décor naturel, évidemment, il n'y a pas la moindre station service à l'horizon ! Désormais, votre petit bolide peut tout juste vous servir d'abri en cas d'orage.

Cette constatation confirme en grande partie l'assertion de départ : prise seule, une voiture ne sert, quasiment, à rien. Pour pouvoir s'en servir, son propriétaire doit pouvoir s'appuyer sur une méga-infrastructure. Ne serait-ce que pour alimenter le moteur, il faut, à grands traits : des forages pour extraire du pétrole, des oléoducs pour lui faire traverser les continents, des pétroliers pour lui faire traverser les océans, des raffineries pour en faire du carburant, puis des camions citernes pour emmener tout ça jusqu'à des pompes à essence, afin que l'automobiliste puisse

dégainer le bon pistolet (n'allez pas me mettre du sans-plomb dans un diesel !) et faire couler le précieux liquide dans le réservoir.

« PETITS GESTES » EN NUMÉRIQUE

Et puis il faut des routes (on en a construit 1 million de kilomètres rien qu'en France) ou au minimum des chemins carrossables. Toutes ces infrastructures sont absolument indispensables pour que les bagnoles, vroom vroom, nous servent réellement à quelque chose – le mieux restant évidemment de s'en passer pour limiter la pollution, mais là n'est pas le propos.

Quoique... Car il est un secteur que l'on nous jure « indispensable pour mener la transition » : le numérique. Avec son appareil emblématique, qui est devenu central au sein de notre société : le smartphone. Grâce à lui, l'humain moderne (autrement dit l'humain hyper connecté-e) peut pratiquer le covoiturage pour limiter ses émissions de CO₂, peut « dématérialiser » ses démarches administratives pour économiser du papier, allumer les lampadaires à son passage (lire *L'ADF* n° 190) ou gérer ses radiateurs à distance pour économiser de l'électricité. Bien sûr, la fabrication d'un ordiphone nécessite l'extraction de 183 kg de matières et une bonne quantité d'énergie, dont de l'énergie humaine sous forme d'exploitation, voire d'esclavage.

Mais l'important, nous explique-t-on, c'est que grâce à tous les « petits gestes écolos » que le smartphone rend possibles, les gains environnementaux dépasseront bientôt les dégâts causés par sa fabrication et permettront à notre société de devenir plus « propre ». Revenons à l'idée du départ : un smartphone ne sert à rien, ou quasiment. Comme la voiture qui peut servir d'abri, le smartphone peut être utilisé pour caler une table ou, paraît-

il, comme brosse à chiottes (1). Mais pour qu'il soit réellement « utile », il a besoin, lui aussi, d'une méga-infrastructure. Son carburant à lui, ce sont les données. Son fonctionnement est donc indissociable de l'existence de *data-centers* qui non seulement stockent, mais surtout gèrent les datas, les analysent, les font passer à la moulinette d'algorithmes afin que la bonne page apparaissent sur le bon écran. Et pour naviguer au milieu de tout ça, il faut des routes : l'ADSL, la fibre optique, les antennes relais et désormais, les satellites.

CENT RÉACTEURS NUCLÉAIRES

Toute cette méga-infrastructure est directement adossée à une autre : celle de l'électricité. Au final, comme le rappelle Guillaume Pitron, « compte tenu notamment de sa consommation d'eau, d'énergie et de sa contribution à l'épuisement des ressources minérales, [le numérique] génère [...] une empreinte équivalente à deux ou trois fois celle d'un pays comme la Grande-Bretagne ou la France. Sur le volet énergétique, les TIC consomment environ 10 % de l'électricité mondiale, soit l'équivalent de 100 réacteurs nucléaires ». (2) Et voilà que notre cher président annonce la relance d'un grand plan de construction nucléaire et de prolongation de la durée de vie des réacteurs déjà en fonctionnement, qui pourraient atteindre 60 ans ! Le smartphone n'est pas un outil de la transition, mais bien une catastrophe écologique et sanitaire : c'est tchermobile !

Nicolas Bérard

1 Ne possédant pas de smartphone, nous n'avons pas pu vérifier cette information. Nous demandons donc à celles et ceux qui en possèdent un de faire le test et de nous communiquer le résultat de l'expérience. Merci d'avance.

2 *L'enfer numérique*, de Guillaume Pitron, éd. Les liens qui libèrent.



LÉON LE LAMPADAIRE À GAZ

Merci pour votre super dossier sur la lumière (n°191, décembre, Ndlr), on y a appris plein de choses ! L'article sur l'histoire du lampadaire nous a passionnés, car tout près de chez nous, à Malakoff, fonctionne encore un lampadaire à gaz. Ici, tout le monde l'appelle Léon. La journée, sa petite flamme est quasi invisible. La nuit, on perçoit qu'elle gigote au vent en prenant le temps de la contemplation ! Entouré de cousins mutants à Led... il résiste !

Rita, Noah, Angélique et Sarah



Léon le lampadaire à gaz. © DR

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

À propos d'IA, je lis l'excellente interview de Miguel Benasayag, (n°189 de novembre). L'humain ne fonctionne pas de façon comptable, le vivant n'est pas chiffrable, etc. Oui, c'est précisément de cela qu'il s'agit, l'IA est l'aboutissement logique (et imparable) d'une civilisation construite entièrement sur le calcul

(ratio), et cela bien avant les Grecs. L'argent en est le symptôme. Il va nous falloir changer de civilisation et cela ne se fera pas en douceur. « *Levez-vous, orages désirés !* » Vous allez me dire qu'on y est en plein, et vous n'aurez pas tout à fait tort !

Rémi

SARDINE ET SOIE, MÊME COMBAT ?

Dans « *Chansons au poing* », vous auriez pu indiquer le livre *Une belle grève de femmes*, de Anne Crignon, édition Libertalia, 2023. Page 47, elle reprend la chanson *Saluez riches heureux*. Vous auriez pu noter aussi que les paysans soutenaient les grévistes : « *On voit même les paysans donner et faisant fi de la méfiance ancestrale entre ouvriers de la mer et ouvriers de la terre...* » La chanson des Penn sardin est reprise par les chorales féministes. Je fais partie d'une de ces petites chorales à Grenoble. Et elle a été reprise aussi lors des manifestations sur les retraites, en Bretagne. J'ai appris l'origine de la chanson en dernière page du quotidien *Le Télégramme* du 15 mars 2023. J'ai un pied breton, un pied à Grenoble. Souvent, je fais le lien entre les Penn sardin, et la grève des tisseuses à Vizille et Voiron, lancée par Lucie Baud [en Isère, en 1905-1906]*. C'était un peu la même époque et les mêmes revendications (conditions de travail, salaires, travail à 10 ou 12 ans). La différence : certaines avaient des sardines entre les mains, et les autres du fil de soie.

Christiane Le Gouguec

* Voir le livre *Mélancolie ouvrière*, de Michèle Perrot.

MARSEILLAISE

J'ai bien lu dans le dernier numéro votre article sur *La Marseillaise* et ses autres versions, plus pacifistes. Un petit oubli ? *La Marseillaise de la paix*. Cette version fut d'abord chantée dans l'orphelinat expérimental de Cempuis (Oise) dirigé par le pédagogue libertaire Paul Robin (1837-1912). Puis ensuite, et beaucoup plus récemment, chantée par le groupe Chanson plus bifluorée.

Jean-Marc Gardes

LE BOULOT DES « INACTIFS »

À la suite de votre article *Boulot de dingue, reconnaissance pas ouf* dans le dernier numéro, j'ai voulu vous signaler l'article *Pourquoi les allocataires des minima sociaux ne sont pas des inactifs ?**, qui donne en plus de nombreuses pistes pour approfondir le sujet. Nous sommes particulièrement sensibilisés par notre fille de bientôt 40 ans qui avec toutes les compétences (intellectuelles, physiques, créatives...), est au RSA mais ne voudrait probablement pas faire n'importe quoi. Elle se contente de ce qu'elle a. Elle est très active et très organisée, réfléchit et lit beaucoup... Bref, si on devait chercher un autre modèle de société, ce pourrait être plutôt de ce côté-là !

F. Ghilardi

*À lire sur basta.media

À QUAND LA SÉCU DE L'INFORMATION ?

Je me réjouis de lire vos réflexions sur votre modèle économique dans l'édito de janvier. Je suis touché de faire partie de « *votre principale*

force » et d'être invité à contribuer. Je voudrais suggérer la piste de la Sécurité sociale de l'information (comme pour la santé et bientôt l'alimentation). Est-ce que le prix du journal (surtout l'abonnement) doit être le même pour tous-tes ? Je sais que vous proposez des abonnements "soutien" et "petit budget", mais allons plus loin dans la conscientisation pour sortir de la logique de charité. Faisons connaître les inégalités de ressources. Concernant le patrimoine des ménages en France (source Insee), ils peuvent être simplifiés en quatre catégories (égales en nombre de ménages) : les ménages qui possèdent moins de 22 M€ de patrimoine, de 22 à 100 M€, de 100 à 180 M€, + de 180 M€... Comme on ne peut pas compter sur l'État pour mettre en place l'impôt révolutionnaire, à nous de mettre en place la solidarité ! Et ce sera bon pour les finances du journal ! Des syndicats (Sud Éducation par exemple) proposent déjà à leurs adhérents d'auto-évaluer le montant de leur cotisation à partir d'une grille proportionnelle aux revenus. À n-vous de jouer !

JB Nourrisson

Notre réponse : En effet nous préparons d'ailleurs pour mars, un dossier sur notre journal et sur les médias indépendants. La suite au prochain numéro !

REVIGORANT

Merci pour votre beau travail d'information, qui ne sombre pas dans le pessimisme mais est revigorant. Cela change des médias de la « *grande distribution* ».

Marie-Lise



Reconnaissance faciale pour vaches !

Le problème, dans une ferme-usine, c'est qu'il y a tellement d'animaux qu'on peut les confondre. D'autant plus qu'ils s'apparentent à des clones tellement ils ont été sélectionnés. Essayez de distinguer la Prim'Holstein n° 723 de la n° 724 ! C'est un problème, parce que cela peut faire baisser la rentabilité. Les antibiotiques coûtent cher. Si en plus on les administre aux mauvaises vaches... Il existe bien le puçage, pratique, mais qui demande encore quelques manipulations. L'avenir, c'est la reconnaissance faciale adaptée à la vache. Elle permettra de concevoir des usines à lait plus grandes, avec moins d'employés ! La start-up nantaise aiHerd déploie une solution à base de caméras de reconnaissance « faciale » et d'algorithmes qui permettront de collecter des données sur chacun des numéros : « *Budget temps de l'animal, interactions, déplacements et courbes d'activité...* »

Vingt fermes bénéficient déjà de cette solution qui n'est qu'en pré-commercialisation. À terme, aiHerd vise un déploiement mondial. Pour l'heure, elle lève des fonds : 2 millions d'euros en 2023. La banque publique d'investissement a investi de l'argent dans la boîte. En 2023, Greenpeace a lancé une campagne pour un moratoire sur les fermes-usines, reprenant la revendication portée par la Confédération paysanne. Greenpeace s'appuie sur des chiffres parlants : aujourd'hui, environ 60% des animaux d'élevage sont concentrés dans 3 000 exploitations, qui ne représentent que 3% des fermes d'élevage en France.

www.greenpeace.fr/petition-stop-fermes-usines

Calais-Kigali

Au Royaume-Uni, la question migratoire rend fous les élus conservateurs. Une législation en cours de procédure prévoit de ne plus instruire les demandes d'asile des migrants parvenus à traverser la Manche. Que faire d'eux ? Les envoyer au Rwanda ! Boris Johnson a fait voter une première loi dans ce sens en 2022. Elle a été censurée par la justice, mais le gouvernement conservateur de Rishi Sunak revient à la charge. Le 17 janvier, il a réussi à faire voter une loi qui prévoit l'expulsion de tous les demandeurs d'asile, d'où qu'ils viennent, au Rwanda. Les malheureux ne pourraient en aucun cas retourner au Royaume-Uni. Pour éviter la censure des juges, le Royaume-Uni a signé un nouveau traité avec le Rwanda, qui empêche notamment le renvoi des migrants vers leur pays d'origine en cas de refus de l'asile. Si la justice censure à nouveau le texte, l'aile droite du parti conservateur souhaite que Londres se retire de la Convention européenne des droits de l'homme et d'autres conventions internationales sur les droits humains, pour empêcher tous les recours légaux d'aboutir.

Indispensables Padhue

Le syndicat national des Padhue défend leur « *droit à un exercice au même titre que les praticiens à diplôme communautaire* ». Et il y en a besoin. Les Padhue ? Ce sont les praticiens à diplôme hors Union Européenne. Ces médecins sont régulièrement soumis à des EVC, épreuves de validation des connaissances. En 2023, selon la CGT, près de 2 000 d'entre eux ont été recalés aux examens et donc non autorisés à poursuivre leur exercice. Il y a même eu moins d'admis que de places ouvertes, alors que certains sont en poste depuis des années. Inutile d'expliquer qu'au vu des besoins de notre système de santé, c'est un problème. Macron a évoqué leur cas le 16 janvier. Ce qui n'a pas empêché les médecins de manifester le 18. Quelques jours après, le ministère de la Santé, du travail et des solidarités annonçait que les recalés pourraient reprendre leurs fonctions en attendant de repasser l'évaluation l'année prochaine. Personne n'est rassuré pour autant. La précarité qui guette ces praticiens reste latente et s'est durcie en 2023, avec notamment des titres de séjour non renouvelés pour ceux qui ne validaient pas les EVC.



Chaque dimanche, une équipe différente de bénévoles prépare les paniers des adhérents. © L'ADF

MARAÎCHERS DU DIMANCHE

L'association les Pot'iront, en banlieue lyonnaise, c'est comme un jardin ouvrier géant, mais collectif, avec un maraîcher professionnel en chef d'orchestre. Le mieux est encore d'aller les voir.

Bon, le temps va se gâter. On va commencer par le plein champ, comme ça, après, on pourra se mettre à l'abri sous les tunnels. » Emmanuelle et Antoine sont à la baguette. Autour d'eux, sous la serre aménagée, la quinzaine de participants porte bottes, gants et bonnets. Le temps est à la grisaille et au froid, mais le sol n'est pas gelé. Les deux coordinateurs ont organisé le travail en fonction de la météo, mais surtout selon les consignes de Vincent Cognil, le maraîcher présent sur le terrain en semaine. Le professionnel n'est pas là – sûrement au chaud dans son lit –, nous sommes dimanche matin. « On va constituer trois groupes. Un pour ramasser les poireaux, un pour les carottes et un pour les navets, reprend Emmanuelle. Et il faudrait deux personnes à la découpe des courges. Peut-être celles qui ont des problèmes de dos ? » Les équipes se forment rapidement, les travailleurs du dimanche ne manquent pas d'entrain. Nous sommes à Décines, dans la ceinture verte lyonnaise. Les volontaires du jour font partie de l'association Les Pot'iront. Si tout se passe comme prévu, ils vont constituer 97 paniers de légumes pour l'ensemble des adhérents, en quatre heures. Dimanche prochain, ce sont d'autres membres qui feront le travail.

DU BIO ACCESSIBLE

Voilà quinze ans que la plupart des dimanches, les adhérents se retrouvent à tour de rôle sur ce terrain de 3 hectares, dont la moitié est cultivée. Planter, désherber, cueillir, installer des tunnels, tenir à distance les sangliers, entretenir les bâtiments, tailler les fruitiers, retourner du compost... L'idée des Pot'iront est simple : en donnant de leur travail, les adhérents bénéficient de fruits et légumes moins chers que s'ils les achetaient dans le commerce. Chacun s'engage à donner au moins huit journées de travail dans l'année, en échange d'un énorme panier hebdomadaire. Beaucoup sont d'ailleurs partagés entre deux adhérents, qui s'engagent alors l'un et l'autre pour quatre journées. Bref : les 166 adhérents des Pot'iront paient leur panier bio environ 13 euros quand celui-ci coûterait le double dans le commerce. L'autonomie n'est pas totale : les Pot'iront bénéficient de la mise à disposition du terrain par la commune et de quelques subventions pour les investissements, comme la réfection de clôtures ou le plantage de haies. Et bien sûr, le travail bénévole ne suffit pas : le prix du panier hebdomadaire permet le financement d'un poste de maraîcher à temps plein.

Les pas sont lourds de terre. Aux poireaux, Bob et Catherine s'affairent à la fourche. Marion et Lubin ramassent, nettoient les racines, retirent les feuilles abîmées, puis disposent les légumes dans la cagette. Ils sont ensuite chargés sur une brouette et amenés sous l'abri. La mission poireaux est bouclée en 30 minutes. « La journée passe vite, on fait plein de choses différentes », raconte Catherine. La totalité des poireaux pesée, le poids est divisé par 97. Les sacs qui font office de paniers ont été préalablement disposés sur les tables, classés selon leur destination. « Ça nous fait un poireau et demi par personne », s'amuse Antoine. Un gros, deux petits... Une dernière main fait la liaison entre la balance et les paniers.

« J'affine le plan de culture d'une année sur l'autre avec les adhérents, avec, en tête, le contenu des paniers hebdomadaires. Un peu moins de fenouil, un peu plus de mâche... Et chaque semaine, on ajuste le contenu en fonction de l'état des cultures, explique Vincent, le maraîcher, contacté plus tard. Pour dimanche, on avait prévu de la mâche, mais elle est encore trop petite. Donc j'ai passé pour consigne de compenser avec des parts de courge. C'est pour ça que c'est très difficile de donner un prix au panier. Les membres s'engagent pour un an, il y a de très bonnes années, d'autres très mauvaises, et l'été, les paniers sont plus gros que l'hiver. C'est donc aussi un engagement de la part des adhérents. Moi, ça m'épate de voir qu'on a chaque saison une centaine de paniers, alors qu'on dit partout que les gens ne veulent plus s'engager. »

PASSE À TON VOISIN

Ce dimanche, les adhérents repartiront avec une part de courge, un bouquet de persil, un radis noir ou blanc, de la chicorée, des navets, du chou lisse, des carottes, une tête d'ail... « Et la laitue, on la cueillera en dernier pour la mettre sur le panier, pour pas qu'elle s'écrase ? », suggère Antoine. Les adhérents font partie d'une équipe d'environ dix personnes regroupées en fonction de leur lieu de résidence. Ils choisissent leurs dimanches travaillés, au sein de leur équipe. Ainsi, il y a chaque dimanche au moins un représentant de chaque secteur. À la fin de la journée, les travailleurs du jour chargent donc dans leur voiture leur panier, ainsi que ceux correspondant à leur secteur. « Certains le laissent dans le hall de leur immeuble, ou devant leur maison, ou font la distribution directement depuis leur coffre. On s'arrange pour que ce soit le plus simple possible pour le livreur du jour », explique Noé pendant la pause café. On sort thermos, gâteaux. Parmi les sujets de conversation, la choucroute, bientôt à maturité.

Fabien Ginisty

LES COPAINS D'ABORD

BRASERO

LES SOVIÉTIQUES ET LA TÉLÉPATHIE

Le troisième numéro de Brasero est sorti. Parmi les très nombreux sujets développés dans cette « revue de contre-histoire », celui consacré à « l'invasion des communistes télépathes » a particulièrement attiré notre attention. En voici la présentation : « Téléguider des sous-marins nucléaires, établir des communications interplanétaires, prendre le contrôle à distance de n'importe quel individu, tout cela par la seule force de la pensée : tel fut le rêve fou des dirigeants de l'URSS (...). Le but ultime : prendre le contrôle du monde entier, évidemment ! » Voilà le genre de perles que vous pourrez y trouver...

Brasero n° 3, 210 pages, 22 euros, disponible dans toutes les bonnes librairies.

LE POSTILLON

DRAGUER LOIN DES VILLES

Le Postillon est allé observer le Festi' drague Célibataire de Saint-Laurent-du-Pont organisé par la boîte Publiorganisation. La journaliste dresse sur 4 pages illustrées le portrait de ceux qui ont participé à la soirée dansante. Parfois maladroit-es, aux remarques stéréotypées mais désireux de trouver quelqu'un-e avec qui partager leur intimité, les participants se prêtent au jeu de la drague. Le papier accueille les confidences et parfois les insatisfactions personnelles des célibataires qui ne trouveront pas de partenaire. Au cours des rencontres, même si un grincheux raciste et un entrepreneur grigou viennent s'immiscer dans l'ambiance guillerette, on lit avec tendresse et distance les relations qui se nouent.

Le Postillon, n° 71, hiver 2023-2024, 4 euros.

SILENCE

UNE ALIMENTATION CHOISIE ?

Mathieu Dalmais, à l'initiative du projet de Sécurité sociale de l'alimentation, met en avant trois expérimentations locales : une épicerie solidaire et ambulante en Bretagne, une caisse alimentaire commune à Montpellier et une mutuelle de l'alimentation en Alsace. Le but est de permettre à tous-ttes de bénéficier d'une alimentation choisie et de pérenniser un système agricole et alimentaire solidaire et écologique. La découverte des initiatives permet de s'intéresser aux multiples fonctionnements possibles, certains plus enclins à l'autogestion, d'autres pouvant s'insérer dans un système plus traditionnel.

Silence, n°528, janvier 2024, 5,50 euros.

Tél : 04 92 61 24 97
www.lagedefaire-lejournal.fr
Scop L'âge de faire-le journal
17, AV. BALARD - SAINT-AUBAN
04600 CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN

L'âge de faire est un mensuel national indépendant, édité par une Scop qui appartient à ses sept salarié-es associé-es. Il est financé par la vente du journal et de ses hors-séries.



L'OURS

Mensuel - n° 192 - FÉVRIER 2024

Tirage sur papier recyclé 45 g.

Directeur de publication : Fabien Ginisty

Fondateur : Alain Duez

Dépôt légal : à parution

Commission paritaire : 1225 D 87672 -

ISSN : 1777-1323

Imprimeur : SCOP Société marseillaise de presse -

13127 Vitrolles

Maquette : Raphaël Leboucher © Goo-Ltd

Logo : RED !

Couverture : © Camille Martin

Rédaction : Tél. 04 92 61 61 09

Nicolas Bérard, Lisa Giachino,

Fabien Ginisty, Lucie Aubin.

> redaction@lagedefaire-lejournal.fr

Mise en page, graphisme, site internet,

réseaux sociaux : Lydia Robin

> webmaster@lagedefaire-lejournal.fr

Abonnements et comptabilité :

Véronique Geiger

> compta@lagedefaire-lejournal.fr

Tél. 04 92 61 24 97

Diffusion du journal : Fabien Plastre

> diffusion@lagedefaire-lejournal.fr

Tél. 04 92 61 61 08

Ont contribué à ce numéro :

Lucile Vitrac, Bérénice Rolland, Maxence Granger,

B-gnet, Red!, Virginie Giscloux, Iris Petitjean, Man,

Henri Sterdyniak, Nawal Carayol, Anne-Marie Viguet.

VICTIMES ? LISEZ LE 17

Flagrant déni, le média en ligne sur « les rouages de l'impunité policière » (lire *L'âdf* n° 184 et 188) a publié son guide pratique et juridique à destination des victimes de violences policières et de leurs proches : le 17. Pour être accompagné dans les méandres de la justice, être moins isolé. Faut-il porter plainte et comment ? De quelle manière « réunir les preuves », « accéder à son dossier »...

17 fiches permettent, étape par étape et de façon détaillée, de comprendre les mécanismes dans lesquels nous sommes pris et d'en déjouer les pièges, notamment pour obtenir justice. Le guide est en libre accès sur flagrant-deni.fr

C'EST REPARTI POUR UN TOUR

Le Tour Alternatiba 2024 se prépare. Un tour de France à vélo pour découvrir, avec d'autres cyclistes enthousiastes, les alternatives écologiques, sociales, économiques des territoires traversés, de Saint-Lô à Marseille. Fin janvier, la campagne de financement participatif peinait un peu. Pour soutenir le projet : alternatiba.eu

VÉLO BOUT DU MONDE

Nouvelle saison aussi pour les festivals du voyage à vélo : l'association Cyclocamping international organise son 37^e festival international, au Mans, les 24 et 25 février. Récits de périples autour du monde, rencontres entre cyclistes, pour se motiver à partir à la force de ses mollets et genoux. L'AF3V, association des véloroutes et voies vertes, elle, propose le Festival européen du voyage à vélo, à Lyon les 9 et 10 mars. Même si l'aventure se trouve aussi au coin de la rue.

Dans le cadre d'une réflexion sur la notion de « multi-acteurs », je me suis saisi de la philosophie pratique de Gilles Deleuze et Félix Guattari. Ce qui est génial avec eux, c'est qu'ils nous proposent des outils, des concepts très simples et très concrets pour lire le monde. L'outil auquel j'ai choisi de m'intéresser est celui du « devenir minoritaire ». Dans *L'Abécédaire de Gilles Deleuze**, c'est en répondant à la question « qu'est-ce qu'être de gauche ? » que Deleuze expose de manière très simple cette idée.

On peut être majoritaire ou aspirer à le devenir chaque fois qu'on se pense l'éta- lon, la bonne manière d'être, d'agir, de se comporter, la seule qui soit légitime. Être majoritaire ne signifie nullement être le plus nombreux mais aspirer à ce que tous pensent, vivent, deviennent comme soi. Cette lecture de Deleuze est intéressante aussi par le fait qu'elle aide à penser les problèmes de démocratie non seulement en termes de quantité (les plus nombreux gagnent) mais aussi en termes de qualité (le singulier contre les pluriels). Être dans un devenir majoritaire c'est mettre tout en œuvre pour aller vers l'unique, vers le seul, vers le singulier. Tous les partis ou syndicats uniques ne disent rien d'autre que leur haine ou leur peur du pluriel, donc du multiple. Tous les guichets uniques, les dispositifs visant à « simplifier la vie des usagers » sont en fait empreints de cette manière de voir le monde. Cela

nous concerne d'autant plus si nous sommes sincèrement convaincus de faire bien, de faire mieux que les autres.

A contrario, le devenir minoritaire serait l'acceptation structurelle du multiple, de l'hétérogène, de l'existence indispensable de l'autre, celui qui nous dérange, parfois complique la vie, parfois nous enrichit. Le devenir minoritaire est un état d'esprit qui nous empêche de penser unique, qui institue qu'en permanence je dois lutter contre ma propre

tentation du majoritaire, accepter et provoquer le fait de n'être qu'une minorité parmi d'autres. Et alors je dois accepter d'entrer en contact avec ces autres minorités, faire alliance, négocier, comprendre que l'autre existe, y compris quand je suis en désaccord

avec lui, quand je m'oppose à lui ou lui à moi, quand des concurrences pointent leur nez. Je dois faire avec plutôt que détruire. Le devenir minoritaire est une des bases du principe de coopération.

* Huit heures d'entretien filmées, disponibles en DVD aux éditions Montparnasse.

Xavier Lucien (Réseau des Créfad) - Texte extrait de l'ouvrage collectif *Le pouvoir des mots*, Adir, 2021, qui réunit des chroniques publiées dans le magazine *Transrural Initiatives*.

MINORITÉ

MOTS DITS



L'ÉPARGNE POPULAIRE AU SERVICE DE LA GUERRE ?

« À la lecture de votre dossier sur l'armement m'est revenue une info que j'avais entendue sur France Culture, à savoir que nos industriels ayant du mal à trouver des investisseurs, le gouvernement avait décidé d'y consacrer tout ou partie de l'épargne des Français, livrets de développement durable et autres. Il y a quelques années déjà, en apprenant que l'argent du livret A n'irait plus au logement social, j'avais fermé le mien. Dois-je aussi fermer mon LDD pour en transférer l'argent à la Nef par exemple ? Merci beaucoup de m'éclaircir. »

Danièle

Nous avons transmis la question de Danièle à l'Observatoire des armements, centre d'expertise indépendant basé à Lyon. Patrice Bouveret, cofondateur, nous répond : « Pour le moment cette mesure a été retoquée par le Conseil constitutionnel. Mais les parlementaires et le lobby de l'armement comptent bien poursuivre l'offensive et une proposition de loi en ce sens a été déposée au Sénat. » Une pétition a été lancée sur change.org : « Livret A Non au financement de l'armement ». Nous reproduisons ici un article de Patrice Bouveret publié dans *Damoclès*, la lettre de l'Observatoire de l'armement, qui fait le point sur le sujet.

L'épargne populaire au service de la guerre ? C'est le souhait d'un groupe de parlementaires qui s'alarment face aux difficultés que rencontreraient les industriels de défense pour financer leurs activités. Cette « frilosité bancaire » concernerait essentiellement les petites entreprises du secteur. Elle s'expliquerait par une méconnaissance générale de l'industrie de défense de la part

du secteur bancaire, par le durcissement du cadre juridique, mais aussi par la crainte du « risque d'image » face à un élargissement des actions des ONG à leur rencontre.

Lors du vote de la loi de programmation militaire 2024-2030, un amendement avait été introduit pour détourner une partie des fonds du Livret A et du Livret de développement durable et solidaire, au profit du financement de l'industrie d'armement. Cet amendement a été retoqué par le Conseil constitutionnel.

PROPOSITION DE LOI DÉPOSÉE

Rebelote lors des débats parlementaires du projet de loi de finances pour 2024. L'amendement a été adopté sans débat, via l'utilisation du 49.3. Mais là encore le Conseil constitutionnel l'a rejeté.

Tenaces, les parlementaires ont cette fois déposé une proposition de loi *ad hoc*. Le gouvernement étant globalement d'accord, cela ne devrait pas poser de problème pour que le texte soit rapidement inscrit à l'ordre du jour.

Sauf que toutes ces tergiversations ont permis une prise de conscience et l'organisation d'une réaction regroupant à la fois les syndicats, notamment du secteur bancaire, mais aussi nombre d'ONG. Une pétition a été lancée, un communiqué de presse a été diffusé, une tribune est parue, des parlementaires (LFI, communistes, écologistes) se sont emparés du sujet, dans la durée, en pointant la nécessité d'orienter réellement l'épargne populaire vers la satisfaction des besoins sociaux, prioritairement le logement social et le financement de la transition écologique et non pas l'industrie d'armement.

Patrice Bouveret

Article publié dans *Damoclès* - www.obsarm.info

RETOUR SUR...

FAITES-NOUS CONNAÎTRE !

Nous lançons une grande campagne d'abonnement pour toucher un public nouveau et élargi. Pour le prochain numéro, nous préparons des exemplaires spéciaux portant un bandeau « offert » et dans lequel nous expliquerons qui nous sommes, et pourquoi l'indépendance des médias est d'une grande importance.

Des journaux à donner à vos amis, à déposer dans les cafés, les bibliothèques, les salles d'attente, sur les bancs d'université, au chaud dans les paniers de légumes de votre Amap, à glisser dans les boîtes aux lettres des mairies, sur les stands des maraîchers de votre marché...

Pour recevoir des exemplaires contactez Fabien avant le 22 février diffusion@lagedefaire-lejournal.fr ou 04 92 61 61 08



DES JOURNAUX GRATUITS À DISTRIBUER PRÈS DE CHEZ VOUS !

COEXISTER AVEC LE VIVANT, C'EST POSSIBLE

La perte de lien avec le vivant conduit à l'effondrement de nos sociétés. Pour la journaliste Agnès Sinaï, il faut repenser notre vision du monde en changeant d'échelle.

Appuyer sur un interrupteur, ouvrir un robinet, se rendre dans un hypermarché en voiture... Ces gestes du quotidien nous sont confortables et familiers. À tel point que nous ne nous demandons plus d'où provient cette énergie, cette eau ou cette nourriture, pourtant indispensables à notre survie. Que se passerait-il si ces ressources venaient à se tarir ? Si les réseaux d'infrastructures complexes créés pour les acheminer ne fonctionnaient plus ? La crise sanitaire a révélé les vulnérabilités de notre système, promis à l'effondrement - si l'on en croit les collapsologues. Faut-il céder au fatalisme ? Une façon de se préparer au pire serait d'imaginer le monde d'après.

SCÉNARIO PROSPECTIF

An 2049. L'Île-de-France après l'effondrement. La population urbaine a fui les métropoles suite aux effets du dérèglement climatique, la crise économique qui a suivi a entraîné l'arrêt de la mondialisation. Désormais, le paysage se dessine autour de localités rurales, les habitants travaillent dans les champs et leur quotidien est fait de solidarité et de convivialité. La Seine, dépolluée, est un lieu de baignade pendant les vagues de chaleur et le bitume est fissuré par la pousse de végétaux. Le territoire francilien métamorphosé est découpé en huit « biorégions » autonomes et résilientes.

Vision utopique ? Plutôt un scénario prospectif* imaginé par l'Institut Momentum, *think tank* dédié aux réflexions sur la décroissance et l'après-anthropocène. Sa directrice Agnès Sinaï, auteure de *Réhabiter le monde*, s'est penchée sur le modèle des biorégions comme solution post-effondrement. Inventé dans les années 70 par des géographes, artistes et poètes californiens, le biorégionalisme repose sur la conscience du lieu : savoir où l'on vit et de quoi on vit. Los Angeles, ville déconnectée de son environnement, est un contre-exemple frappant : construite en plein désert, elle est le symbole de cet « âge de l'exubérance », désormais caduc. Réhabiter le monde, c'est faire le choix de coexister avec son milieu naturel. Les frontières, non plus politiques, mais organiques et géographiques, s'inscrivent dans les bassins versants, rivières, estuaires, etc.



ANARCHIE ET OUVERTURE

Le cœur de la pensée biorégionaliste est de vivre *in situ*. « Une pratique [...] qui se préoccupe d'assurer une occupation durable d'un lieu en relation avec les entités vivantes et les cycles naturels. » Ainsi, changer d'échelle permet de prendre conscience des relations écosystémiques propres à un territoire. Cet équilibre entre humain et nature repose sur une pédagogie des milieux, des plantes et des animaux. Observer ce qui nous entoure permet de recréer cet attachement au vivant, perdu dans le chaos de nos vies citadines. Les biorégions sont décentralisées et anarchistes, comme peut l'être la permaculture, et ont le souci commun d'une vie empathique, à égalité avec le monde naturel. Pour éviter l'écueil du renfermement sur soi, la dimension « cosmopolitique » aussi prend tout son sens. Elle implique de repenser sa citoyenneté non pas attachée à un pays, mais au monde. Ce qui nous ramène au principe fondateur du biorégionalisme : la réhabilitation. Appartenir à un lieu, ne signifie pas en être propriétaire. C'est ce sentiment qui a conduit à la surexploitation des territoires, jusqu'à menacer nos modes d'existences. Dans cet ouvrage, la pensée biorégionaliste est revisitée sous toutes ses facettes. Et si l'on peut regretter l'usage excessif des suffixes en -ion et -isme, l'essai a le mérite d'ouvrir un nouveau récit pour sortir de l'ère de l'anthropocène, où la domination sur la nature serait remplacée par une co-existence pacifique avec le vivant.

Bérénice Rolland

* « Biorégions 2050, l'Île-de-France après l'effondrement », Institut Momentum, 2019, consultable sur institutmomentum.org

> *RÉHABITER LE MONDE*, AGNÈS SINAÏ, ED. SEUIL, COLLECTION « ANTHROPOCÈNE » OCT 2023, 22€,

À LA RACINE DU CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN

Vous n'y voyez pas clair dans l'histoire du conflit israélo-palestinien ? Le documentaire *Le char et l'olivier* en fait une présentation claire et passionnante.

De la naissance du sionisme en Europe, à la fin du XIX^e siècle, jusqu'à la situation actuelle en Palestine, désormais partagée entre Israël et les Territoires palestiniens, ce documentaire apporte un éclairage historique précieux pour qui veut comprendre les ressorts profonds du conflit israélo-palestinien. Son réalisateur Roland Nurier a réussi le tour de force de présenter la chronologie des faits avec clarté sans pour autant être simpliste. Qui se souvient de l'atmosphère antisémite, des pogroms russes à l'affaire Dreyfus, qui régnait déjà à la fin du XIX^e siècle en Europe ? C'est dans ce contexte que le sionisme fut théorisé par un journaliste, Theodor Herzl. Il vise « la création en Palestine, pour le peuple juif, d'un foyer garanti par le droit public ».

Pour concrétiser ce que certains considèrent comme « la pire réponse à l'antisémitisme, à savoir la séparation », Herzl et les sionistes purent d'ailleurs compter sur des élites anti-

sémites, qui préféraient voir les juifs quitter l'Europe et se faire colons civilisateurs en Palestine, terre « barbare »... Parmi eux, Arthur Balfour, ministre des Affaires étrangères britannique. La Palestine vient d'être perdue par l'Empire ottoman et placée sous mandat britannique par la Société des Nations. Nous sommes dans les années 20, la Palestine est alors un « territoire mosaïque ». Balfour va encourager la colonisation des terres palestiniennes par les juifs, mais il y a peu de candidats...

La suite à voir dans ce documentaire passionnant, disponible pour 4 euros sur Cinemutins.com

FG

> *LE CHAR ET L'OLIVIER. UNE AUTRE HISTOIRE DE LA PALESTINE*, DOCUMENTAIRE DE ROLAND NURIER, HÉRISSEON REBELLE PROD., 101 MN, 2019.

CINÉMUTINS



Mécanique, bar et restaurant cohabitent. © TANDEM

Une épicerie dans la roue d'un bistrot-vélo

De la Liberté à Embrun, dans les Hautes-Alpes, deux échoppes se font de l'œil. Avec ses vieux biclous transformés en mobilier, Tandem donne envie de s'attabler... et de pédaler. Ce bistrot-vélo a ouvert en 2018, lorsque Margaux Dubois-Gil et Rico Maguin ont repris le bar PMU. Les deux associés ont réuni leurs savoir-faire dans une même salle : Margaux gère le bar et la petite restauration, Éric a son atelier de mécanique. L'idée leur est venue après des vacances aux Pays-Bas, « où on en a vu plein. Au début, on pensait juste faire bar, explique Margaux. Mais plus on avance, plus la nourriture devient importante. » L'activité de réparation de vélos a aussi évolué.

DE FILLE EN MÈRE

« Au début, c'était un atelier libre-service, mais on a eu des vols d'outils, et c'était difficile de faire comprendre aux gens qu'entre midi et 14 heures, il fallait laisser la place à la restauration. Alors, maintenant, ce n'est que Rico qui répare les vélos. Il ne peut en prendre que quatre par jour, alors il les choisit. » Il n'est pas le seul à proposer ce service à Embrun. « La demande de réparation a explosé », souligne Margaux.

La clientèle du restaurant leur a soufflé une autre idée : « Ils nous demandaient d'acheter les produits avec lesquels on cuisine, qui sont bio et locaux en priorité. » L'épicerie du Tandem est donc née, presque en face, il y a deux ans. Margaux a proposé à sa mère d'y travailler, et l'enseignante se moque gentiment des filiations commerciales traditionnelles : « Épicerie fine de fille en mère depuis 2021 ». Aujourd'hui, Margaux et Rico ont un nouveau projet en tête, mais c'est top secret pour l'instant. Ils cherchent des repreneurs pour le café-vélo - l'épicerie restera, elle, entre les mains de la maman de Margaux.

LG



Expo « La Détente »
au salon Primavera de Lyon
du 1^{er} au 3 mars.

B-gnet sera présent pour une séance de dédicaces, samedi 2 mars. Le stand du journal ne sera pas loin, nous serons très heureux de vous y rencontrer !



MA PETITE ENTREPRISE

Compagnes de la pensée

Pierre Lieutaghi, pionnier de l'ethnobotanique, s'est demandé comment la flore sauvage avait servi de support au développement de l'esprit humain. Plongée dans l'un de ses livres, *La plante compagne*.

Les premiers pas de la pensée ont lieu dans l'herbe », estimait Pierre Lieutaghi. L'ethnobotaniste autodidacte est mort en novembre dernier à Manosque, à 84 ans. Son premier ouvrage, *Le livre des bonnes herbes* (1966), a stimulé et accompagné le renouveau de l'herboristerie. À l'initiative, dans les années 80, de vastes collectes de savoirs populaires sur les plantes, il a conçu les Jardins ethnobotaniques de Salagon, près de Forcalquier (04). Ses écrits, son travail de terrain et ses formations ont entraîné dans son sillage de nombreuses personnes curieuses et passionnées, qu'elles aient ou non fait de l'usage des plantes leur métier (lire p. 9). En 1991, il publie *La plante compagne*, qui s'intéresse au rôle joué par la flore sauvage dans « les perfectionnements de la pensée » en Europe occidentale.

Motif, matière, aliment, remède, outil, mystère, signe, interlocutrice... Sous de multiples formes, la plante a soutenu à la fois la survie quotidienne de nos ancêtres et leur développement intellectuel. « *L'homme précaire des commencements a au moins le savoir des grands primates, et en plus la capacité de scruter l'interrogation, l'inquiétude fondatrice*, écrivait Pierre Lieutaghi. *Les chimpanzés savent fouiller les termitières avec une brindille, affronter un fauve, en bandes armées de bâtons, construire une couche de branchages, reconnaître les dizaines de fruits comestibles qui font la base de leur alimentation. Tout cela ressemble sans doute beaucoup à nos propres commencements : le savoir humain s'est édifié autour d'un savoir animal bien plus subtil qu'on ne l'imagine.* »

« Signes de feuilles, de pétales et d'écorces »

Pour Pierre Lieutaghi, les végétaux ont d'abord apporté un support, une matière à laquelle accrocher la pensée. « *Le nouveau-né à la réflexion dispose d'un grand nombre de repères dont l'enchevêtrement construit déjà un territoire mental* », écrivait-il dans *La plante compagne*. « *Depuis le plus lointain des temps, nous avons traversé les saisons, et, sans que nous en ayons été forcément conscients, les saisons nous ont traversés de leurs signes de feuilles, de pétales et d'écorces, nous proposant les premières syllabes de ce qui deviendra un jour la pensée du monde, l'émerveillement lucide, la raison* », remarquait-il aussi en 2014 (1). Mais la lecture de ces signes est indissociable des pratiques quotidiennes : « *En taillant une branche, en tressant des rameaux, en cuisant des herbes, nous avons appris des sens nouveaux, découvrent l'alliance de l'usage et de l'image.* »

Comment les usages des plantes médicinales, qui nécessitent pour certains des connaissances et des techniques précises, se sont-ils élaborés ? La première voie est celle de l'alimentation. « *Peu de végétaux qui n'aient été essayés comme aliments possibles, au fil des millénaires* », observe l'ethnobotaniste. Le chêne en est un bon exemple. Mâchonner ses rameaux et ses feuilles « *déssèche* » la bouche et permet d'expérimenter l'astringence, qui peut réduire une infection gingivale, interrompre une hémorragie ou stopper la putréfaction des peaux de gibier grâce au tannage. Quant aux glands, « *impossible de s'en nourrir un certain temps sans apprendre leur pouvoir antidiarrhéique* ». Les bouillir et les sécher permettra de les détoxifier en réduisant le tanin, et d'en manger sans risquer l'occlusion intestinale. L'oubli de ce « *savoir de disette* » a causé quelques accidents, lors des deux guerres mondiales, quand a fallu de nouveau cuisiner des glands.

Beignets anti-dysenterie

Quoi qu'il en soit, « *l'imbrication étroite des procédés culinaires et thérapeutiques témoigne du cheminement de l'apprentissage* ». Le *Livre des simples médecines*, manuscrit réunissant des remèdes mis au point au XII^e siècle à l'école médicale de Salerne, en Italie du Sud, prescrit des crêpes à la patience contre l'asthme, et des tourtes au chèvrefeuille contre la fièvre intermittente. À la fin du XIX^e siècle, « *les Beaufortains traitent agréablement la dysenterie en faisant avaler au malade force beignets contenant chacun une bonne pincée de graines de grand plantain* », rapporte un inventaire de 1897. (2)

D'autres constatations très pragmatiques ont pu mener à des usages médicaux, par exemple lors du récurage des chaudrons. Ainsi la pariétaire, râpeuse et pourvue de petits poils accrochants, contient un taux élevé de nitrate de potassium, de l'oxalate de calcium et du soufre. Une combinaison efficace pour nettoyer le verre, les casseroles en fer... et « *l'intérieur du corps* », comme disaient les vieux Provençaux des années 1980.

L'analogie est également une « *voie d'accès à la connaissance des remèdes* ». L'anémone *Hepatica nobilis*, dont les feuilles lie-de-vin dessinent le contour du foie, a été un remède populaire pour cet organe, adouci tardivement par l'industrie pharmaceutique. Idem pour la ficaire et les hémorroïdes. Si la « *médecine des signatures* », à la Renaissance, a théorisé ces analogies, Pierre Lieutaghi suppose qu'elles ont constitué, bien avant, une clé de lecture du monde et de réflexion. « *Il y a des plantes-cheveux, des plantes-poumons, des plantes-vessies comme le coqueret et le baguenaudier, des plantes mains comme les Dactylorhizis. Tout cela, les hommes ont dû le percevoir dès les origines de l'attention [...]. La flore des similitudes nous renvoie à nous-mêmes, induit l'interrogation à partir du dehors : je me reconnais dans les choses, donc j'appartiens à un monde qui me reconnaît.* »

« L'aubépine plutôt qu'un mur de certitudes »

Cependant la plante a quelque chose de plus que nous : ses racines, qui lui confèrent puissance, mystère... et ont stimulé la curiosité humaine. « *Plus audacieuses que les êtres libres, les plantes s'aventurent dans les fondations de la vie. [Elles] en savent long sur les profondeurs et ce qui s'y trame.* » Les manuscrits botaniques médiévaux représentaient presque toujours les racines des végétaux. « *La plante, alors, est bien l'être double dont on ne saurait isoler arbitrairement la part qui revient au jour. D'autant plus que le côté de l'ombre est aussi celui des grands pouvoirs. La médecine le sait, qui usait autrefois des racines beaucoup plus que de nos jours, sur un mode qui évoque la recherche systématique des propriétés. Car ce n'est sûrement pas fortuitement qu'on a connu l'action vermifuge de l'écorce de racine de grenadier, celle cholagogue et fébrifuge des mêmes parties de l'épine-vinette.* »

Tissu complexe de signes et de propriétés parfois contradictoires, les influences du végétal sont multiples. Certaines espèces ont dominé, par leur forte présence et la diversité de leurs usages. « *Héritiers du chêne et du roseau, nous savons grâce à eux que toute contribution majeure d'un végétal au développement d'une civilisation influence la forme même de cette civilisation, ses modes de pensée, voire de philosopher. À travers la métaphore, la relation usage/image, les matériaux de base, tangibles, d'une société construisent aussi des structures verbales et mentales. Les peuples du bambou n'ont sans doute pas fortuitement développé la spiritualité du vide, inverse de la matérialité anxieuse de nos religions.* »

Et maintenant ? « *Les preuves s'accumulent qu'une connaissance purement intellectuelle de la nature n'aide en rien à sa survie. La Terre a encore besoin d'une attention passionnée, aussi vive qu'aux premiers temps de l'usage, mais cette fois dans un bénéfice partagé. Car les compagnes des débuts, les civilisatrices, celles qui à leur détriment ont porté les sociétés jusqu'au point d'ingratitude absolue, elles peuvent les aider maintenant à devenir plus lucides. Quand l'avenir se rue vers nous avec le désert aux trousses, mieux vaut sentir, dans son dos, l'aubépine plutôt qu'un mur de certitudes.* »

Lisa Giachino

1 - Dans le texte de l'exposition « *Des gens et des plantes en Haute-Provence* », réalisée par l'association Épi (Études populaires et initiatives).
2 - *Noms patois et emplois populaires des plantes de la Savoie*, Chaber, Bull. Herbarier Boissier, 1897. Cité dans *La plante compagne*.

> *La plante compagne, Pratique et imaginaire de la flore sauvage en Europe occidentale*, Pierre Lieutaghi, Actes Sud, 1998 (édition actualisée).

La mandragore, plante magique aux racines torturées, était réputée crier quand on l'arrachait.

ILLUSTRATION : NAWAL CARAYOL



À l'école des plantes, on cultive l'autonomie

En Creuse, une ferme-école forme aux savoir-faire liés aux plantes. Initié par le paysan-herboriste Thierry Thévenin, ce lieu de transmission permet d'« apprendre en faisant » pour aller vers plus d'autonomie alimentaire, médicinale, technique... le tout grâce aux plantes sauvages.

De l'extérieur, la maison en pierres ressemble à n'importe quelle autre bâtisse du bourg. À l'intérieur, des fleurs séchées et des paniers en osier suspendus au plafond, une bibliothèque fournie et des rangées de bocaux en verre. Dans les Combrailles – entre le plateau de Millevaches et les volcans d'Auvergne – habite le paysan-herboriste Thierry Thévenin. Depuis 35 ans, ce spécialiste reconnu arpente la montagne limousine et collectionne les plantes médicinales et aromatiques. Il a fait de ce pays l'un des bastions de l'herboristerie. Et pour cause ! La maison voisine accueille la ferme-école de l'association Vieilles racines et jeunes pousses, dont il est le fondateur. Sa mission ? « Transmettre et préserver les usages, les savoirs et les savoir-faire relatifs aux plantes », car Thierry Thévenin est aussi un passeur de savoir.

« On peut tout faire »

Parmi la trentaine de stages proposés par la structure : botanique, cuisine de plantes, teinture végétale, extraction de pigments végétaux pour le dessin, mycologie, vannerie... et bien sûr herboristerie. « L'idée de cette école est de retrouver un peu d'autonomie, de faire soi-même avec le végétal. » Pour Thierry, la vocation de ce lieu est d'abord politique : « On va chercher à retrouver de l'indépendance par rapport aux multinationales ou la grande distribution en utilisant le plus possible les ressources que l'on a autour de chez soi. » Il poursuit : « On peut tout faire avec les plantes : se nourrir, se soigner, se vêtir... » Ainsi, la cuisine-laboratoire est le lieu de toutes les transformations : les stagiaires y expérimentent la macération, la décoction, et autres façons d'extraire les arômes et principes actifs. Un droguier permet d'apprendre à les reconnaître une fois coupées en morceaux et séchées. L'herboriste doit s'assurer de la bonne identification des plantes qu'on lui fournit. Et l'erreur peut être fatale. Thierry ouvre deux boîtes étiquetées « Prêle ». « Celle-ci est utilisée pour des tisanes, celle-là est toxique », explique-t-il. Un jardin – pour l'instant en état de dormance, car l'hiver correspond à la basse saison – et un atelier pour sécher et stocker les végétaux complètent l'apprentissage. Pour la théorie : une salle de cours avec projecteur et une vaste collection d'ouvrages. Les atlas des différentes régions du monde témoignent de l'utilisation très large des plantes médicinales, « 80 % des Terriens se soignent avec les plantes », rappelle Thierry.

Passer à l'acte

« J'en frissonne encore. » En dévoilant les échantillons de couleurs, réalisés au cours d'un stage de teinture sur tissu, l'émotion est toujours aussi forte pour Thierry. Bleu de roy, écarlate, soupevin, girofle : ces teintures ont été créées à partir de recettes issues d'un manuscrit (1) disparu pendant près de 280 ans. « Quand le tissu trempe, tu ne sais pas ce que cela va rendre, tu ne sais même pas si cela va réussir. »

Créée en 2018, la ferme-école est partie d'un besoin grandissant de formation. « Beaucoup de jeunes viennent, car les plantes médicinales les



Lors d'un stage en herboristerie à la ferme-école de Mercin. © CÉDRIC PERRAUDEAU

attirent, mais on voit aussi arriver des gens d'un certain âge qui en ont vraiment ras le bol de ce qu'ils font, du manque de sens dans leur métier et qui cherchent à travers les plantes un nouvel espoir d'une vie plus simple, plus proche de la nature. » Les motivations sont variées. Certains veulent intégrer ces connaissances dans le cadre d'un projet professionnel (2), souvent agricole, d'autres à titre personnel. Tous sont là pour passer à l'acte. Un paradoxe de notre société est que l'on vit « dans une illusion de savoir », les capacités d'accès aux connaissances sont infinies et pourtant, on manque de pratique. « Le projet de cette école, explique Thierry, est de faire faire pour ancrer ces savoirs. Tant que le savoir n'a pas été vécu, tant qu'il n'est pas passé par le corps, les mains, le ventre, il est très fragile et ne reste pas. » Les plantes sont aussi un prétexte pour stimuler des qualités humaines parfois mises de côté : « Aujourd'hui on cultive le consumérisme, l'individualisme, des choses assez négatives, alors que faire soi-même permet de retrouver de la créativité. »

« Demander la permission » aux plantes

Changer notre rapport à l'environnement fait aussi partie des valeurs chères à cet autodidacte. Petit-fils et arrière-petit-fils d'agriculteurs-éleveurs, les vacances qu'il passait enfant sur ces terres creusoises ont façonné son attachement aux plantes : « J'ai pris contact avec les plantes tout petit. Mon arrière-grand-mère était passionnée, elle m'a transmis ça en m'apprenant les plantes de son jardin. Mon grand-père, lui, m'emmenait pendant ses cueillettes. Comme beaucoup de paysans, il était guérisseur et soignait les gens et les animaux de la ferme. » Pour Thierry, l'attitude que son aïeul avait vis-à-vis des plantes a été fondatrice : « Un de ses rituels consistait à demander la permission à la plante de la cueillir. Je pense avoir gardé ce rapport d'amour et de respect des plantes », le même qu'il témoigne aux humains.

Avant-guerre, les habitants des campagnes françaises avaient encore une certaine proximité avec les plantes. « C'était l'ancien monde : pas d'avion, de télévision, d'électricité dans les mai-

sons, on était encore dans une société où l'environnement immédiat c'était la ressource, et les gens utilisaient les plantes au quotidien », raconte Thierry. La conscience des limites de la ressource était alors tangible. Ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. À l'heure où 40 % des plantes sont menacées d'extinction (3), l'inquiétude est grande quant à la pérennité de l'activité. Selon Thierry, une solution pour protéger notre environnement serait de se reconnecter au local : « Lorsque l'on récolte autour de soi, on peut voir jusqu'où aller et on réalise rapidement que pour en avoir de façon durable, il faut être économe. »

Transmettre, c'est entrer en résistance

« On m'a dit : toi tu es un littéraire. » Après des études d'Histoire de l'art, Thierry revient à sa vocation première lors d'un voyage au Maroc. Une dysenterie amibienne le laisse entre la vie et la mort. Il se fait alors soigner avec des plantes dans un village saharien, « ça m'a reconnecté avec mon enfance ». Démarre une quête pour devenir paysan-herboriste. Deux parrains vont l'aider dans sa démarche : Pierre Lieutaghi (lire p. 6) et Gérard Ducerf. Le premier lui transmet sa réflexion politique et philosophique, le second ses connaissances de botaniste. Mais un procès va stopper net son élan : « Je travaillais alors dans une coopérative dans les Cévennes, le Biotope des montagnes. On a été accusés d'avoir vendu "une denrée falsifiée, corrompue et toxique", en l'occurrence des sachets de prêles ». Condamnés, ils font appel et obtiennent gain de cause. Mais le mal était fait : « Cela m'a fait prendre conscience que l'on avait un métier très fragile. » La transmission devient alors une façon d'entrer en résistance. « Une des meilleures manières d'empêcher qu'un métier disparaisse, c'est de le transmettre pour que beaucoup de gens le pratiquent. » Mieux former, c'est aussi une façon d'éviter un scandale dû à un mésusage ou un empoisonnement. Depuis, Thierry n'a cessé de vouloir réhabiliter le métier d'herboriste, pour que ce savoir ne meure pas et soit reconnu, que ce soit auprès du syndicat Simples et, maintenant, comme président de la Fédération des paysans-herboristes. Il reste optimiste :

« Nous co-évoluons avec les plantes depuis des centaines de milliers d'années. L'attachement que nous leur portons est fondateur de l'humanité et il n'est pas près de disparaître. »

Bérénice Rolland

1 - Les 157 couleurs de Paul Gout, éd. Vieilles racines et jeunes pousses.

2 - Les formations sont certifiées Qualiopi.

3 - Étude des Jardins botaniques de Kew, au Royaume-Uni.



En savoir +

• Pour aller plus loin sur la compréhension du statut d'herboriste : > **Plaidoyer pour l'herboristerie, comprendre et défendre les plantes médicinales** de Thierry Thévenin, éd. Actes Sud.

• Suivre « le chemin des herbes », tel est le projet du livre **Les plantes sauvages**, de Thierry Thévenin. Il montre la voix pour connaître les usages des plantes, le meilleur moment et la façon de les cueillir, mais aussi comment les sécher ou les conserver. Ce livre rassemble les savoirs ancestraux qui se sont perdus à l'orée de nos sociétés modernes. Préfacé par Pierre Lieutaghi, ce livre est idéal pour débuter dans l'herboristerie.

> **Les plantes sauvages**, de Thierry Thévenin, éd. Lucien Souny, en cours de réédition.

Le métier de paysan-herboriste enfin reconnu ?

Manque de liberté de parole sur les usages des plantes, lourdeurs administratives et réglementaires, rareté de la ressource... Les menaces qui pèsent sur les paysans-herboristes sont nombreuses. Alors que le métier d'herboriste n'est plus reconnu par l'État depuis 1941, le syndicat Simples et la Fédération des paysans-herboristes militent pour le réhabiliter. Entretien avec Thierry Thévenin, très actif dans ces deux organisations.

L'âge de faire : Quand le métier d'herboriste a-t-il été reconnu pour la première fois ?

Thierry Thévenin : Il est cité dans une ordonnance royale au XIII^e siècle, à côté des médecins et des apothicaires (Ndlr : pharmaciens). À l'époque, on appelle les herboristes "herbiers". Tandis que les diplômés de médecine sont universitaires – sous tutelle de l'Église – et réservés aux chrétiens et aux aristocrates, les herboristes, non diplômés, pratiquent « la médecine du peuple ». Très tôt, les apothicaires veulent leur disparition : ne sachant ni lire, ni parler le latin et vendant pour la plupart dans la rue, les herboristes sont considérés comme des ignorants, voire des gens dangereux. Un discours tenu jusqu'à la Révolution. À l'aube de 1789, ils sont suffisamment nombreux à Paris pour demander la protection de la faculté de médecine. Deux herboristes réussissent même leur examen à la faculté. Le processus de reconnaissance est enclenché, mais il va être balayé par la Révolution.

Pourtant, l'une des particularités historiques de la France est la délivrance d'un certificat d'herboriste entre 1803 et 1941...

Un certificat oui, et non un diplôme. Napoléon arrive au pouvoir en 1803 et va complètement réformer le système de santé français : il va créer des écoles de médecine, de pharmacie, et intégrer dans celles-ci une formation d'herboriste. Les pharmaciens forment alors eux-mêmes les herboristes et leur délivrent un certificat. Un paradoxe, quand on sait que tout au long du XIX^e, ils vont continuer à vouloir s'en débarrasser. Dès 1941, sous le régime de Vichy, le certificat prend fin. Pétain a un discours anticapitaliste très hypocrite, puisqu'il va favoriser les grandes familles industrielles et faire entrer les financiers dans le monde de la pharmacie. D'abord réfractaires, les pharmaciens acceptent, mais à une condition réclamée de longue date : la disparition des herboristes. Pour ne pas devoir les indemniser, le régime choisit de ne plus leur délivrer de certificat, ni de formation. Une façon de les tuer à petit feu. Et ça marche ! Alors qu'en 1941 les herboristeries étaient environ 5 000, elles n'étaient plus que 70-80 en 1980. (1)

Aujourd'hui encore, l'État refuse de réhabiliter le statut d'herboriste. Pour quelles raisons selon vous ?

La réponse officielle est qu'il n'y a pas de besoin, car « le pharmacien possède une connaissance complète des plantes médicinales ». Or, neuf fois sur dix, les pharmaciens ne connaissent rien aux plantes. Mais leur surreprésentation politique et l'appui d'un lobbying très puissant empêchent toute avancée. Il existe aussi le fantasme entretenu de danger, d'insécurité. L'image de la sorcière reste présente dans l'inconscient politique. Ils ont peur des herboristes qu'ils considèrent comme des gens incompétents risquant de créer des accidents ou d'entraîner des retards sur les diagnostics des patients. En réalité, ils ont tellement abandonné l'herboristerie depuis un siècle qu'il n'existe plus de certificat, de formations officielles (2) et que ce flou leur fait peur. Pourtant, la population est en demande, comme l'a reconnu la présidente de l'Ordre

des pharmaciens elle-même devant la mission d'information du Sénat en 2018 : « Il y a bien une attente forte de produits naturels doux, sans effets indésirables, utilisés surtout en préventif ou contre les petits maux du quotidien. »

Quelles sont les principales menaces qui pèsent sur les herboristes au quotidien ?

L'une des premières difficultés concerne les allégations. Officiellement, on n'a pas le droit de conseiller un client lorsque l'on touche à une pathologie, mais il est possible d'informer sur la physiologie. Par exemple, on peut dire qu'une plante est digestive, mais pas qu'elle soigne l'indigestion. En cas d'infraction, l'exercice illégal de la pharmacie peut aller jusqu'à 30 000 euros d'amende et deux ans de prison. Tout ça pour des usages parfois connus de toutes les grand-mères. Il faut sortir de cette hypocrisie ! La complexité de la réglementation pose aussi problème : la charge administrative est trop lourde lorsqu'on est une petite entreprise. En effet, à chaque destination du produit (denrées alimentaires, compléments alimentaires, produits cosmétiques) correspond un règlement. Or, les plantes sont multi-usages. Nous sommes également très inquiets du recul des zones de cueillette de plantes de qualité. L'intensification agricole, le développement des infrastructures, le tourisme de masse... sont autant de facteurs de mise en danger de la ressource. C'est une vraie menace sur notre métier, et un drame écologique.

En 2018, vous avez participé à une mission d'information du Sénat avec le sénateur écologiste Joël Labbé. Quelles ont été les conclusions de ce rapport ?

Pour la première fois depuis longtemps, tous les acteurs qui s'intéressent à la question des plantes médicinales se sont rassemblés pour s'exprimer sur le sujet. L'écoute de toutes ces auditions a permis de faire remonter un constat d'une législation peu satisfaisante et décalée par rapport aux besoins des Français de se soigner par les plantes.

Au total, 39 recommandations ont été faites : remettre de l'enseignement sur les plantes médicinales dans les écoles, favoriser la recherche sur leurs usages, réformer la réglementation qui empêche de donner des indications sur les petits maux du quotidien, élargir la liste des 148 plantes en vente libre à des plantes comme le bleuet, le souci, le plantain, aujourd'hui sous le monopole pharmaceutique, alors que ce sont des plantes inoffensives, etc. Toutes ces recommandations



Pharmacie Herboristerie du Père Blaize à Marseille, dans les années 1920. © CC BY-SA 3.0, XSUIVIDUNP

ont été votées à l'unanimité, à une exception près : la réhabilitation des métiers de l'herboristerie, refusée par Les Républicains, sous la pression du lobby des pharmaciens et des médecins.

Avec quelles avancées depuis ?

Il y a un travail préparatoire pour une proposition de loi, mais qui n'a pas encore abouti. Entre-temps, la pandémie a complètement

bloqué la situation, impossible alors de parler d'herboristerie. Depuis, les choses ont un peu évolué : en 2021, le métier de paysan-herboriste a été reconnu comme « métier émergent et/ou en forte évolution » et en 2023, le titre de paysan-herboriste a été inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) pour une durée de trois ans (3). Et ça, c'est une victoire puisque nous sommes désormais habilités à donner des conseils pour utiliser les plantes sans danger, dans le respect de la loi. Un premier aspect de l'herboristerie a été reconnu – le volet agricole – mais il reste encore du travail pour les herboristes de comptoir qui font du commerce de plantes médicinales, tout comme pour les praticiens qui font du conseil de santé. Nous sommes assez confiants pour la suite, car avec la certification on va désormais être capable de démontrer l'intérêt économique, mais aussi culturel et social de notre profession pour le pays.

Recueilli par Bérénice Rolland

Usages pluriels

Absinthe, Aconit, Belladonna, Grande Gentiane, Lavande aspic, Millepertuis, Aigremoine, Thym, Valériane... Au XVIII^e siècle, le village de Saint-Étienne-les-Orgues (04) comptait une soixantaine de colporteurs qui cueillaient des plantes médicinales sur la montagne de Lure. Ils partaient fin octobre jusque dans le Languedoc, l'Auvergne ou la Bourgogne, puis faisaient le chemin inverse chargés de marchandises. À l'aide de leur mulet ou de leur cheval, ils ravitaillaient les apothicaires. Certains en ont profité pour devenir eux-mêmes apothicaires et ouvrir boutique, loin de chez eux.

Jusqu'au XVIII^e siècle, les épiciers (vendeurs d'épices), les droguistes (vendeurs de plantes médicinales) et les apothicaires (pharmaciens) appartenaient à la même corporation. Longtemps, les frontières sont restées floues entre médicaments, alcools, savons et parfums, ainsi qu'entre les différents métiers. Dans les années 1880 à Forcalquier, on trouvait un pharmacien-viticulteur-distillateur, un distillateur-photographe, un coiffeur-liquoriste... On vendait des liqueurs, des savons et des parfums pour leur propriétés médicinales. Lorsque la loi les a obligés à faire évaluer les remèdes mis en vente, les parfumeurs se sont séparés des pharmaciens, afin de garder secrètes les recettes de leurs fragrances.

Sources : Artemisia museum, Université européenne des saveurs et des senteurs, Forcalquier (04)/Musée Artemisia



« On ne fixe pas le vivant »

Ancienne productrice de plantes médicinales, cueilleuse et fabricante d'élixirs floraux, Laurence Chaber est aussi ethnobotaniste. Depuis la montagne de Lure (04), l'un des lieux de France les plus riches en biodiversité, elle observe les migrations végétales provoquées par le changement climatique.

Avant, pour trouver la Cota tinctoria, la fleur d'une astéracée jaune utilisée pour la teinture, il fallait que je descende dans le Luberon. Depuis quatre ans, il y en a ici. Ici, c'est la montagne de Lure, en Provence. Laurence Chaber vit à son pied, à Saint-Étienne-les-Orgues, un village de colporteurs de plantes et de marchands-droguistes (voir encadré p. 8). Les maisons des familles qui ont prospéré se reconnaissent à leurs portes en bois sculptées de fleurs et leurs imposantes façades. La richesse des savoir-faire locaux sur les plantes est étroitement liée à celle de la flore : plus de 1 600 espèces végétales ont été recensées à Lure. Dans les Alpes-de-Haute-Provence, second département français en termes de diversité floristique, « la première filière économique, ce sont les plantes. Elles portent l'économie, mais aussi le rêve qui amène les gens à venir vivre ici », souligne Laurence.

« Quand on se balade au milieu des chênes blancs, on commence à voir des chênes verts »

Elle-même a fait partie de la nouvelle vague d'herboristes, venue de la ville à partir des années 70. Productrice et cueilleuse de plantes médicinales pendant 25 ans, elle est devenue ethnobotaniste travaillant avec un pionnier de cette discipline, Pierre Lieutaghi (lire p.6). Pour la cueillette, ses recherches ou dans le cadre d'études pour les Conservatoires botaniques nationaux, elle n'a cessé d'arpenter bois et collines. « Quand on se balade au milieu des chênes blancs, on commence à voir des chênes verts », poursuit-elle. C'est ainsi, en fréquentant les plantes, qu'elle tâte du doigt le changement climatique. « L'évolution de la végétation se perçoit. Les espaces sous influence méditerranéenne vont avoir tendance à monter vers le nord. Les études scientifiques disent que pour chaque degré supplémentaire, les espèces vont se déplacer de 200 km. Pour fabriquer mes élixirs floraux, j'ai des calendriers de floraison, par zones, depuis 25 ans. Forcément, il y a toujours eu des aléas. Mais là, ça devient carrément des incohérences. Ce que je ressens comme

grave, c'est que je vois des changements à l'échelle de ma vie ! Alors que ma vie, ce n'est rien à l'échelle du monde végétal. » Les plantes sauvages et médicinales, témoins des bouleversements écologiques de la planète ? Le 19 novembre sur la montagne de Lure, lors d'une manifestation contre les centrales photovoltaïques qui dévastent forêts et prairies, l'ethnobotaniste a pris la parole pour dire à quel point les espaces comme Lure seront cruciaux dans les temps futurs. Lieu de rencontre entre les climats alpin et méditerranéen, la montagne (si elle est préservée) pourra servir de refuge pour la faune et la flore en migration climatique. Après avoir entendu ses avertissements, j'ai eu envie de l'interroger sur ce que disent ces déplacements de plantes, à qui veut bien y prêter attention. Mais le propos de Laurence Chaber est plus vaste. L'ethnobotanique s'intéresse aux relations qui nous lient aux plantes, aux échanges que



Laurence Chaber ne cesse d'arpenter bois et collines. © DR.



Illustration : Papaver rhoea
© KÖHLER-S MEDIZINAL-PFLANZEN

nous entretenons (ou pas) avec elles. Ce n'est pas une science qui se contente d'observer le végétal depuis l'extérieur. Elle interroge notre rapport au temps, au monde, nous met devant nos responsabilités. C'est ce qu'a fait Laurence, par exemple, lors de l'inauguration du sentier botanique qu'elle a conçu à Saint-Étienne-les-Orgues. « Il y avait toutes les "huiles" qui ont fait des discours, se souvient-elle. Je leur ai dit : "Ce sentier a été conçu ici parce que c'est un milieu ouvert. C'est pour ça qu'il y a une grande diversité floristique. Mais ne croyez pas que ce milieu va en rester là. Sous nos climats, si on laisse la végétation évoluer par elle-même, elle va vers le climax, c'est-à-dire la forêt. Il y aura plein de petits cèdres partout, ça va se fermer, il y aura moins de lumière. Ce qui fait que le milieu reste ouvert, ce sont les dents des animaux et la cueillette. Depuis des siècles, des gens des villages venaient faire pâturer leurs troupeaux. Nous ne vivons pas dans un milieu sauvage. En Europe, ça n'existe pas. L'homme a une responsabilité, y compris sur ce qui peut nous sembler naturel. »

« Conscience de la nécessité »

Cofondatrice du syndicat Simples et pionnière au sein de l'association Vieilles racines et jeunes pousses, avec notamment Thierry Thevenin (lire p. 7), Laurence Chaber transmet les savoirs qui font de la cueillette un geste vivifiant, et non pas dévastateur, pour les plantes. « Notre action sur la plante ne peut être bénéfique que si l'on connaît son mode de croissance », souligne-t-elle. Ces savoirs étaient-ils mieux partagés autrefois ? « Ce n'était pas un savoir théorique, mais empirique. La cueillette était une nécessité, pas une envie. Quand vous avez besoin que les plantes repoussent pour pouvoir vous soigner et manger, vous y faites attention. Les gens le vivaient, l'intégraient, dans une conscience de la nécessité. » Cette nécessité pouvait cependant exercer une forte pression sur les milieux : certaines

**« NOUS NE VIVONS PAS
DANS UN MILIEU SAUVAGE.
EN EUROPE, ÇA N'EXISTE PAS.
L'HOMME A UNE RESPONSABILITÉ,
Y COMPRIS SUR CE QUI PEUT NOUS
SEMBLER NATUREL. »**

plantes ont commencé à se faire rares il y a déjà plusieurs générations.

La cueillette est pourtant loin d'être la seule source de pression sur la flore. Intimement liées à leur biotope, les plantes médicinales témoignent de sa dégradation. Ainsi en France continentale, la Reine des prés, fleur des prairies humides, vient à manquer parce que les champs sont drainés. Autre exemple : « Depuis qu'on s'est mis à faire de la neige artificielle, on pompe l'eau dans les lacs d'altitude, ajoute Laurence. Les plantes inféodées à ces lacs sont d'autant plus touchées que leur cycle de vie est court. »

Dans le grand chaos des activités humaines, certaines plantes tirent leur épingle du jeu. Les fleurs messicoles, dont le cycle suit en partie ou totalement celui des moissons, ont accompagné la culture de céréales depuis des millénaires. Alors que cette coexistence est remise en cause par les pesticides et l'amélioration du tri des semences de céréales, le coquelicot a d'autres cordes à son arc. « Ses graines, libérées quand la terre est sèche, entrent dans les fentes et sont embarquées dans des crevasses. Quand on construit une autoroute ou une ligne de TGV, les travaux remontent la terre à la surface. Alors, la lumière et l'humidité lèvent la dormance des graines, qui peuvent avoir dormi enfouies profondément pendant cent ans. Et là, on va dire : "C'est une année à coquelicots" », s'amuse Laurence.

Cent ans ! La Belle au bois dormant n'a qu'à bien se tenir ; et nous, on va pouvoir apprendre l'humilité. « Le monde vivant s'adapte. Nous, on a plus de mal, car on est figés dans certaines exigences dans lesquelles on a grandi. Le vivant, c'est le mouvement. À moins de bétoniser, on ne fixe pas le vivant. »

Lisa Giachino



Écologie des savoirs

Comment sont transmis les savoirs sur les plantes ? Dans les années 80, lorsque des enquêtes sont menées auprès des anciens à l'initiative de Pierre Lieutaghi, les ethnobotanistes constatent le fait que la chaîne traditionnelle de transmission des pratiques est déjà rompue. « On entendait beaucoup "ma grand-mère faisait comme ça", sans que la personne ait perpétué l'usage. Ou bien "je l'ai lu dans un livre", rapporte Laurence Chaber. Par la suite, dans mes collectes, il m'est arrivé de reconnaître dans les paroles des personnes interrogées, des paragraphes des livres de Pierre Lieutaghi ! Cela montre une véritable appropriation de ces connaissances. » Au musée Artemisia de Forcalquier, dont elle est une des auteures, un panneau résume cette circulation des savoirs : « Autour de Pierre Lieutaghi, tout un réseau de passionnés se constitue, simples curieux ou néoruraux vivant de la cueillette. Ce qu'ils apprennent par ses livres, ils le diffusent à leur tour, l'enrichissent de leurs propres connaissances, le transforment. Les gens du pays, eux-mêmes, réapprennent certains usages, en intègrent de nouveaux. La boucle est bouclée. Du paysan au savant et réciproquement, les savoirs se renouvellent jour après jour. »

Le quinquina et la colonisation du savoir

Au XVII^e siècle, alors que la malaria fait des ravages en Europe, les écorces de quinquina sont arrachées des arbres au Pérou, puis transportées par mules et bateaux pour soigner le roi, la cour, les soldats... L'historien Samir Boumediene nous plonge dans l'histoire des plantes médicinales américaines, qui nous apprennent beaucoup sur la relation coloniale.

Province de Quito, actuel Équateur, première moitié du XVII^e siècle. Près du fleuve Amazone, des « Indiens » sont amenés sur une mine d'or pour y travailler. En chemin, ils « se voient obligés de traverser une rivière », raconte en 1663, dans un ouvrage, le médecin d'origine portugaise Gaspar Caldera de Heredia, installé à Séville. Gelés, afin de soulager leurs tremblements, « ils prennent l'écorce d'un arbre qu'ils connaissent, réduite en poudre après l'avoir triturée et effritée, et dissoute dans de l'eau chaude. » Très présents en Amérique, les jésuites questionnent les Indiens et testent l'écorce contre la malaria, qui fait des ravages au sein de la communauté religieuse. Ils l'introduisent à Séville, puis dans le reste de l'Europe.

Après avoir comparé différentes sources, l'historien Samir Boumediene estime que cette histoire est la plus plausible pour expliquer comment les Européens ont eu connaissance des pouvoirs thérapeutiques du quinquina. Dans son livre *La colonisation du savoir, Une histoire des plantes médicinales du Nouveau Monde (1492-1750)*, il consacre une place importante à cette écorce qui a influencé l'évolution de la médecine, les politiques sanitaires et les conquêtes coloniales européennes.

Maladie la plus mortelle de l'histoire de l'humanité, la malaria - ou paludisme - est omniprésente entre le XVI^e et le XVIII^e siècles en Europe, dans le bassin méditerranéen et en Afrique. En Amérique, sa présence avant la colonisation n'a pas été attestée. Rome est ceinte et traversée de marécages à l'air putride. En Angleterre, en France ou en Espagne, on est affaibli et l'on meurt des "fièvres" continues ou intermittentes. Si la maladie est associée depuis longtemps aux marais (appelés les paluds en vieux français), le rôle des moustiques dans sa transmission est encore inconnu. Les médecins saignent les malades* pour évacuer les « humeurs » toxiques, et leur administrent des plantes purgatives et fébrifuges : bétoïne, frêne, millepertuis, rue et surtout gentiane, ainsi que le baume du Pérou déjà importé d'Amérique. « Au XVIII^e siècle, l'éradication de cette maladie devient un enjeu économique de premier ordre », écrit Samir Boumediene. La malaria était par exemple un frein au développement de la riziculture, dont les paysans refusaient les risques.

Querelles de médecins et d'apothicaires

Dans les montagnes entourant la ville de Loja, créée par les Espagnols au Pérou, des journaliers souvent indigènes grimpent aux arbres pour arracher les écorces de quinquina. Séchées, elles sont transportées par des mules puis des bateaux, échangées contre des marchandises européennes ou des esclaves. Soumis à l'humidité des cales, à l'avidité des intermédiaires, aux falsifications d'un bout à l'autre de la chaîne, le produit est rare, cher, et pas toujours fiable, d'autant plus que l'identification de l'arbre est confuse. L'écorce nourrit les querelles de médecins, l'esprit d'entreprise d'apothicaires, et la rivalité entre les deux professions. L'apothi-



Costume de théâtre dessiné par Saint-Ange pour la pièce Amazampo ou la découverte du quinquina, pièce de Lemoine-Montigny et H. Meyer, 1836. © BNF/GALLICA

caire anglais Talbor met au point une recette secrète dans laquelle l'amertume du quinquina est masquée par du sucre et où la racine péruvienne est associée à un extrait d'opium. En 1678, son remède est utilisé à Versailles, dont le château est entouré de paluds. En 1680, il soigne les enfants du roi à qui il vend son secret, avant de mourir, quelques mois plus tard. Sa recette est rendue publique et assoit la réputation du quinquina.

Souffrant de fièvres paludiques, Louis XIV en prend régulièrement, imité par les aristocrates. Un médecin hollandais publie une *Manière de donner le quinquina aux pauvres*, avec des dosages adressés aux indigents. Au cours des années 1710, les intendants des provinces du royaume de France reçoivent des caisses de médicaments - parmi lesquels le quinquina - destinées aux soldats et aux paysans. « Il s'agit peut-être déjà d'une politique de santé publique, dans la mesure où son objectif est de faire avaler à tous les sujets du roi des substances considérées comme vitales », note Samir Boumediene.

Cette consommation massive de quinquina n'est pas sans conséquences en Amérique. À Loja, en 1690, les arbres épuisés finissent par mourir. Pour répondre à la demande, les récolteurs mêlent au quinquina d'autres écorces, ce qui discrédite le produit. Le quinquina de Loja reste au port et les récolteurs sont ruinés. « Voilà un bel exemple d'histoire connectée », commente Samir Boumediene.

Soutien de la colonisation

« Ce qui se passe dans la chambre du roi a des répercussions directes sur l'existence des Indiens vivant entre Loja et les côtes du Pacifique. » Alors que les Espagnols prospectent pour trouver des arbres intacts, « tout porte à croire qu'il s'est produit, vers 1690, un désastre écologique dont l'incidence paysagère s'observe encore aujourd'hui. L'usage distant des produits consommés par les Européens a changé l'espace dans lequel vivaient les Indiens ».

die fut un enjeu sanitaire, économique et politique qui doit être compté parmi les facteurs expliquant la domination de ce qui est appelé "l'Occident" sur le reste du monde », souligne l'historien.

Aux côtés d'autres plantes médicinales, le quinquina a été l'objet d'une « conquête des savoirs ». Nécessaire à la survie matérielle des colonisateurs, cette conquête valorisait les connaissances indigènes, tout en cherchant à les « purifier » de ce que l'Inquisition considérait comme des « superstitions ». Confrontés à une approche du réel qu'ils ne saisissent pas, les colonisateurs cherchent à contrôler manières de vivre et manières de penser. Paradoxalement, une partie d'entre eux a conscience d'assister à la disparition des savoirs indigènes, engendrée par la forte mortalité, les déplacements de population et la christianisation. La colonisation des savoirs n'en devient, à leurs yeux, que plus urgente.

« Ils ne savent pas les utiliser convenablement »

Impossible de résumer ici toutes les subtilités et complexités de la relation coloniale que décrit Samir Boumediene. Malgré la violence du rapport de forces, les deux parties en sortent changées. Ainsi le médecin Hernandez, chargé d'établir un inventaire de la flore indigène, utilise les appellations de la langue nahuatl, dont la logique le fascine : « Il me paraît admirable que chez des gens si incultes et barbares [presque tous les mots] soient adaptés aux choses avec tant de précision et de prudence. » Cet étonnement ne l'empêche pas de considérer que « bien qu'ils aient cette abondante et merveilleuse diversité d'herbes pleines de santé, ils ne savent pas les utiliser convenablement ». Au XVIII^e siècle, c'est « un lieu commun » d'affirmer que si les « Noirs » et les « Indiens » connaissent si bien les plantes, c'est parce qu'ils sont plus proches des animaux, et agissent par instinct.

De leur côté, indigènes et esclaves sont loin d'avoir livré tous leurs secrets sur les plantes, et ont parfois délivré de fausses informations pour empoisonner ceux qui les questionnaient. « Le savoir peut être un contre-pouvoir, une connaissance du terrain qui permet de se cacher, une contre-enquête qui permet, partie par partie, de déterminer par quel aspect [l'ennemi] est attaquant », conclut Samir Boumediene. *Le savoir est possibilité d'émancipation.* »

Lisa Giachino

* Voir un médecin était loin d'être accessible à tous les malades.

> *La colonisation du savoir, Une histoire des plantes médicinales du Nouveau Monde (1492-1750)*, Samir Boumediene, Éditions du monde à faire, 2016. Gallimard (Folio Histoire), 2022, pour l'édition poche.

Au Japon, la médecine par les plantes est remboursée

La médecine Kampo, en japonais 漢方医学 (Kanpō igaku), est dérivée de la médecine traditionnelle chinoise. Elle utilise uniquement des remèdes à base de végétaux. Holistique, la logique de la médecine Kampo est différente de celle de la médecine traditionnelle occidentale. Aux médicaments contenant un principe actif majoritaire, elle préfère une formulation composée de nombreuses drogues naturelles, en fonction des symptômes du patient et de sa constitution physique.

Les formules Kampo sont majoritairement prescrites dans le cadre de rhinopharyngites, constipation, crampes musculaires, symptômes de la ménopause et bronchites. Au Japon, un traitement par médicaments de synthèse est trois fois plus cher qu'un traitement phytothérapeutique Kampo.

Près de 150 drogues végétales sont utilisées par le Kampo. Selon la posologie recommandée par le médecin, le patient se rend chez l'herboriste, qui lui prodigue le nécessaire et le conseille sur le mode de préparation. Néanmoins, les industries pharmaceutiques se sont approprié la discipline, produisant en sachet ou en sirop des compositions fixes aux formules standardisées. 148 formules Kampo standardisées, 241 principes actifs et 5 préparations sont prises en charge par l'assurance maladie.

Lucile Vitrac

D'après Manon Traversaz, *Usages phytothérapeutiques de la médecine traditionnelle Kampo au Japon*, Sciences pharmaceutiques, 2018.

Se soigner sans piller la flore

Huiles essentielles et autres remèdes naturels nous donnent l'impression de nous rapprocher de la nature. Pourtant, l'explosion du marché des plantes médicinales menace la flore. Revoir notre rapport à la santé permet de pratiquer une phytothérapie plus sobre et réfléchie.

Comment se soigner de façon naturelle, sans nuire à la flore sauvage ? Alors que le marché des remèdes à base de plantes explose, la question n'a rien d'anodin. Après une période « tout chimique », la « vague verte » est arrivée dans les années 80, rappelle l'ethnobotaniste Laurence Chaber : « Les gens ont voulu des médicaments alternatifs. » Dans un premier temps, les laboratoires se sont tournés vers les marchés les plus économiques pour se fournir en matières premières – le Maroc notamment, où l'arganier, le romarin et l'origan sont mis à rude épreuve (lire ci-dessous). En 2018, la France a importé 44 000 tonnes de plantes aromatiques et médicinales, rapporte Aline Mercan dans son *Manuel de phytothérapie écoresponsable**. En dix ans, les volumes ont augmenté de 21 %. On trouve parmi ces importations des plantes exotiques, mais aussi de la verveine, de la valériane, du thym, de l'hélichryse ou de la lavande. « Les principaux pays exportateurs vers la France sont le Maroc, la Chine et l'Inde. Le thym polonais représenterait 80 % du thym consommé en France », indique l'ouvrage. Ces dernières années, les exigences de traçabilité et de transparence ont poussé certains laboratoires à développer des filières d'approvisionnement plus locales. Tant mieux ? Oui, mais... La « surcueillette » n'a pas pour autant disparu. Elle s'est simplement rapprochée (pour une partie) des lieux de fabrication et de consommation. « La pression



Les extraits simples (tisanes, décoctions, teintures, poudres) utilisent beaucoup moins de ressources que les huiles essentielles. À l'image, le droguier de Thierry Thévenin, paysan-herboriste dans la Creuse. © BÉRÉNICE ROLLAND

du marché sur la ressource est énorme », souligne Laurence Chaber. Les laboratoires se fournissent auprès de différents professionnels : cueilleurs nomades, agriculteurs ayant aussi une activité de cueillette... Face à cette diversité d'acteurs, « l'une des vocations » du Syndicat Simples (Syndicat inter-massif pour la production et l'économie des simples) est alors de « former de façon suffisamment précise les producteurs », ajoute Laurence Chaber.

Carnet de cueillettes

Le cahier des charges du syndicat annonce qu'il est « indispensable que le cueilleur connaisse bien l'écologie et la botanique du milieu dans lequel il prélève, ainsi que les plantes qu'il cueille. Ce qui induit la cueillette sur un territoire restreint. Le cueilleur se doit de tenir un carnet des cueillettes avec les cartes des sites, les dates et les quantités récoltées », et de partager ces données avec les autres cueilleurs locaux. Dans le cas des espèces vivaces, les cueillettes doivent être espacées d'au moins trois ans – jusqu'à 15 ans pour la gentiane.

Des règles respectées par les herboristes volontaires, mais certainement pas par tous les acteurs de la filière. À l'autre bout de la chaîne, les usagers de plantes médicinales peuvent cependant contribuer à réduire la pression sur la flore... tout simplement en réduisant leur consommation.

C'est le propos du livre d'Aline Mercan. Cette médecin et phytothérapeute commence par remettre les pendules à l'heure. « Il n'y avait que 50 000 humains en -100 000, répartis sur une Terre encore intacte », écrit-elle. Alors que les espaces naturels sont en régression, « avez-vous envisagé ce qu'il adviendrait d'elles si sept milliards et demi d'individus se mettaient à utiliser les plantes médicinales au quotidien ? » Aujourd'hui, 60 à 90 % du marché des plantes aromatiques et médicinales est d'origine sauvage, dont 20 % sont déjà en danger. C'est l'une des nombreuses contradictions dont nos sociétés ont le secret : nous voulons nous soigner par les plantes pour nous rapprocher de la nature mais, ce faisant, nous la mettons en danger.

Homo pharmaceuticus

Comment sortir de cette impasse ? D'abord en interrogeant l'*Homo pharmaceuticus* que nous sommes, propose Aline Mercan. « L'idéologie médicale moderne, qui nous imprègne tous à divers degrés, suggère qu'à tout problème correspond sa solution médicamenteuse, sous la forme d'un produit thérapeutique qu'il suffit d'avaler. Les boîtes s'accumulent dans les placards, témoignant de nos rêves de guérison à bas investissement personnel. » Il est possible d'en prendre le contre-pied en s'inspirant de nombreuses médecines orientales, dans lesquelles les praticiens com-

mencent par « conseiller les patients sur leur mode de vie. Le traitement par une médication n'intervient qu'en dernier recours, et encore : on la refuse aux patients qui ne se résolvent pas à modifier en priorité les grands déterminants de leur hygiène de vie ».

Sans forcément consulter un thérapeute, on peut prendre soin de son système immunitaire en agissant sur les sources de stress, en ayant une activité physique, en soignant son sommeil et son alimentation, plutôt que d'acheter des compléments alimentaires.

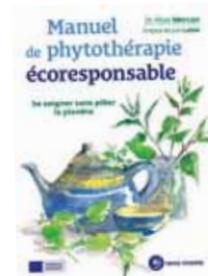
Huiles essentielles : le big size de la phytothérapie

La phytothérapeute nous invite à remettre en cause une autre de nos habitudes : la surconsommation d'huiles essentielles. « Puissance », « quintessence », « concentration »... « Sur le plan des représentations, l'aromathérapie est à la phytothérapie ce que le big size est au fast food », écrit-elle. Pourtant, son efficacité n'est pas toujours meilleure, car la distillation concentre certaines molécules, mais peut faire disparaître une partie des principes actifs de la plante. Et surtout, elle consomme une quantité énorme de ressources : « Jusqu'à 3 tonnes de pétales par kg d'huile essentielle pour la rose de Damas, après deux distillations par ailleurs très énergivores. Sans compter la déforestation opérée pour fournir du combustible pour les alambics... »

Actuellement, en France, environ 40 % de la valeur de commercialisation des plantes médicinales se fait sous forme d'huiles essentielles, et ce marché est en pleine expansion, à tel point que des fonds de pension et grands groupes commerciaux y investissent.

On peut donc privilégier des extraits simples de plantes (tisanes, décoctions, teintures, extraits secs, poudres), tout en évitant « d'accumuler et de multiplier les plantes à l'activité redondante ». Si l'on estime avoir vraiment besoin d'une plante exotique, on peut choisir une filière du commerce équitable, comme Artisans du Monde ou Guayapi pour le guarana. Pour éviter le gaspillage, les mélanges peuvent être commandés en pharmacie. Et on peut, surtout, se fournir en circuits courts et locaux, voire cultiver ses propres plantes médicinales quand c'est possible.

Lisa Giachino



*Dr Aline Mercan, *Manuel de phytothérapie écoresponsable, Se soigner sans piller la planète*, Terre Vivante, 2021.

PAS BÊTE LA PLANTE

L'Académie des sciences chinoise a décrit une stratégie de camouflage adoptée par *Fritillaria delavayi*, une plante de rocaïlle himalayenne surexploitée par la médecine chinoise (on ramasse son bulbe, ce qui détruit la plante). *Fritillaria* a abandonné sa couleur jaune citron pour un gris-brun qui lui permet de se confondre avec les pierres, mais uniquement dans les zones où elle est ramassée, rapporte Aline Mercan dans son *Manuel de phytothérapie écoresponsable*.

L'AUTOMÉDICATION CHEZ LES CHIMPANZÉS

Autre info donnée par Aline Mercan : « Les chimpanzés n'utilisent pas moins de 150 plantes médicinales qu'ils ingèrent selon leur état de santé. »

RUÉE SUR L'HARPAGOPHYTUM

L'*Harpagophytum*, à la mode dans le monde entier pour traiter arthrose et douleurs articulaires, est originaire du Kalahari, en Namibie, qui fournit 90 % du marché mondial. Pas sûr que la cueillette permette à la plante de se renouveler.

PLANTES OUVRIÈRES

Il y a les plantes qui soignent... et celles qui participent au travail. Camille Martin, qui a dessiné la couverture de ce numéro, a aussi réalisé les illustrations d'un livret-jeu sur les « plantes ouvrières », pour le compte de l'Association du patrimoine industriel, basée à Genève. Elles ont

servi à teindre, peindre, tanner, carder, fabriquer des cordes ou encore imprimer... Les « belles fonctionnelles », les « sauvages apprivoisées » et les



« mécaniques vivantes » sont présentées sous forme de cartes, imprimées en sérigraphie.

Raul Guillén, Camille Martin, Chanvre, Chardon et autres plantes ouvrières de Genève et de la Vallée du Rhône, API, Genève, 2022, 18 euros.

ecomuseapi@gmail.com

BIEN CUEILLIR LE THYM

Comment cueillir le thym sans l'amocher ? Utiliser un couteau, une serpette ou un sécateur bien aiguisés. Couper de préférence au printemps, à hauteur des jeunes rameaux souples et fins. Ne jamais couper la partie boisée. Couper complètement le haut d'une touffe, plutôt que de cueillir ça et là. Ne pas couper plus d'un an sur deux au même endroit (reste à savoir qui d'autre que soi cueille à cet endroit...). Ne couper à l'automne que si les pluies ont revivifié la plante. Source : Muséum d'Artemisia, Forcalquier

À ÉCOUTER

Radio Zinzine, basée près de Forcalquier, a enregistré de chouettes émissions sur l'herboristerie. www.zinzine.domainepublic.net

Sombre horizon pour l'origan sauvage

Connu notamment pour ses propriétés anti-infectieuses à large spectre, l'origan du Maroc (*Origanum compactum*) est soumis à une pression dévastatrice pour fournir le marché international. Cueilli massivement, souvent avant qu'il ne graine, racines arrachées, sa régénération à l'état sauvage n'est plus assurée. Les grossistes ne prêtent que rarement attention aux conditions dans lesquelles il est ramassé, alors que ce sont parfois des enfants qui sont envoyés pour assurer des revenus à leur famille. Presque déjà éteint dans les régions méridionales du pays, de nouvelles zones sont menacées dans le Nord. Dans le massif du Rif, Souhad Azenoud*, agroécologiste, travaille à la préservation des semences et des savoir-faire locaux. Au-delà de la cueillette, elle forme et sensibilise à l'agroécologie, à la prévention des pollutions, de la déforestation... Il s'agit d'expliquer aux habitants pourquoi et comment préserver leurs ressources de plantes sauvages endémiques, notamment en les valorisant économiquement. De jeunes apiculteurs protègent aujourd'hui cette plante mellifère.

Lucie Aubin

*Le documentaire *Cueilleurs en résistance*, de Julien Desprées (La Mare, 2019), présente l'initiative de Souhad. Lire aussi *Aimer, cueillir et protéger nos plantes médicinales*, d'A. Mercan, J.-C. Monnier et D. Tentea (Terre vivante, oct. 2023).

QUI VEUT ENCORE DES JO ?

Les villes candidates à l'organisation des Jeux olympiques se font de plus en plus rares. Au point que le Comité international olympique (CIO) peine désormais à en trouver.

8,8 milliards d'euros. C'est, sans compter les imprévus de dernière minute, ce que devraient coûter les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris qui auront lieu cet été. C'est donc 2 milliards de plus que ce qui était prévu, un surcoût qui semble inévitable dans l'organisation des JO du XXI^e siècle : à Tokyo (2021) comme à Rio (2016), le budget avait également dépassé les prévisions de plus de 2 milliards. Cela semble même être un strict minimum : en 2012, Londres tablait sur des dépenses de 4,8 milliards, elles auront finalement atteint 10,9 milliards. Quant à Pékin, où tout était à construire, n'en parlons pas : le budget final a dépassé les 32 milliards, soit plus de dix fois les prévisions ! La Chine s'en remettra. Pour la Grèce, en revanche, c'est plus compliqué... En 2004, les JO revenaient là où ils ont vu le jour – sous une forme bien différente – il y a 3 000 ans. C'est aussi à Athènes que s'étaient déroulés les premiers Jeux olympiques modernes, en 1896, après avoir été relancés par le baron français Pierre de Coubertin. 2004 marquait donc un retour aux sources ? Géographiquement, oui. Pour le reste, les choses ont bien changé : l'argent et la démesure se sont emparés des Jeux. « *La bascule a eu lieu dans les années 1980, avec la vente des droits de retransmission télé, explique Matthieu Llorca, maître de conférences en Économie à l'Université de Bourgogne et auteur d'une étude intitulée « Bénéfices, coûts et héritages des Jeux olympiques ». À partir de là, pour pouvoir vendre ces droits plus cher, il faut que les images soient plus spectaculaires. Et comme une partie de cet argent est reversée aux fédérations sportives, tout le monde est lancé dans cette course au "spectacularisme" et au gigantisme. Il y a donc de plus en plus d'épreuves, de plus en plus de pays qui participent, de plus en plus de moyens techniques... Une énorme machine est lancée.* »

LA GRÈCE RUINÉE

Cela passe notamment par des infrastructures de plus en plus importantes. Les sponsors alignent les billets pour voir leurs marques apparaître sur les écrans du monde entier. Quant aux pays hôtes, ils y trouvent l'occasion de démontrer leur puissance. Le fric devient roi. Le budget des Jeux d'Athènes devait être de 5,3 milliards, il a plus que doublé. La facture finale a ainsi augmenté la dette du pays de 2 à 3 %, ce dont il n'avait assurément pas besoin. À partir de 2008, la Grèce s'enfonça dans la crise, que les Jeux ont lourdement aggravée. « *En 2004, la dette publique grecque était déjà énorme, mais au lieu de mettre de l'argent disponible dans l'éducation ou la santé, il a été investi dans les JO...* », observe Matthieu Llorca. Vingt ans plus tard, le pays garde des stigmates de cet épisode. Certaines infrastructures créées pour l'occasion ont été revendues au privé pour renflouer les caisses, d'autres sont laissées à l'abandon ou continuent de peser sur les finances publiques. C'est le cas du stade olympique, qui est désormais fermé au public en raison de faiblesses constatées dans la structure métallique de la toiture, installée dans l'urgence avant l'ouverture des Jeux. De nouveaux travaux, donc de nouvelles dépenses, sont à prévoir pour le remettre en état.

PARIS UNIQUE CANDIDATE

Paris devrait échapper à un tel sort, même si les sommes engagées restent énormes, et qu'on ne connaîtra jamais le coût réel de l'opération : les heures supplémentaires payées aux policiers pour surveiller l'événement, par exemple, seront certainement inscrites dans le budget du ministère de l'Intérieur, mais pas dans celui des JOP.



Officiellement, 2 milliards d'euros d'argent public seront dépensés, essentiellement consacrés à la construction et à la rénovation d'ouvrages, financées à 50/50 avec le CIO à travers la Solideo (Société de livraison des ouvrages olympiques). La capitale française fait-elle pour autant une bonne affaire ? « *Si cela était si enviable d'organiser les Jeux, pourquoi n'y avait-il plus aucune ville candidate en dehors de Paris ? Plus aucune, insiste le docteur en droit Frédéric Viale dans l'ouvrage collectif Paris JO 2024, Miracle ou mirage ?*. Toronto, Hambourg, Rome, Budapest : les unes après les autres, les villes se sont désistées. Soit après un référendum local (Hambourg), soit du seul fait de la menace de l'organiser (Budapest), soit après des élections municipales ayant placé le sujet au cœur des débats publics (Rome) et à chaque fois parce que le coût a paru effrayant.* » Restait Los Angeles, mais

l'affaire s'est réglée sur un coin de table du CIO, qui se rendait compte que les candidats se faisaient de plus en plus rares : ce sera donc à Paris en 2024 et à Los Angeles en 2028. Les effusions de joie qui ont éclaté lors de l'annonce du choix du CIO pour 2024 tiennent donc du théâtre... Au moins aura-t-on échappé à ça en apprenant que la France organiserait les JO d'hiver en 2030. La situation était pourtant sensiblement la même : les Alpes françaises représentaient la seule candidature sur laquelle le CIO pouvait vraiment compter. Chez les deux autres prétendants (Suisse et Danemark), un référendum aurait par la suite été organisé pour demander son avis à la population, et l'issue de la consultation aurait vraisemblablement été négative. Le CIO a préféré le modèle français, dans lequel on ne demande pas leur avis aux citoyen-nes ! Qu'aurait donné un référendum ? Nous ne le saurons jamais. À quelques mois de la cérémonie d'ouverture, la propagande, voire l'embrigadement (lire p. 14) visant à faire adhérer la population à « *la grande fête du sport* » est immense. Pourtant, ces Jeux sont loin de faire l'unanimité. Ils peuvent être contestés pour le gaspillage d'argent public qu'ils génèrent, leurs impacts sociaux (lire p. 13), l'idéologie libérale qu'ils véhiculent, et pour les lois liberticides qu'ils permettent de faire adopter (lire p. 15). Ou encore pour leur impact écologique, une telle réunion mondiale ne pouvant d'aucune manière se prétendre vertueuse pour la planète (lire p. 13).

*Paris JO 2024, *Miracle ou mirage*, ouvrage collectif, coordination Frédéric Viale, éd. Libre & Solidaire.

L'ÉPOUVANTAIL TOTAL

Le géant pétrolier Total a bien failli être l'un des sponsors officiels des JOP de Paris. Selon des informations du *Monde*, le PDG Patrick Pouyanné y aurait renoncé suite à des discussions avec la maire de Paris, Anne Hidalgo. Il est vrai que pour des Jeux qui se veulent « *exemplaires* » d'un point de vue environnemental, permettre à Total de se dorner l'image aurait fait tache... Sauf que les autres sponsors ne sont guère plus reluisants. Ainsi, parmi les sept partenaires « *Premium* », on trouve la marque de grande distribution Carrefour, l'électricien EDF ou le groupe de téléphonie mobile Orange. L'aviation figure en bonne place parmi les partenaires « *officiels* », qui comptent dans leurs rangs le groupe ADP (aéroport de Paris) et la compagnie Air France – mais il est vrai qu'aviation et Jeux olympiques font toujours très bon ménage. Entre des grandes banques et assurances, on trouve aussi quelques-uns des plus gros pollueurs directs du pays, tels Arcelor Mittal (aciéries) et CMA-CGM (transport maritime de marchandises). Tous ces sponsors ont rapporté 1,2 milliard d'euros au Cojop, le Comité organisateur des JOP. Mais il y a aussi les « *partenaires mondiaux* », qui traitent directement avec le CIO : Alibaba (équivalent chinois d'Amazon), Airbnb (dont le business est basé sur le tourisme de masse), Bridgestone (fabriquant de pneus), Toyota (voitures individuelles), Coca Cola (gigantesque consommateur d'eau potable), et quelques fers de lance des nouvelles technologies (Atos, Panasonic, Samsung, Intel...). On serait presque tentés de prendre la défense de Total !

L'ANTINOMIE DE « JO ÉCOLOS »



liste. Comment le grand raout planétaire du sport pourrait bien avoir un effet positif sur le climat ? En gros, le plan des organisateurs était le suivant : limiter les dégâts, puis « compenser les émissions carbone au-delà de celles liées aux Jeux » – passant évidemment sous silence tous les problèmes posés par ce système des compensations.

En se fiant aux prévisions de ces mêmes organisateurs, les émissions des JOP qui se tiendront cet été se partageront en trois tiers : un tiers pour les déplacements, un tiers pour les constructions, un tiers pour les activités connexes (restauration, hébergement, sécurité, etc.). Une répartition « tout à fait courante » pour des JO, rapporte Martin Müller, professeur de géographie et durabilité à l'Université de Lausanne, et qui étudie les grands événements sportifs depuis 15 ans.

DES MILLIONS DE VISITEURS

Un bon point pour les Jeux de Paris : par rapport à d'autres éditions, ils se distingueront par une diminution importante du nombre de constructions neuves. La capitale peut en effet compter sur de très nombreuses infrastructures déjà existantes, et entend s'appuyer avant tout sur celles-ci, faisant ainsi baisser sérieusement les émissions carbone liées à ce domaine. Selon les organisateurs, un seul équipement d'importance sera construit pour l'occasion : un centre aquatique en Seine-Saint-Denis, qui, une fois les Jeux terminés, sera utilisé par les habitants du département, jusque-là sous-équipé en la matière. Quant à l'autre construction importante, le village olympique, il sera par la suite

reconverti en bureaux et habitations. Tout n'est pas parfait : les dimensions des bassins répondent plus aux exigences olympiques qu'à celles des habitant-es de Seine-Saint-Denis, la reconversion du village olympique en appartements nécessite des travaux qui feront grimper le niveau des loyers, etc. Mais, au moins les JOP ne devraient-ils pas laisser derrière eux d'« éléphants blancs », nom donné aux grandes constructions, typiquement des stades, réalisées pour une compétition précise et qui ne servent plus à rien une fois celle-ci terminée. À Paris, les grands travaux seront surtout des rénovations d'équipements existants. « Sur ce plan, Paris 2024 fera probablement mieux que la plupart des villes hôtes précédentes. Par contre, je ne vois pas encore de politique pour diminuer les déplacements en avion, l'autre grande source d'émissions », s'inquiète Martin Müller.

Car en promettant un événement « à contribution positive pour le climat », les organisateurs n'ont pas fourni le détail de leurs actions et de leurs calculs qui permettraient d'atteindre un tel résultat. Or, de quoi parle-t-on ? D'un grand rassemblement de 15 000 athlètes se déplaçant avec leur staff et venant – c'est tout l'intérêt des JOP – de tous les coins du globe. Des dizaines de milliers de personnes qui débarqueront donc par avion. Mais ce n'est rien, par rapport aux touristes attendus pendant les épreuves : un peu plus de 15 millions d'individus devraient prendre part aux activités liées aux JOP (assister à une épreuve, se rendre dans une fan zone, etc.) selon les prévisions de l'Office de tourisme de Paris, dont un peu plus de 10 % viendront de l'étranger. Ce chiffre doit certes être pondéré, car avec ou sans compétition sportive, Paris est l'une des villes les plus touristiques du monde.

DIVISER L'EMPREINTE PAR DEUX

Dans une certaine mesure, celles et ceux qui viennent pour les JOP remplaceront les touristes « habituels ». Il reste que ces grands rassemblements sportifs encouragent fortement les voyages, et notamment ceux effectués en avion. Sur recommandation de l'Ademe, le comité d'organisation a finalement renoncé

à utiliser l'expression de « Jeux à contribution positive pour le climat ». Il continue néanmoins d'afficher un objectif ambitieux : « Diviser de moitié l'empreinte carbone des Jeux par rapport aux éditions précédentes. » 3,5 millions de tonnes équivalent CO₂ ont été émises, en moyenne, lors des Jeux de Londres en 2012 et ceux de Rio en 2016. Paris 2024 espère limiter la casse à 1,58 million de tonnes, ce qui n'est déjà pas rien : cela correspond « aux émissions annuelles de près de 800 000 personnes, selon les objectifs fixés dans les accords de Paris pour 2050 », note Martin Müller. Comme nous venons de le voir, des efforts ont été faits en matière de construction. Mais au-delà ? « J'attends encore les détails de la composition de l'empreinte CO₂, surtout parce que la réduction promise par rapport aux JO précédents est importante et j'aimerais comprendre comment elle sera réalisée », remarque, sceptique, Martin Müller.

Les mesures annoncées : « Électricité renouvelable pour tous les sites [mais le mix électrique français reste le même pour les JOP... Ndlr], desserte en transports en commun pour 100 % des sites [sur un réseau déjà existant mais avec des prix multipliés par 2, Ndlr], plan de restauration durable [moins de viande dans les assiettes, c'est très bien mais l'impact sera mineur, Ndlr], plan numérique responsable [à base de 5G, il paraît compliqué d'être "responsable", Ndlr], équipements temporaires réalisés en matériaux bas carbone, déploiement de l'économie circulaire... »

On peine à croire que ces mesures suffisent. Selon Martin Müller, il faudrait, plus radicalement, mettre un coup d'arrêt à la démesure olympique : « Nous ne pouvons plus avoir le déplacement de dizaines ou même de centaines de milliers de personnes en avion pour regarder un match ou deux. La taille de ces événements doit diminuer pour remettre le sport au centre. Je m'imagine des fan zones aménagées dans toutes les grandes villes du monde où les amateurs peuvent regarder leurs sports préférés en direct, sur un grand écran, dans une belle ambiance, au lieu de prendre l'avion pour se rendre à l'autre bout du monde. »



Événement planétaire, les Jeux olympiques ne pourront sans doute jamais se targuer d'être « écologiques », comme ont pourtant tenté de le dire les organisateurs parisiens.

En mars 2023, les organisateurs n'y allaient pas de main morte : ils affichaient la volonté de faire des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris « le premier événement sportif mondial à contribution positive pour le climat ». Une ambition louable, qui semblait surtout totalement irréa-

DEHORS, LES PAUVRES !

Les autorités veulent visiblement faire place nette pour accueillir les JO de Paris : précaires, sans-abris, personnes en situation de prostitution, marginaux sont envoyés loin de la capitale.

Le gouvernement le clame haut et fort : il veut « faire des JO 2024 une réussite française et un événement populaire » ! Populaire ? Le prix des billets pour y assister relativise beaucoup cet adjectif. Nous nous sommes rendus sur la billetterie en ligne ce 22 janvier. Il y avait bien une petite poignée de tickets à prix « réduit », quoique pas donné non plus : 40 euros, pour assister à une rencontre de tour préliminaire du tournoi de foot, mais sans en connaître les protagonistes. Les tarifs grimpent ensuite à une centaine d'euros pour, notamment, voir des épreuves de tir à l'arc. Ensuite, les prix s'envolent à plusieurs centaines d'euros. Il restait également quelques places pour assister à la cérémonie d'ouverture. Pour cela, comptez... 2 700 euros !

EN MOYENNE, 800 EUROS LA NUIT

Et cela ne concerne que le prix d'entrée sur les sites olympiques. Encore faudra-t-il vivre, manger, se loger, se déplacer dans Paris... Et là, c'est encore pire. Le prix des transports en commun, par exemple, va doubler durant les Jeux. Mais la plus grande galère sera sans doute de se loger – bien que la mission paraît tout simplement impossible pour le plus grand nombre. Les touristes devront ainsi déboursier, en moyenne, entre 700 et 800 euros la nuitée, soit 3,5 fois les prix habituellement pratiqués à Panama (1). Résultat : les propriétaires préfèrent mettre

leurs locataires dehors pour empocher le magot durant les Jeux. Idem pour les hôtels qui louaient habituellement des chambres au Samu social : ils n'ont plus de place pour les pauvres.

VERS UN HÉRITAGE SOCIAL NÉGATIF ?

Ce ne sont donc pas uniquement les touristes non fortunés qui ne pourront pas se loger : leurs homologues parisiens auront également du mal à rester dans la capitale durant les Jeux ! Pour les étudiants bénéficiant d'une chambre en résidence Crous, par exemple, la messe est dite : le gouvernement a autorisé, par la loi du 26 mars 2018, à louer les logements étudiants au Comité d'organisation des JOP. En fait, tout ce que la ville compte de précaires et de marginaux est repoussé hors de ses murs, sans préparation, dédommagement ni visibilité sur l'après, comme le dénonce le collectif Le Revers de la médaille. Plus de 80 associations s'y sont regroupées (Médecins du monde, Emmaüs France, Action contre la faim...), « pour alerter sur le nettoyage social opéré dans les rues de Paris dans le cadre de ces Jeux. On n'est pas contre l'organisation des Jeux à Paris, mais nous demandons que ce soit fait dans le respect des droits des personnes et notamment des plus vulnérables : celles qui vivent à la rue, les femmes en situation de prostitution, toutes celles et ceux qui vivent et travaillent en situation de précarité dans l'espace public », explique Aurélie Huot, directrice adjointe de Barreau de Paris Solidarité, association qui œuvre pour l'accès au droit et membre du collectif Le Revers de la médaille.

Ces derniers mois, la pression s'est fortement accentuée. Les tentes et les affaires de personnes sans domicile sont brutalement confisquées, les personnes en situation de prostitution se

voient délivrer des OQTF (obligation de quitter le territoire français), des centres d'accueil ou des squats sont évacués, des personnes exilées sont envoyées dans des sas en régions où leur situation doit être examinée – mais surtout où elles ne sont plus visibles des touristes « olympiques »...

« PAS PRÊTS DU TOUT »

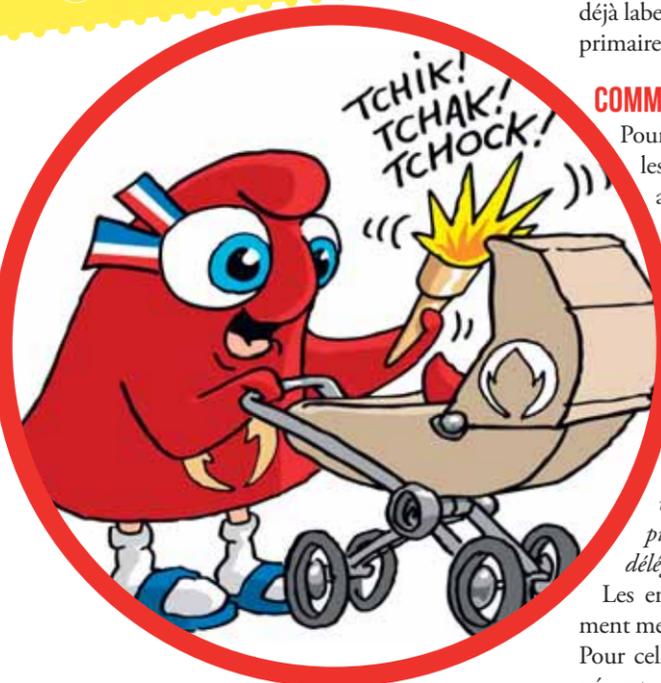
« Démanteler des campements, déplacer des personnes... Ce ne sont pas des phénomènes nouveaux, mais ça s'est fortement intensifié ces derniers mois. Et des policiers nous ont confirmé, oralement, que c'était organisé dans le cadre des Jeux olympiques pour nettoyer l'espace public », rapporte Aurélie Huot.

Alors que les organisateurs affirment vouloir faire de ces Jeux les plus « inclusifs de l'histoire » et laisser derrière eux un « héritage social », celui-ci pourrait bien se révéler négatif : « Si on continue d'éloigner ainsi des gens sans préparation ni concertation, les associations vont perdre le lien qu'elles avaient avec ces personnes, et ce sera très dur de le recréer. La mairie de Paris semble entendre nos alertes, mais c'est beaucoup plus compliqué avec la préfecture. Il faut se dépêcher de trouver des solutions alternatives : monsieur Estanguet (2) affirme que nous sommes prêts pour les Jeux. En ce qui concerne la rue, non, nous ne sommes pas prêts du tout. »



1 - Étude Le Parisien / Lycaon-Immo, 5/11/23.

2 - Tony Estanguet, président du comité d'organisation des Jeux, ex-champion olympique de canoë, sorte de Thomas Pesquet des JOP de Paris.



déjà labellisé près de 8 700 établissements de la primaire à l'université.

COMMENT FONCTIONNE L'AFFAIRE ?

Pour prétendre au label « Génération 2024 », les établissements doivent candidater auprès du rectorat de leur académie et proposer un « projet pédagogique » qui réponde au cahier des charges. Par exemple, il s'agit de s'engager à « développer des projets structurants avec des clubs sportifs locaux », de « participer à des événements promotionnels en lien avec les JO » tels que la Journée nationale du sport scolaire, ou encore d'« organiser un voyage scolaire à thème sur un site olympique ou un site d'accueil JOP 2024 des délégations étrangères ».

Les enseignants volontaires peuvent également mettre en place des « classes olympiques ». Pour celles-ci, le programme scolaire de l'année est modifié : « Les élèves ont des cours liés aux JO dans la plupart des matières. En SVT par exemple, ils étudient le corps à travers le sport », témoigne Ghislain Rousset, professeur d'Éducation physique et sportive (EPS) participant au dispositif dans un collège labellisé à Saint-Denis. « Avoir le label Génération 2024, c'est une reconnaissance d'excellence », clame Éric Monnin, vice-président de l'université de Franche-Comté, délégué à l'Olympisme – Génération 2024.

Mais la mesure centrale de Génération 2024 s'avère être la semaine olympique et paralympique (SOP) (1). Elle consiste à « mobiliser la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives inscrites dans l'ADN de l'Olympisme et du Paralympique », cinq jours durant, chaque année. Créée en 2011 – préalablement au lancement du label – elle se veut une réorientation du contenu des programmes vers l'olympisme et la pratique *in situ* de ses rituels. « Pour inaugurer la SOP, décrit Ghislain Rousset, chaque établissement organise une cérémonie d'ouverture qui peut comprendre un portage de la flamme olympique dans l'établissement. » Ensuite, les élèves sont amenés à se confronter dans des concours inter-classe de connaissances (histoire, géographie, SVT, etc.) et des épreuves physiques, l'objectif affiché étant toujours de promouvoir les trois grandes valeurs de Génération 2024 : excellence, ami-

tié et respect. En avril 2023, l'événement avait recueilli la participation de plus de 8 000 établissements.

C'est ainsi que la « Génération 2024 » doit devenir une génération d'« ambassadeurs en herbe » des olympiades. En outre, les élèves peuvent être mobilisés pour participer à la communication des « valeurs olympiques » à travers plusieurs événements : « En avril prochain, des élèves, au nombre de 2024, seront amenés à danser à l'occasion d'une vaste chorégraphie promotionnelle organisée à Vincennes », nous précise Ghislain Rousset. Un événement qui n'a pas encore fait l'objet d'une communication officielle.

LE SPORT, C'EST LA SANTÉ ?

Si l'obtention du label ne s'accompagne d'aucun moyen financier supplémentaire pour la mise en place des projets intra-établissement (2), qui se tiennent donc à moyens constants, ces derniers auront l'immense privilège de recevoir le « kit du labellisé » : plaque murale à fixer à l'entrée de l'établissement, drapeau, sac aux couleurs des JO pour transporter le matériel sportif. Pis, le dispositif participerait à éluder les problématiques réelles que rencontre aujourd'hui l'enseignement de l'EPS. Le manque d'accès aux équipements ou encore la formation insuffisante des professeurs du primaire en font partie, ce qui explique notamment qu'un élève sur six arrivant au collège ne sache pas nager, avec les conséquences que l'on connaît pour leur sécurité.

« Il est démontré que l'activité physique et sportive a des vertus en matière de lutte contre l'obésité et d'inclusion des jeunes. » C'est ce que l'on peut lire dans le dossier de presse du CIO signé par l'ancien premier ministre Édouard Philippe, pour justifier le plan Génération 2024.

S'il est important de rappeler que « 17 % des enfants de 6 à 17 ans étaient en surpoids dont 3,9 % en situation d'obésité en 2015 » (3), il peut sembler contradictoire de vouloir combattre cette situation par la discipline sportive. Selon Patrick Vassort (4), professeur de sociologie à l'université de Caen, « le sport apprend aux élèves à cultiver l'effort et la souffrance, c'est-à-dire à ne pas écouter leur corps ». Pour ce dernier, les initiatives de ce genre favorisent la mise en avant du corps sportif : musclé, parfois mince jusqu'à la maigreur, largement diffusé dans la sphère médiatique. « Au nom de la lutte contre

l'obésité, on met en avant une approche à certains égards pathologique du corps. Si le sport de haut niveau était si bon, pourquoi tant de sportifs professionnels sont fracturés, cassés et mettent en danger leur santé ? », questionne Patrick Vassort, qui appelle de ses vœux une activité physique ne convoquant pas « la victoire sur les autres ».

LES ÉTUDIANTS, SOUS-PAYÉS OU BÉNÉVOLES

Dernier volet : le programme G24 cherche à intégrer 10 000 jeunes de 16 à 30 ans sur trois ans dans le cadre d'un service civique. Des jeunes qui seront « les visages des JO [...] [et] contribueront à créer l'atmosphère des jeux », comme le souligne Alexandre Morenon-Condé, directeur délégué des volontaires pour les JO 2024. Leurs missions restent semblables : « le renforcement de la pratique sportive et de l'impact social du sport à travers le monde ». Elle se décline à travers trois objectifs : la « culture et [l']éducation aux valeurs olympiques et paralympiques », le « développement de la pratique sportive » et la « coopération internationale, paix et développement ».

« L'institution olympique porte une contradiction, conclut Patrick Vassort. Elle veut toujours rapprocher les peuples et les nations et pour ce faire, elle les met en concurrence, participant d'une rivalité larvée qui est tout sauf la paix ». Pour cela, quoi de mieux que le visage poupin de la jeunesse ?

Laura Fortuny, journaliste pour *Le Chiffon*



Adhérent du Syndicat de la Presse pas pareille, dont *L'âge de faire* fait également partie, *Le Chiffon* est un journal d'information critique consacré à Paris et à l'Île de France. Ce trimestriel a réalisé un numéro spécial sur les JO de Paris. Il s'agit de son numéro 11 (hiver 2023-2024). Pour se le procurer, rendez-vous sur leur site internet : lechiffon.fr.

- 1 - La prochaine aura lieu du 2 au 6 avril.
- 2 - Le budget de Génération 2024 est alloué majoritairement à l'édition de « ressources pédagogiques en ligne », aux « prestations en école » et autres événements promotionnels.
- 3 - Selon l'étude Esteban menée par Santé publique France. Un taux qui a assurément continué d'augmenter.
- 4 - Il a notamment publié « *Le Sport ou la passion de détruire* », Le Bord de l'eau, 2015.

SURF, AIR CONDITIONNÉ ET FIBRE OPTIQUE

Afin d'accueillir les médias et les juges de l'épreuve de surf, le comité d'organisation des JO et le gouvernement souhaitent ériger une tour en aluminium au large de Tahiti. Une construction qui pourrait avoir de lourds impacts écologiques, notamment sur les massifs coralliens.

Les Jeux auront principalement lieu à Paris, mais pas que. Quelques compétitions se tiendront à Marseille, Lyon, Bordeaux ou Nantes, et même à Tahiti : c'est en effet la Polynésie qui accueillera le concours de surf. Plus précisément, la presqu'île de Tahiti Iti, au large de la commune de Teahupo'o, réputée pour sa vague, qui serait l'une des plus belles du monde. Le site est en tout cas bien connu des surfeurs et surfeuses du monde entier, puisque des épreuves annuelles du circuit mondial de surf s'y tiennent depuis vingt ans. Le surf, à Teahupo'o, ce n'est donc pas nouveau. Depuis une vingtaine d'années, une tour en bois, installée en mer, accueille ainsi les juges de la WSL (World Surf League). Cette tour tient le coup, contre vents et marées, comme le souligne le surfeur tahitien Matahi Drollet dans une vidéo postée sur un réseau « social » : « Même pendant le "code rouge" en 2011, avec une série de vagues à 15 mètres, la tour a tenu. » Si le champion du monde a réalisé

une telle vidéo, c'est parce qu'il s'inquiète d'un projet soutenu par le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (Cojop) et le gouvernement, pour lesquels cette tour en bois ne fait pas l'affaire : elle ne répondrait pas aux normes de sécurité en vigueur, ni aux normes olympiques.

UN PAQUEBOT DE CROISIÈRE POUR HÔTEL

À la place, ils entendent ériger une tour en aluminium flamboyante, deux fois plus lourde, avec toilettes, fibre optique et air conditionné, à 450 mètres du rivage. Problème : celle-ci nécessite de réaliser des forages afin de couler des fondations en béton, dans une zone où s'étalent les massifs coralliens. Le constructeur doit utiliser une barge ayant un tirant d'eau de 80 cm afin d'atteindre le site retenu, détruisant sur son passage des coraux qui grimpent jusqu'à 30 cm en dessous de la surface. Matahi Drollet signale que les travaux font aussi peser un risque sur la vague elle-même, qui pourrait être modifiée en raison de la modification du relief sous-marin. Enfin, pour la même raison, les pêcheurs s'inquiètent de la possibilité de voir se répandre la maladie ciguatera causée par la consommation de poissons contaminés. Les habitant-es de Teahupo'o se sont massivement mobilisés,

ainsi que le monde du surf, pour dire non à cette construction. Dans le sillage de la vidéo de Matahi Drollet, une pétition en ligne a recueilli quelque 250 000 signatures. De quoi écorner sérieusement l'image de JO écolos souhaitée par les organisateurs... Ces derniers ont donc finalement accepté de retarder le lancement des travaux et d'étudier d'autres solutions. Mais la cérémonie d'ouverture approchant, certaines options, trop longues à mettre en œuvre, ont dû être écartées. Ainsi, l'idée de renforcer la tour existante a été abandonnée, faute de temps. Et c'est finalement le projet initial, revu à la baisse pour diminuer son impact écologique, qui doit être mis en œuvre. Ce nouveau projet « permet en particulier de réduire la profondeur de forage des fondations et d'utiliser une barge avec un plus faible tirant d'eau pour les travaux », promet le Cojop. Les coraux seront-ils effectivement épargnés ? L'avenir, les surfeurs et les pêcheurs du coin le diront. En revanche, un dégât écologique ne sera pas évité, c'est d'ores et déjà certain : celui qui consiste à héberger sportifs, staffs, juges et journalistes sur un grand paquebot de croisière durant toute la compétition.



PLUS VITE, PLUS HAUT, PLUS FORT... SUR LE SÉCURITAIRE

Les JO de Paris sont instrumentalisés par le gouvernement pour faire passer des lois sécuritaires et faire accepter des technologies de surveillance qui perdureront très vraisemblablement au-delà de la compétition.

Gérald Darmanin est d'ores et déjà le grand gagnant de ces Jeux olympiques. Le ministre de l'Intérieur n'a pourtant aucune chance de remporter le 100 mètres. Sa petite médaille à lui, il l'a décrochée le 19 mai dernier, lors du vote de la loi « relative aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024 et portant diverses autres dispositions ». Ainsi, le grand rendez-vous du sport mondial aura servi de base de lancement à des mesures sécuritaires et à la mise en place des technologies de pointe nécessaires à leur accompagnement. La plus emblématique de ces technologies est sans doute la vidéosurveillance qualifiée d'« intelligente » par le gouvernement, qui est en fait une vidéosurveillance automatisée, ou algorithmique (VSA).

Sitôt que celle-ci est évoquée, ses promoteurs s'empressent de préciser qu'il ne s'agit pas de reconnaissance faciale. Ainsi leur chef de file Gérald Darmanin a-t-il plaidé, devant les sénateurs, « pour le renforcement de la vidéo-protection dite intelligente, qui permet de cibler non pas tel ou tel individu, mais des personnes répondant à tel signalement, ou encore des catégories de gestes ». De quel genre de « signalement » parlait-il ? Il ne l'a pas précisé... « On tend souvent à opposer reconnaissance faciale et VSA, ce qui permet aux politiques et aux entreprises de dénoncer la première pour mieux faire accepter la seconde, observe Noémie Levain, juriste à La Quadrature du net. La reconnaissance faciale, qui permet d'associer une image à une identité civile, pose énormément de problèmes en termes de liberté, d'anonymat, etc. Mais la VSA en pose tout autant ! Ce sont d'ailleurs les mêmes entreprises qui mettent au point ces technologies, avec les mêmes ingénieurs. »

ACCÉLÉRER L'AGENDA SÉCURITAIRE

Concrètement, la VSA repose sur l'association de caméras de surveillance avec des algorithmes analysant en permanence les images et envoyant des alertes si quelqu'un ou quelque chose d'anormal ou de suspect est détecté. Reste à distinguer ce qui est « normal » de ce qui ne l'est pas, qui est « suspect » et qui ne l'est pas... Qui décidera des critères constituant les algorithmes ? Réponse :

l'institution policière elle-même, engendrant de fait de la discrimination et de la stigmatisation. Quid des libertés fondamentales, comme celles d'aller et de venir, ou se réunir – car il va de soi qu'un attroupeement un peu trop important sera immédiatement considéré comme suspect ? Ces questions n'ont pas été débattues, puisqu'il ne s'agit, officiellement, que d'une « expérimentation ».

Cette technologie n'est pourtant pas tout à fait neuve. La Quadrature du net a découvert qu'elle était déjà utilisée, illégalement, par plusieurs collectivités françaises, comme celle de Nice et de son maire technopolicier Christian Estrosi. « Cela fait plusieurs années qu'on suit l'évolution de la VSA, explique Noémie Levain. On savait qu'il y avait une volonté commune, entre les institutions et les entreprises qui développent ces technologies, de la rendre légale. Et là-dessus, arrivent les Jeux olympiques. Or, c'est un grand classique d'utiliser ce genre d'événements, qui constituent des moments d'exception, pour faire passer des lois exceptionnelles, et principalement des lois sécuritaires. Les JO sont ainsi instrumentalisés pour accélérer un agenda beaucoup plus large. »

Le rendez-vous sportif était clairement identifié comme une opportunité par la place Beauvau. Dans le Livre blanc de la sécurité intérieure, publié en 2020 par le ministère, il est signalé que les JOP « seront un événement aux dimensions hors normes posant des enjeux de sécurité majeurs : 15 à 20 millions de visiteurs, grands rassemblements, mobilités multiples, délégations officielles ». Voilà donc le prétexte idéal pour faire accepter à peu près tout et n'importe quoi en matière de sécurité.

UN PUR PRÉTEXTE

Ainsi, la VSA serait testée « afin d'éviter des incidents comme ceux qui ont eu lieu au Stade de France lors de la finale de la ligue des champions [de foot] en



mai 2022 ». Or ces incidents avaient eu lieu en raison d'une organisation désastreuse mise en place par le préfet de Paris et le ministre de l'Intérieur, qui étaient donc directement responsables de ce fiasco. Des dizaines d'événements encore plus importants se sont déjà tenus au Stade de France dans d'excellentes conditions. Bref, la VSA n'a rien à voir là-dedans, mais qu'importe, l'occasion est trop belle ! Les entreprises du secteur, elles, se frottent les mains, sachant pouvoir compter sur la complicité du gouvernement. Ainsi est-il encore précisé dans le Livre blanc que les JOP « constituent un marché majeur pour les entreprises françaises et un catalyseur unique pour permettre à la profession de changer de dimension ». Il ne s'agit donc pas tant d'assurer la sécurité des Jeux que de dynamiser une économie et d'opérer un changement de dimension sécuritaire, qui sera certainement définitif. La loi autorisant « l'expérimentation » de la vidéosurveillance algorithmique étend d'ailleurs cette possibilité à toutes les « manifestations sportives, récréatives ou culturelles (...) jusqu'au 31 mars 2025 », soit 9 mois après la cérémonie de clôture !

Autrement dit, la VSA ne disparaîtra pas à la fin des JOP, et il y a fort à parier qu'elle ne sera pas démontée au 31 mars 2025 non plus. Si un bilan est réalisé sur son efficacité, deux options s'offriront à ses promoteurs : soit elle a prouvé son utilité et ils plaideront donc pour sa légalisation définitive et son développement encore plus massif. Soit elle n'a rien démontré du tout, et ils expliqueront alors qu'il faut la faire évoluer, la perfectionner jusqu'à atteindre l'objectif souhaité.



ALORS QUE REVOILÀ LE PASS...

Le pass sanitaire, promis juré, c'était vraiment exceptionnel, car la situation était vraiment exceptionnelle. Malheureusement, les situations vraiment exceptionnelles pourraient se multiplier... Les Jeux olympiques, par exemple, en sont une. Et le préfet Nuñez a donc expliqué que certaines zones de la capitale ne seront accessibles que sur présentation d'un pass durant les Jeux. Les touristes, mais aussi les habitants des quartiers concernés, devront donc présenter un QR Code pour rentrer chez eux. Ça leur rappellera de bons souvenirs ! Et ça les habituera encore un peu plus à cette pratique en vue de la prochaine situation vraiment exceptionnelle ?



EXPLOITATION OLYMPIQUE

Le budget des Jeux se chiffre en milliards d'euros, et pendant que certains s'en mettent plein les poches, d'autres triment pour pas un rond. Le Comité d'organisation fera ainsi travailler 45 000 bénévoles durant le mois olympique.

Bon prince, il a néanmoins mis en place quelques garde-fous à travers une charte. Celle-ci garantit que les bonnes âmes qui bosseront gratos ne pourront pas travailler plus de 10 heures par jour, ni plus de six jours par semaine, et pas plus de 48 heures par semaine ! En retour, ils auront quand même le droit à un repas par jour (travaillé) et pourront garder leur tenue à la fin de l'événement. De quoi pourraient-ils bien se plaindre ?!

TRAVAILLEZ, VOUS ÊTES FICHÉS

Pour avoir la chance de bosser, les bénévoles doivent néanmoins accepter d'être l'objet d'une petite enquête de personnalité. En effet, le gouvernement a donné aux forces de l'ordre la possibilité de procéder à du criblage – autrement dit à interroger les différents fichiers de renseignements (il y en a 11) – pour chacun d'eux. Ce n'est pas tout : le criblage pourra être réalisé sur chaque participant aux JO, et même sur chaque spectateur de la cérémonie d'ouverture – soit environ 400 000 personnes.

UN COLLECTIF NO JO 2030

Le 2 décembre et le 6 janvier, les premières mobilisations contre les JO d'hiver de 2030 ont été organisées dans les Alpes. À Chambéry, Grenoble, Gap, Briançon, Annecy ou Albertville, le collectif No JO 2030, des associations locales, Extinction Rebellion et les Soulèvements de la Terre ont dénoncé l'impact climatique, l'endettement des communes, et les risques pour les territoires de montagne si les Jeux d'hiver se tiennent dans les Alpes françaises, comme l'a annoncé le Comité international olympique. Sur le site no-jo.fr, on peut signer une pétition demandant l'organisation d'un référendum sur le sujet. On y trouve aussi des ressources documentaires, ainsi qu'un calendrier recensant les mobilisations à venir. Un appel à mener des actions décentralisées est lancé pour le 10 février.

À LIRE

Jade Lindgaard, journaliste à *Mediapart*, vient de publier *Paris 2024 : une ville face à la violence olympique* (éd. Divergences). Elle y explique comment la préparation des JO en Seine-Saint-Denis a délogé 1 500 personnes, détruit des jardins ouvriers, collé une voie d'accès routière à une école. Pourtant, « les contre-projets fleurissent et les désirs d'habiter une ville aussi diverse qu'égalitaire sont vivaces ».

PAS LÀ POUR BOUQUINER !

Les bouquinistes des quais de Seine font presque partie de la carte postale parisienne. Ils sont même inscrits au patrimoine culturel immatériel de France. Il faut dire que ça fait plus de quatre siècles qu'ils sont installés là. Ils ont connu la Révolution, la Restauration, la Commune de Paris, les guerres mondiales, l'Occupation... Oui, mais ils n'avaient pas encore eu à affronter les Jeux olympiques modernes*. C'est une autre paire de manches ! La préfecture leur a ainsi donné l'ordre de démonter leurs boîtes avant la grande cérémonie d'ouverture du 26 juillet. Place au grand spectacle, feux d'artifices, jeux de lumières, les spectateurs et spectatrices doivent en prendre plein les yeux et plein les oreilles ! Alors il ne faudrait pas qu'ils soient gênés par de vulgaires bouquins ! La préfecture craint aussi que des terroristes cachent des explosifs à l'intérieur de ces boîtes.

Ordre est donc donné aux bouquinistes de faire place nette. Pour autant, le préfet de Paris Laurent Nuñez (de triste mémoire, puisqu'il était le bras droit de Christophe Castaner au ministère de l'Intérieur de 2018 à 2020) refuse de signer l'arrêté qui officialiserait cette décision. Selon *Le Monde*, ce document permettrait aux bouquinistes de réclamer une réparation financière pour le préjudice subi. Réunis au sein de l'Association culturelle des bouquinistes de Paris, 130 d'entre eux ont donc décidé de lancer une action devant le tribunal administratif pour contester la validité de la consigne de démontage.

* Les Jeux se sont déjà tenus à Paris en 1924 mais n'avaient pas encore cédé au gigantisme actuel.

DÉCHETS ORGANIQUES : VERS L'INDUSTRIALISATION ?



Pour la gestion des déchets organiques, on pourrait systématiser ce qui marche : les solutions simples, sobres en technologie, au plus près des habitants. Mais le changement d'échelle de cette gestion des déchets pourrait conduire à étouffer ces solutions au profit d'une industrialisation de la filière.

« Quand tu vois des camions, en milieu rural, ramasser des déchets organiques, tu te dis qu'on est mal parti. » Cédric Ponsignon est animateur salarié de l'association Eisenia, qui promeut le lombricompostage. Il est effaré par l'absurdité des mesures prises par certaines collectivités pour répondre à leurs obligations vis-à-vis des déchets organiques. Depuis le 1^{er} janvier en effet, toutes les intercommunalités

(l'échelon en charge de la gestion des déchets) doivent proposer une solution de tri des « biodéchets » : financement de composteurs individuels, collecte avec des bacs séparés, points de collecte (comme pour le verre), composteurs de quartier, etc. Bien entendu, certaines solutions sont plus écologiques que d'autres pour cette ressource éminemment naturelle, qui n'a pas besoin de technologie pour être « traitée » et devenir une ressource essentielle : du compost. La gestion idéale de ces déchets pourrait être aussi locale que possible. En ville, les composteurs de quartier ou d'immeuble pourraient s'afficher en place publique, constituer des nœuds où les voisins se retrouvent. Une personne dédiée - et payée - pourrait coordonner la gestion des composts d'une zone donnée. Elle serait aussi

la personne référente pour encourager les habitants à franchir le pas, peu à peu. « En plus, le compost, c'est un super point de départ pour parler de plein de thématiques : de l'alimentation, des déchets en général, de l'agriculture... », constate Cédric Ponsignon dans son quotidien de travail, en agglomération lyonnaise.

UNE OBLIGATION RESPECTÉE PAR PEU DE COMMUNES

Ainsi, la gestion idéale des déchets organiques existe déjà ! De nombreuses collectivités proposent en effet des composteurs individuels, financent des associations de quartier qui animent des composts collectifs, et des associations comme Eisenia, elles aussi subventionnées, coordonnent et forment des collectifs qui le souhaitent. Il manque bien sûr

des moyens : la gestion des solutions collectives repose trop souvent sur le bénévolat. Mais on se dit qu'avec un peu plus d'argent et, surtout, de volontarisme politique, le sillon jusqu'à creusé, pourrait être largement approfondi : une solution simple, conviviale, low-tech, à la gestion des déchets organiques.

Or, beaucoup de collectivités ne semblent pas très « volontaires » : dès 2015, le principe est acté par la loi, d'une obligation pour les collectivités de proposer une solution de tri des déchets organiques. En 2018, une directive européenne impose cette obligation au 1^{er} janvier 2024. Cette date butoir est confirmée et inscrite dans la loi en février 2020. Quatre ans plus tard, nous y sommes... et le constat est navrant : moins de la moitié des Français disposent d'une solution de tri.

Pour les collectivités réfractaires, la solution la plus simple pour entrer dans les clous n'est pas forcément la plus écologique. C'est le cas pour des territoires semi-urbains qui zappent la case « composts collectifs » en centre-ville et passent directement à la case collecte, qu'ils maîtrisent déjà pour les autres types de déchets. Il suffit de prévoir une grande plateforme de compostage, et le tour est joué. Les collectivités peuvent également être séduites par les sirènes de la méthanisation, qui promet un meilleur retour sur investissement que le compostage, mais qui nécessite plus d'infrastructures, et qui détourne la finalité nourricière des déchets organiques.

« TRIMBALLER DE L'EAU »

« Avec une tonne de déchets, tu fais environ 300 kg de compost. Les déchets organiques sont majoritairement constitués d'eau, rappelle Cédric Ponsignon. On va faire tourner des

camions de collecte souvent deux fois par semaine, pour trimballer de l'eau », déplore-t-il. Pour lui, la collecte peut être pertinente dans certains cas, mais sa systématisation, aux dépens d'une gestion plus locale des déchets organiques, illustre le processus d'industrialisation de la filière, qui s'oppose à ce qu'elle pourrait être idéalement.

« Au lieu de créer des postes intéressants de coordinateurs de quartier, on crée des postes d'éboueurs, d'ouvriers-trieurs sur tapis-roulant. Pour la sensibilisation, on embauchera des stagiaires en communication pour se faire ambassadeurs du tri, alors qu'ils n'auront aucune compétence en compostage. Et côté particuliers, avec la collecte des déchets, ce n'est pas non plus la même approche : on balance nos déchets, il y a quelque chose de consumériste dans le sens où, quand les déchets sont traités loin des yeux, on ne voit pas les conséquences qu'implique notre production. »

Aujourd'hui, nos restes de repas, épiluchures, fruits pourris et autres croûtes de fromage ne retournant pas à la terre représentent en moyenne 83 kg par habitant chaque année, d'après l'Ademe. Incinérés, parfois dans des usines de génération d'électricité, ces déchets composés majoritairement d'eau consomment plus d'énergie qu'ils n'en produisent. Et enfouis, ils émettent du méthane - non récupéré - et produisent des lixiviats, des liquides chargés en nitrates et métaux lourds. Demain, comment seront valorisés nos déchets organiques ? « Si la collecte se systématisait, un jour ou l'autre, vus les tensions sur l'énergie, tout finira en méthanisation, géré par de grandes industries type Suez », craint Cédric. Si on donnait un peu plus de moyens, c'est-à-dire des emplois, aux utopies qui existent déjà, plutôt qu'à Suez ?

Fabien Ginisty

POUSSÉE DE L'INFLATION, SALAIRES, PRESTATIONS : UN BILAN



• Les entreprises ont plus que répercuté les hausses des prix de l'énergie et des produits importés.

• Les retraites du régime général ont augmenté de 6,4 % sur la période (soit - 5,8 % en pouvoir d'achat).

De décembre 2020 à décembre 2023, les prix à la consommation en France ont augmenté de 12,9%. C'est une des plus faibles hausses dans l'Union européenne, car le gouvernement a ralenti les hausses des prix de l'énergie en baissant certaines taxes et en mettant en place des boucliers tarifaires. En contrepartie, le déficit public est resté à un niveau élevé (proche de 5% du PIB en 2023) ; le retour des taxes à leur niveau de 2020 et la fin des boucliers tarifaires maintiendront l'inflation au-dessus de 2,5 % en 2024.

Les entreprises ont plus que répercuté les hausses des prix de l'énergie et des produits importés, de sorte que leur taux de marge est actuellement de 33 % contre 31,5 % en moyenne avant 2020. Ce sont les profits, plus que les salaires, qui ont entretenu l'inflation.

Durant cette période, le SMIC, protégé par ses règles d'indexation, a augmenté de 13,5 % ; il a augmenté de 1,13 % en janvier 2024, ce qui maintiendra son pouvoir d'achat jusqu'à la mi-2024. Le salaire moyen

du secteur privé a lui augmenté de 10,8 %, soit une perte de 1,8 % en pouvoir d'achat. Une partie des hausses de rémunérations en 2022-23 résulte de primes dites de partage de la valeur, dont le maintien n'est pas garanti et qui ne comptent pas pour la retraite.

PERTE DE POUVOIR D'ACHAT

Le salaire moyen du public a augmenté de 11 % de décembre 2020 à décembre 2023, soit 1,6 % de perte de pouvoir d'achat. Certains secteurs (santé, éducation), ainsi que les bas salaires, ont bénéficié de revalorisations spécifiques. Des fonctionnaires des autres secteurs ont pu perdre jusqu'à 6,4 % de pouvoir d'achat.

Les retraites du régime général ont augmenté de 6,4 % sur la période (soit - 5,8 % en pouvoir d'achat), dont une partie sera comblée par la hausse de 5,3 % en janvier 2024. Les retraites des régimes complémentaires ont augmenté de 11 %, soit -1,7 % de pouvoir d'achat. Les retraités n'ayant pas d'autres

revalorisations en 2024, leur perte de pouvoir d'achat sera, en moyenne, de 2 % de décembre 2020 à la mi-2024.

Le RSA et les prestations familiales n'ont été augmentées que de 7,6 % (soit - 5 % en pouvoir d'achat). La hausse de 4,6 % annoncée pour avril 2024 ramènerait leur perte de pouvoir d'achat à 1,5 % à la mi-2024.

Si les entreprises n'ont pas souffert de la poussée inflationniste, les salariés, les retraités, les familles perdront, en moyenne, environ 2 % de pouvoir d'achat à la mi-2024 (par rapport à fin 2020), mais beaucoup ont perdu jusqu'à 5 % de pouvoir d'achat au cours de l'année 2023. Voici pourquoi il faut réclamer que les salaires et les retraites (jusqu'à un certain niveau) et les prestations sociales bénéficient des mêmes revalorisations que le SMIC.

Henri Sterdyniak, économiste atterré



B-GNET.

GRRR-ONDES

À VOS MARQUES, PRÊTS, GRILLEZ !

Les Jeux de Paris seront l'occasion d'un test à grande échelle du réseau 5G. Avis aux électrosensibles : fuyez !

Bien avant que les sprinters et sprinteuses s'alignent pour le départ du 100 mètres, industries et gouvernements du monde entier faisaient déjà la course pour savoir qui seraient les leaders mondiaux de la 5G. En 2017, l'Arcep* mentionnait une « course commerciale » mondiale : « Les industriels, appuyés souvent par les États qui les hébergent, notamment aux États-Unis, au Japon ou en Corée souhaitent [...] s'arroger un leadership technologique. » À lire la suite de ce rapport sur *Les Enjeux de la 5G*, on comprend que chaque édition des JO est utilisée pour tester et montrer son savoir-faire en la matière.

Ainsi l'Arcep observe, en laissant poindre une certaine mauvaise foi patriotique, que « la précocité des premiers déploiements annoncés en Corée du Sud (déploiements 5G lors des JO d'hiver en 2018 à Pyongyang) ou au Japon (déploiement 5G lors des JO d'été en 2020 à Tokyo) laisse supposer que ces déploiements ne pourront utiliser qu'une petite partie des technologies 5G, et auront plutôt recours à des technologies 4,9G ou pré-5G ». Et pourquoi pas de la 4,99G, pendant qu'ils y sont ?!

Après Pyongyang en 2018 et Tokyo en 2020, les Jeux se sont rendus en Chine, à Pékin. Là encore, l'événement sportif a servi de vitrine au savoir-faire chinois. Une vidéo de promotion montrait même, à cette occasion, le premier studio télé 5G du monde installé dans un train à grande vitesse. Pourquoi vouloir diffuser une émission depuis un wagon se déplaçant à 300 km/h ? C'est un peu comme la publicité pour de la lessive, moquée par Coluche. Celle-ci vantait le fait que cette nouvelle formule faisait disparaître les taches, même si on faisait un nœud avec le linge avant de le mettre dans la machine. Ça n'a aucun intérêt – au contraire, « c'est plus long, faut faire les nœuds », puis les défaire – mais ça démontre toute la puissance de la lessive...

DES CAMIONS ANTENNES

Les six dernières années, les Français ont serré les dents, mais cette fois, c'est leur tour ! L'opérateur Orange s'est vu confier la mission de mettre en place un réseau 5G suffisamment résistant et puissant pour offrir une « expérience utilisateurs » parfaite aux millions de touristes qui viendront assister aux JOP de Paris cet été. Cela fait déjà plusieurs années que l'opérateur s'entraîne, notamment au stade Vélodrome de Marseille – d'ailleurs rebaptisé Orange Vélodrome – où il a installé un de ses « Lab ». L'une des principales idées développées autour de ce réseau : offrir de la réalité augmentée aux spectateurs et spectatrices présentes (des statistiques, des ralentis, etc.), à laquelle chacun.e aura accès depuis son ordiphone. On parle là de dizaines de milliers de personnes présentes en même temps au même endroit, voire de centaines de milliers lors de la cérémonie d'ouverture. Alors, pour répondre à une telle demande, des antennes sont installées partout : « Les opérateurs camoufleront des antennes sur les piliers des ponts, cacheront des pylônes temporaires et feront stationner des camions antennes à certains endroits », nous apprend *Le Monde*. Finalement, les attaques terroristes ne sont peut-être pas le principal danger qui pèse sur la santé des touristes des JOP de Paris.

NB

* Autorité de régulation des communications électroniques et des postes.

La Crem'arbre résiste !

Dans le Tarn, début janvier, des opposants à l'A69 lançaient un appel à créer une Zad (Zone à défendre), la Crem'arbre, sur la zone déclarée d'utilité publique par le gouvernement en 2018. Après les nombreuses actions et recours déjà lancés, les habitant-es invitaient à « une nouveau mode d'action, visant l'habitation et l'usage collectif du tracé projeté, faisant part de la volonté de construire un îlot de plus dans l'archipel des zones d'expérimentation, de défense et de soin, un lieu de relation, de lutte et d'adelphité ». Le samedi 20 janvier, la préfecture décidait d'expulser les résistant-es. 200 CRS ont œuvré à coup de tractopelles et de grenades lacrymogènes - pendant qu'une partie des militants étaient à Castres en conférence de presse - et les autorités se sont réjouies d'une expulsion « réussie ». Cependant, des habitant-es restaient perchés dans les arbres. Une mobilisation forte et réactive a permis qu'une reconstruction démarre dès le lendemain, dimanche. Le lundi, les CRS contre-attaquaient. Tout cela se passant en plein bouclage de notre journal, la suite sera pour le prochain numéro. Un appel à soutien est relancé. Depuis le début de cette Zad, il est possible de contribuer financièrement : [opencollective.com \(rechercher « Cremarbre »\)](https://opencollective.com/rechercher-Cremarbre).

Scanners délateurs

Les articles de presse et les signalements par des salariés ont fini par payer. Fin décembre, Amazon France logistique, société du groupe Amazon qui gère les entrepôts de grande taille, a été sanctionnée par la Cnil, d'une amende de 3 % de son chiffre d'affaires, soit 32 millions d'euros. Le motif : un système de surveillance jugé « excessive-ment intrusif » et de la vidéosurveillance « sans information et insuffisamment sécurisée ». Par le biais de l'outil de travail de salariés, le scanner, l'entreprise pouvait connaître le moindre

temps d'inactivité et la vitesse d'exécution de certaines tâches, celle-ci ne devant être ni trop rapide ni trop lente. L'entreprise pouvait garder ces données et leurs statistiques pendant un mois. Le tout faisant peser une pression constante sur les travailleurs. Amazon se défend dans un communiqué. Contestant les conclusions de la Cnil, la société se réserve le droit de faire appel.

Emprise Total

Trois ONG mettent Total dans le collimateur, avec la publication d'une enquête et d'un rapport. Greenpeace, dans un webdoc en quatre épisodes, montre à quel point l'entreprise Total s'immisce dans nos vies malgré les difficultés qu'elle rencontre désormais pour se donner une bonne image et qui la forcent à « tordre la réalité et biaiser les perceptions », pour « maintenir son pouvoir d'influence ». Dans le même temps, l'Observatoire des multinationales et l'ONG 350, publient le rapport « Total Energies : comment mettre une major pétrogazière hors d'état de nuire ». Ou, dans une sorte de « politique fiction », pourquoi et comment éviter de laisser TotalEnergies et d'autres, avoir la main sur la transition et se poser en solution, tout en continuant à exploiter les énergies fossiles.

Auril lac by night

Le retour des trains de nuit se confirme. Après le Paris-Tarbes et le Paris-Nice en 2021, le Paris-Aurillac a repris du service en décembre, après 20 ans d'inter-ruption. Pour des voyages plus exotiques, on peut aussi réserver une couchette direction Vienne ou Berlin, toujours au départ de Paris.

Ouvriers de l'armement anti-militaristes

Il ne faut pas confondre les intérêts de l'industrie de l'armement avec les intérêts et opinions de ses salariés. Exemple : le secteur armement de Sud industrie appelle à la reconversion de

son secteur dans des industries moins mortifères et à la taxation à 100 % des profits des industries liées à l'armement. Source : *Silence !*

Des munitions dans les bar-tabacs

Depuis janvier, les buralistes sont autorisés à vendre des munitions de chasse. C'est qu'il faut bien comprendre la contrainte de devoir parcourir « jusqu'à 150 km pour acheter une cartouche », se plaint Willy Schraën, le président de la Fédération des chasseurs. Nuançons cependant, le buraliste devra obtenir une certification ainsi que l'agrément du préfet de son département.

La « loi de la honte »

« Nous, associations, collectifs de personnes exilées, collectifs d'accueillantes et syndicats, demeurons scandalisés par la récente adoption du projet de loi asile et immigration, ainsi que par les méthodes utilisées par l'exécutif pour y parvenir », dénonce une tribune publiée par un large collectif d'organisations. Cette loi doit être examinée le 25 janvier par le Conseil constitutionnel – soit le lendemain du bouclage de cette édition.

Quelle que soit la décision du Conseil, le vote de la loi par le Parlement « concrétise une victoire de l'extrême droite et de ses idées. Dans ce marasme, il est choquant de constater que les personnes étrangères ne sont, une fois de plus, qu'une variable d'ajustement pour satisfaire des calculs politiques », poursuit la tribune.

Alors que « des millions de Français-es se sont rendus aux urnes en 2017 et en 2022 pour faire barrage à l'extrême-droite en donnant leurs voix à Emmanuel Macron [...] le gouvernement n'a eu de cesse, dès l'été 2022, de construire la figure parfaite de l'étranger comme bouc-émissaire, responsable de tous les maux, dangers, actes délictueux ou criminels, en employant les amalgames les plus honteux ».

CAFARD DE MANIF'

Ce mois-ci, le hasard a trouvé une chanson ayant un petit lien avec notre dossier : son refrain, sans en vanter les vertus, évoque une plante médicinale bien connue et que l'on peut fumer, souvent illégalement.

Sa musique, au moins aussi connue que la marijuana, n'est pas seulement celle d'une compagne ou d'un folklore hispanique. L'entendez-vous déjà quand vous lisez son titre : « La Cucaracha » ? Un petit air qui sautille dans votre tête pour y rester un moment... Les paroles ont tant de fois été réécrites au fil d'événements historiques que certaines versions ont désormais leur place dans les carnets de chorales militantes.

LES PATTES ET LES POILS

Poétiquement, la forme est celle d'un *corrido*, une ballade narrant souvent des faits sociaux, des histoires d'oppression... Certains font remonter ses premières occurrences écrites avant 1492, pendant la Reconquista, avec des paroles censées galvaniser les soldats espagnols contre les Maures.

Dans l'une de ses nombreuses versions, elle raconte l'histoire d'un cafard à qui il manque une patte, puis deux, arrachées par les habitants de la cuisine où il se promène. Pour se venger, il fait venir tous ses copains pour y danser. Peut-être est-ce pour cela que les reprises parlent assez souvent de faire, avec les jambes ou la barbe de l'ennemi, un outil pour triompher de lui, ou un trophée.

POSTÉRITÉ MEXICAINE

Avant de revenir à nos oreilles, elle fut importée de l'Espagne au Mexique où dès le XIX^e siècle, elle accompagna de nombreuses étapes de l'histoire du pays. Les couplets seront régulièrement revisités et c'est principalement de la Révolution, dès 1910, que viennent les paroles transmises aujourd'hui dans les chorales de lutte.

*La cucaracha, la cucaracha,
Ya no puede caminar.
Porque no tiene, porque le falta,
Marijuana que fumar*

*Le cafard, le cafard,
Ne peut plus marcher
Car il n'a pas, car il lui manque
De la marijuana à fumer.*

Le refrain à la marijuana décrivait Victoriano Huerta, président du Mexique de 1913 à 1914, ayant trahi et assassiné son prédécesseur Francisco Madero, l'une des figures des débuts du mouvement révolutionnaire. Huerta passait alors pour un cafard, à cause de

ses lunettes noires et de sa démarche d'alcoolique, en plus de sa supposée dépendance à la marijuana. Ajoutons que le mot *cucaracha* désignait aussi une cigarette de cannabis. La boucle est bouclée.

Plus tard, Pancho Villa puis Emiliano Zapata, ont aussi eu des couplets personnalisés, qui suggéraient d'utiliser les moustaches de Carranza, contre qui ils luttèrent, pour les mettre à leur chapeau ou leur cheval.

En France, la ritournelle s'est faite connaître sous le régime de Vichy, par la voix de Pierre Dac qui la chantait en guise de générique de l'émission de la BBC pour la France, avec ce slogan : « *Radio Paris ment, Radio Paris ment, Radio Paris est allemand* ».

Si vous chantez *La Cucaracha*, décryptez donc bien les paroles avant... si vous ne les avez pas vous-mêmes réinventées !

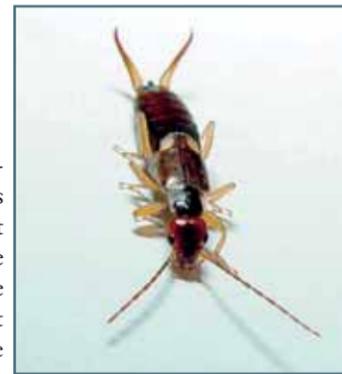
LUCIE AUBIN



© CAMILLE MARTIN

LES FORFICULES, DES MÈRES-POULES

Les forficules, ou perce-oreilles, sont des insectes bruns au corps plat et allongé terminé par une paire d'appendices en forme de pince, droite chez les femelles et recourbée chez les mâles. Pour se défendre, les forficules n'utilisent pas ces pinces mais projettent des composés chimiques désagréables pour leurs prédateurs grâce à des glandes sur leur dos. En tant qu'humains, nous n'avons rien à craindre, ni du côté des pinces ni des sécrétions. Les forficules sont pour nous d'inoffensives auxiliaires. En effet, ce sont d'efficaces prédatrices de ravageurs des cultures (pucerons, champignons, chenilles...).



Elles émergent hors de leur nid au début du printemps, s'accouplent en été et dès la fin de l'automne, les femelles font un nid dans le sol, où elles pondent. En hiver, les mâles meurent, mais les femelles vivront encore jusqu'à l'été suivant. Pendant l'hiver, la femelle est active dans son nid mais ne s'alimente pas : elle nettoie continuellement ses œufs, les passant entre ses mandibules pour les débarrasser des moisissures tout en les maintenant humides. Ce soin aux œufs, ici indispensable à leur survie et leur éclosion, est extrêmement rare dans le monde des insectes, tout comme l'est l'attention aux juvéniles qui suit.

Lorsque les œufs éclosent au mois de mai, la mère sort du nid pour rechercher de la nourriture, qu'elle rapportera directement au nid ou régurgitera après ingestion pour nourrir ses petits. Elle va également tapisser le nid de ses fèces, dont les propriétés antimicrobiennes permettent d'éviter les maladies aux petits, et qui leur fournissent une autre source de nourriture. Elles vont s'occuper de leurs jeunes jusqu'au mois de juin, avant généralement de mourir.

Pour profiter de la prédation des forficules afin de débarrasser vos plantes des pucerons, vous pouvez placer près de leurs zones de regroupement un pot rempli de paille ou feuilles sèches. Une fois que les forficules s'y sont installées, vous pouvez installer ce nichoir à proximité des plantes à protéger.

IRIS PETITJEAN

Cuisiner sans gluten

GÂTEAU PATATE DOUCE/VANILLE



- 800 g de patates douces
- 180 g d'huile de coco désodorisée
- 2 càs de vanille liquide
- 4 œufs
- 50 g d'amandes en poudre fine (farine d'amande)
- 1 càs de rhum à la vanille
- Pâte de dattes (facultatif)

Faire chauffer le four à 180 °C. Faire cuire à la vapeur la patate douce épluchée et coupée en rondelles.

Pendant ce temps, si votre huile de coco est solide, écrasez-la à la fourchette pour en obtenir une pommade, comme vous le feriez avec du beurre. Si votre huile est liquide, vous l'ajouterez telle quelle.

Une fois la patate douce cuite, écrasez-la au presse-purée et laissez-la refroidir.

Ajoutez ensuite l'huile de coco, les œufs, les amandes en poudre, la vanille et le rhum, puis quelques dés de pâte de dattes si vous le souhaitez.

Mélangez bien au fouet entre chaque ajout.

Graissez et farinez un moule, versez-y l'appareil et tracez un quadrillage sur le dessus.

Faites cuire 30 minutes à 180 °C et encore 30 minutes environ à 150 °C.

Laissez refroidir avant de servir.

VIRGINIE GISCLOUX

CHANGER UNE CHAMBRE À AIR SANS TABOU

Les bricoleurs gardent leurs secrets pour avoir leurs pneus bien gonflés, c'est bien connu. N'ayons pas peur de dire la vérité pour changer une chambre à air en 15 mn sans s'énerver.

Brico-vélo sans tabou épisode 5



1 Choisir la bonne chambre à air
Quand on crève, on doit remplacer la chambre à air percée par la chambre à air réparée avec une rustine ou par une autre chambre à air. En avoir une en réserve est bien pratique. Elle doit être de bonne dimension, indiquée sur le pneu. **Photo 1** : pour un pneu de 700 (mm de diamètre) x 38 (mm de largeur), il faut une chambre de 700 mm pour une largeur comprise entre 35 mm et 45 mm. On vérifiera aussi le type de valve (voir Brico vélo 2, L'adfn°189).

2 Retirer la roue



Si on débute absolument et qu'on n'a ni confiance, ni patience, il peut être utile d'avoir un ami ou d'aller dans un atelier vélo, notamment pour enlever et remettre la roue arrière. Il faut sortir la roue du cadre. Pensons à déclipser les freins. Se mettre à l'aise : sans pied d'atelier, retournons le vélo.

Si c'est la roue arrière, il y a la chaîne au milieu : il faut donner du mou à la chaîne en poussant la chappe du dérailleur (**photo 2**).

3 Déjanter le pneu avec un démonte-pneu



La chambre est dégonflée : on insère un démonte-pneu entre la jante et le pneu. Il faut généralement s'y prendre à plusieurs reprises avant de « prendre » le pneu. On soulève le pneu en appuyant fortement sur le démonte-pneu jusqu'à le faire sortir de la jante. On stabilise le démonte-pneu

en l'accrochant à un rayon. Notons qu'une queue de cuillère à soupe fait un excellent démonte-pneu.

On place de même un deuxième démonte-pneu quelques centimètres à côté, puis un troisième si besoin. Celui du milieu tombera et vous pourrez alors le placer un peu plus loin. Ainsi de suite, jusqu'à ce qu'un démonte-pneu puisse glisser le long du pneu pour le déjarter complètement (**photo 3**). On peut alors sortir la chambre.

4 Placer la nouvelle chambre et remonter le pneu

On gonfle très légèrement la nouvelle chambre pour qu'elle ne soit pas plate, et on la pose en passant par le côté déjanté. On commence par faire rentrer la valve dans le trou de la jante prévu à cet effet, puis on déroule le long de la jante avec les deux mains symétriques pour que la chambre « tienne ». On peut retourner la roue pour finir le tour.

Pour rejarter le pneu, on gonfle légèrement la chambre pour éviter de la « pincer ». On presse avec les mains, et on continue en écartant les mains symétriquement, de manière à ce que le pneu rejanté ne redéjante pas. C'est un peu dur à la fin : s'aider du démonte-pneu (**photo 4**).

En remettant la roue avant, on s'assurera qu'elle est dans le bon sens (indications sur le pneu). Avant de la visser complètement, on la fera tourner pour s'assurer de son centrage par rapport au cadre et aux freins. Pensons à reclipser les freins !



Le mois prochain : poser une rustine sans tabou



Parce qu'on aime beaucoup les Systèmes d'échanges locaux (voir pourquoi dans *L'âdf* n° 186, p. 11), on vous propose chaque mois le témoignage de Sélites.

À LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

Notre groupe de Sélites échange beaucoup de coups de main dans l'intention de se dépanner, sans faire appel à des professionnels qui ne jugent pas le chantier assez intéressant. On fait souvent de petits bricolages chez des personnes qui n'ont pas l'habitude de bricoler. On prête du matériel à ceux qui n'en disposent pas pour des usages très spécifiques comme par exemple une décolleuse à papier peint. On aide aussi des membres peu familiers de l'informatique pour des problèmes de messagerie ou d'imprimantes. On se rencontre lors de bourses locales d'échange (BLE) dans l'intention de faire du troc et des ateliers de réparation, c'est aussi l'occasion de partager un repas pour lequel chacun apporte un plat-surprise.

La solidarité s'exprime aussi pour transporter une personne qui doit prendre un train de bonne heure.

Les ateliers de réparation sont des moments riches de créativité où l'on trouve des solutions pour réparer des objets du quotidien qui risquaient d'être jetés. Cela permet de créer des liens entre tous les participants qui deviennent souvent des amis. C'est une belle façon de partager - au-delà du voisinage - de petits moments chaleureux. On fonctionne avec l'envoi d'un mail, tous les 15 jours, d'un formulaire d'offres et de besoins qu'il suffit de remplir et de valider.

Guillaume

DANS LA BRESSE

Le Sel Bressan rassemble plus de 200 adhérents sur le territoire de la Bresse dans l'Ain. C'est un des plus gros Sel existant. Depuis sa création il y a 20 ans, il consiste à mettre en relation des personnes qui cherchent à réaliser des échanges de biens matériels, des services, des compétences et des connaissances. Par ailleurs, on organise régulièrement des ateliers : pâtisserie, cuisine, savon à froid, activités manuelles, danses collectives... Des Bourses locales d'échanges permettent de donner une seconde vie à des objets qui ne servent plus. Il y a aussi un groupe cueillette qui mobilise des sélites motivés pour ramasser des fruits et légumes chez des propriétaires débordés par la récolte.

Le Sel est une structure qui entend également lutter contre l'isolement, notamment de personnes âgées, souvent démunies pour réaliser de petits travaux. Ainsi l'association joue pleinement son rôle d'intérêt collectif en facilitant les rencontres. Elle contribue largement à une transition nécessaire et salutaire de notre société sur les aspects économiques, écologiques et solidaires, en partenariat avec d'autres associations du territoire inscrites dans la même démarche.

Yvan

APPEL POUR UNE VÉRITABLE CITOYENNETÉ DANS L'ÉDUCATION

Nous relayons ici l'appel que nous a fait parvenir Jean-Marc Patru. Nous avons été contraints de le couper de moitié. Vous pouvez le retrouver en intégralité dans son livre publié chez L'Harmattan : *À la source de l'autonomie et de la citoyenneté*.

Face aux enjeux majeurs auxquels notre société doit faire face, peut-on encore conserver notre système éducatif en l'état ? [...] Il n'est pas fortuit de constater que dans ce même temps, notre système éducatif semble également affronter une crise sans précédent : échec scolaire, climat dégradé, inefficacité à réduire les inégalités, perte de sens chez les professionnels et chez les élèves, réduction des moyens en personnels, fermetures de classes. Et si cette double crise trouvait une piste de remédiation dans une même approche : une École Citoyenne. La formation du Citoyen de demain doit être l'objectif premier de notre école. Nous devons, dès aujourd'hui, réinventer la Démocratie, en classe. Proposons enfin une réelle éducation citoyenne, visant à la formation, demain, d'adultes responsables, respectueux et tolérants, à l'esprit critique et libre, aptes à s'engager dans les défis que la société leur posera.

Pour ce faire, deux approches simultanées et complémentaires peuvent se décliner en classe : s'approprier le processus démocratique par la pratique, et apprendre à exercer la responsabilité citoyenne en s'emparant d'enjeux tels que la Liberté de Penser, la conscience environnementale, l'exigence de Justice et le Respect partagé.

La démocratie en classe doit avoir son espace, et son temps. Ainsi la salle de classe – et l'établissement scolaire dans son ensemble – se doit de devenir la nouvelle agora de cette jeune démocratie en (re)construction : parler, écouter, échanger les idées, partager et rencontrer l'Autre dans

l'échange, débattre... La communication doit pouvoir s'apprendre à travers différents cercles, s'étendant de la classe à l'ensemble de l'environnement de l'élève. [...] Finalement, les valeurs consensuelles autour desquelles cette rencontre est possible doivent également être éclaircies : la Liberté, l'Égalité et la Fraternité sont des valeurs qui se déclinent en principes actifs et réels pour les élèves. La liberté d'exister avec ses propres différences, dans un groupe hétérogène – bien qu'unis par des valeurs communes... La liberté de penser, de critiquer, de proposer, de débattre... et de faire, dans une autonomie constructive et active. L'égalité de chaque élève dans son accès au Savoir – rendue possible par une véritable prise en compte des différences et particularités de chacun... selon le principe partagé que toute différence enrichit le groupe. Enfin, la fraternité vécue au quotidien, dans l'élaboration de projets partagés, ou dans l'exercice de la justice collective. [...]

L'INDÉPENDANCE D'ESPRIT, BUT ULTIME DE L'ÉDUCATION

C'est un véritable défi de pouvoir reprendre les pouvoirs d'agir – en s'emparant des enjeux nationaux pour améliorer l'état de notre société et de notre planète. La liste de ces enjeux pourrait être longue à établir aujourd'hui pour nous, adultes... cependant certains défis semblent trouver une place parfaitement légitime dans l'Éducation Nationale : le pouvoir de penser par soi-même, celui d'agir – pour notre planète en particulier, et enfin la délicate et pourtant centrale question du respect semblent bien relever de l'éducation de nos enfants, non ?

L'École pourrait être le lieu privilégié de la construction d'une liberté de penser – cette indépendance d'esprit pourrait même, soyons fous, être le but ultime de l'éducation. Si tel était

le cas, certains principes seraient alors incontournables, comme l'incitation à devenir acteur de son Savoir, et la recherche d'une véritable autonomie – véritables terreaux de l'indépendance d'esprit en classe.

Le défi environnemental auquel notre société doit faire face – et l'exceptionnelle lenteur avec laquelle elle s'y prépare ! – peut être un sujet d'étude et d'exercice de cet esprit critique en construction. [...] L'apprentissage de la résilience peut passer par l'exercice de la liberté de penser, d'imaginer, de proposer, de débattre et de réaliser des projets concrets autour de l'environnement dans chaque établissement scolaire : l'ensemble des disciplines peuvent s'y rattacher. Si notre société peine encore à en prendre la mesure, faisons à minima un exemple de nos établissements scolaires !

Enfin, puisque nous abordons les enjeux forts de notre société, nous ne pouvons faire l'impasse sur l'apprentissage du Respect. Le respect de chacun est à l'évidence un objectif recherché par l'Institution. Et l'exercice collectif d'une justice est à ce titre fort constructif : par l'empathie qu'il permet, il offre à chacun la possibilité de rencontrer la compréhension, le respect. Le respect mutuel est le terreau de cette rencontre. Sa construction relève de la cohérence nécessaire de la démarche pédagogique citoyenne : cette cohérence est la même qui sous-tend la démarche de développement durable en classe ; le respect est une notion inter-dimensionnelle, qui englobe à la fois l'Humain, et son Environnement. Apprenons, de façon plus cohérente, à mieux respecter. Tout simplement.

Notre démocratie mérite ainsi une éducation plus humaine – pour ne pas dire, osons-le, une véritable éducation humaniste, respectueuse du jeune citoyen en devenir, et de ses pouvoirs ! [...]

Jean-Marc Patru



L'ÉPINARD

Gros plan sur un légume avec le livre *Légumes des terroirs, histoire, vertus & mode d'emploi* de François Besancenot et Daniel Vuillon, éd. le Sureau.

Originaire du sud-ouest de l'Asie, l'épinard est issu d'une espèce sauvage encore présente en Ouzbékistan et au Turkménistan. Il a été domestiqué dès le VI^e siècle, vers les actuels Afghanistan et Tadjikistan, et faisait partie des plantes médicinales les plus utilisées par les Perses et les Arabes, qui le nommaient « prince des légumes » pour l'intensité de son vert. Les Arabes le diffusent en Espagne, et les croisés l'introduisent en Italie et en France. Régulièrement consommé pendant le carême au Moyen Âge, il remplace peu à peu l'arroche. Fricassé en boule, en salade, cuit hâché... à la Renaissance, il détrône aussi l'amarante, la livèche, l'oseille, la patience et la raiponce.

Au Moyen Âge, il est connu pour ses vertus laxatives, sa capacité à nettoyer les blessures et les plaies.

Dans les années 1930, le gouvernement des États-Unis veut développer massivement sa culture sur la côte ouest et fait appel à Elzie Cryler Segar, qui invente le personnage de Popeye. L'épinard contient du fer mais moins assimilable que celui d'origine animale. Il est riche en bêta-carotène, potassium, calcium, vitamines K1 et B9 et B2, en anti-oxydants... N'en jetez plus ! Pour éviter résidus de pesticides et de nitrates, mieux vaut les choisir bio et de plein champ. Il est aussi déconseillé de les conserver plus de deux ou trois jours au frigo, car alors leur concentration en nitrites augmente. Cuit, il ne se conserve que 24 heures. Dans tous les cas, il faut le consommer rapidement.

GASPACHO D'ÉPINARDS

Le persil, riche en vitamine C, va permettre une meilleure assimilation du fer de l'épinard.

500 g d'épinards, 1/2 botte de persil, 1 oignon, 1 gousse d'ail, 200 g de fromage frais égoutté, parmesan râpé, huile d'olive

Faire bouillir de l'eau. Laver épinards et persil, les couper grossièrement. Émincer oignon et ail. Mixer le tout avec les fromages et l'huile d'olive, tout en versant progressivement de l'eau bouillante. Assaisonner. Servir froid.

FICHE PRATIQUE

Lucie Aubin

QUATRE VÉGÉTAUX FAMILIERS, QUATRE USAGES FAMILIAUX

LE SUREAU NOIR *SAMBUCUS NIGRA*



© NIGRA KÖHLERS MEDIZINAL-PFLANZEN-127

« Il prospère insolemment sur les décombres, les ruines, les décharges, les remblais et les friches », décrit P. Lieutaghi*. Friand des « terres remuées, riches en azote » et proches des habitats, on trouve cet « arbrisseau touffu, aux branches incurvées et un peu retombantes », un peu partout en France et en Europe. Ses minuscules fleurs se présentent en corymbes blancs larges de 10 à 20 cm. Elles exsudent un parfum entêtant qui s'avère très subtil et délicat en cuisine. On en fait de délicieux beignets, sirops et boissons pétillantes à la saison. Et, fraîches ou séchées, des tisanes aux propriétés notamment diurétiques et sudorifiques. Si l'on attend la fin de la floraison, des baies, appelées drupes, d'un pourpre tirant sur le noir, au goût rappelant les fragrances des fleurs qui les ont précédées peuvent aussi être consommées. Ces baies servent à la préparation de confitures, et d'autres sirops parfumés. Laxatives ou purgatives à hautes doses, attention de ne pas trop en manger crues.

Le rob, sirop des « enrhubés »...

La pharmacopée ancienne donne souvent des recettes de rob. Cette réduction du suc des baies de sureau noir, mêlée au miel, est réputée pour renforcer le système immunitaire. Les recettes diffèrent légèrement et utilisent parfois du sucre plutôt que du miel. Le principe reste généralement le même : après les avoir égrainées et lavées, faire chauffer dans un peu d'eau, une quantité choisie de baies de sureau. Une fois cuites et éclatées, en exprimer profondément le jus, en passant la préparation au tamis puis en pressant bien, pour obtenir le maximum de matière, à la fois claire et plus épaisse. Faire réduire le volume obtenu avec deux volumes de miel, jusqu'à consistance de sirop. Certaines recettes font d'abord réduire le jus, puis ajoutent le poids obtenu de cette réduction, en sucre, avant de remettre sur le feu pour réduire encore.

Mettre en bocal ou en bouteille dans des récipients stérilisés.

Une suggestion apparaît également sur certaines recettes : ajouter une cuillère à café de rhum et/ou le jus d'un demi citron, par 100 ml obtenu, assurerait une meilleure conservation du sirop.

Attention de ne pas confondre les baies de sureau noir avec celles du sureau hièble. Ces dernières ont un port tourné vers le ciel, tandis que les grappes de baies de sureau noires sont tombantes.

BIBLIOGRAPHIE

* Pierre Lieutaghi n'ayant pas son pareil pour décrire finement nos plantes les plus communes et ayant amplement étudié leurs usages et mythes associés (lire aussi p. 6), toutes les citations de cette fiche sont tirées de deux de ses ouvrages : *Le livre des bonnes herbes* et *Le livre des arbres, arbustes et arbrisseaux*, réédités chez Actes Sud en 2017. Les recettes, elles, sont proposées à partir du recoupement de plusieurs lectures et témoignages. Vos expériences feront le reste. Les usages indiqués ne se substituent à aucun diagnostic ni ordonnance médicale, n'oubliez pas de consulter un médecin.

CUEILLETTE :

Veillez à ce que les environnements dans lesquels vous cueillez soient préservés des pollutions. Pour la plante, ne prenez qu'un minimum, ne l'arrachez pas (nous ne présentons ici aucune recette utilisant les racines). Laissez une partie du massif intact.

LA GRANDE ORTIE *URTICA DIOICA*

Piquante, abondante, puissante. « Nous avons coutume d'y voir des ennemis, les plus haïssables des plantes ; il est vrai qu'elles sont rébarbatives, que les grâces de la couleur, du parfum, leur ont été refusées, qu'elles brûlent dès qu'on les frôle, mais nous leur pardonnerons ces disgrâces (quand on vit si près de l'homme et des herbivores, ses alliés, il faut bien s'en défendre), en apprenant leurs innombrables vertus. » Ne pouvant tout détailler ici, donnons la recette d'un simple potage. Car finalement, de toutes les thérapies, l'alimentation n'est-elle pas la première ? L'ortie est « un aliment de grande valeur, tonique, reminéralisant, anti-anémique, activateur de la digestion » et de l'activité intestinale.

Cueillez les jeunes pousses printanières (quatre premières feuilles), avant la floraison.



© DR

À la bonne soupe !

Pour souper en duo : faites revenir un oignon dans un peu d'huile d'olive chauffée. Ajoutez deux ou trois pommes de terre épluchées, lavées et coupées en dés. Couvrez et laissez cuire jusqu'à consistance fondante. Jetez deux ou trois bonnes poignées d'orties selon votre goût et cuisez encore une dizaine de minutes.

Mixez le tout, puis assaisonnez à votre guise : sel, poivre, herbes... Et pourquoi pas, une cuillère de crème fouettée (végétale possible), pour le décor et l'onctuosité.

LE FRÊNE ÉLEVÉ *FRAXINUS EXCELSIOR*



© ASK LINDMAN

Yggdrasil, l'arbre mythique des récits scandinaves, en serait un. « Fut droit [...] cime claire [...] couvert léger », le frêne élevé serait le plus répandu de son espèce. Présent presque partout en France, à l'exception des régions méditerranéennes et de la Corse, il peut dépasser les 35 m de hauteur.

« L'histoire thérapeutique du frêne se confond avec celle de la médecine occidentale », affirme P. Lieutaghi. L'écorce est connue comme fébrifuge, véritable « Quinquina d'Europe », disait Christophe Helwig (cité par P. Lieutaghi).

« Qu'elles nous aient, un jour, brutalement demandé le tribut d'un fond de pantalon ou que le souvenir de nos mains d'enfants violettes du suc de leurs fruits nous émeuve encore, les ronces sont aussi présentes en nos mémoires que communes dans les haies de nos pays. » De cet arbrisseau si familier on connaît bien les fruits, mais ses feuilles sont aussi des alliées.

La ronce est connue pour ses vertus astringentes, antiseptiques et anti-bactériennes. Ses feuilles sont utilisées notamment contre la toux, les infections buccales, les hémorroïdes, pour soulager des règles abondantes ou les diarrhées. On en fait plutôt des décoctions plus ou moins concentrées et utilisées en gargarismes, bains de bouche, bains de siège...

LA RONCE *RUBUS*



© FLORA BATAVA V15

Un thé local et parfumé

On peut faire un thé parfumé avec les jeunes pousses cueillies avant la fleur, en mai-juin. Hacher les feuilles, les envelopper dans un linge humide et laisser fermenter environ deux jours. Certaines recettes préconisent de les faire sécher d'abord sur un drap, dans un lieu aéré et ombragé, puis de les imbiber d'eau et de procéder à la fermentation, là aussi enroulées dans un linge humide. D'autres recettes font fermenter dans un bocal. Les feuilles prennent une couleur brune et doivent dégager une odeur délicate et agréable. Si tel n'est pas le cas ne les consommez pas et retentez l'expérience en variant l'hygrométrie, le temps de fermentation, la température... Une fois les feuilles fermentées, il faut bien les refaire sécher pour les conserver et les boire toute l'année en infusion. Certaines recettes les associent à des feuilles de framboisier (fermentées elles aussi), de menthe, ou bien à des épices ou des écorces d'orange, une fois le thé prêt à être dégusté.

Le tuto de Siméon

PROVOQUE UNE ÉRUPTION VOLCANIQUE !



IL TE FAUT

- 1 gobelet
- du carton
- 1 plat ou tout autre support qui t'évitera de transformer ta table en scène de crime
- ½ gobelet de vinaigre blanc
- 1 cuillère à soupe de bicarbonate de soude
- facultatif : du colorant (rouge pour que la lave soit plus vraie que nature)

COMMENT PROCÉDER ?

- 1 Enroule ton carton sur lui-même comme un cornet, ce sera la structure de ton volcan, décore-le à ta guise (le gobelet doit pouvoir se glisser dessous).
 >> Pour éviter les catastrophes avant même que ton volcan entre en éruption, pose ton gobelet dans le plat.
- 2 Remplis à moitié le gobelet de vinaigre blanc.
- 3 Recouvre ton gobelet avec ton carton (ton gobelet doit arriver presque à la pointe de ton volcan, tu peux couper légèrement le sommet du volcan si ce n'est pas le cas).
- 4 Ajoute un peu de colorant.



- 5 Il est l'heure de créer l'éruption : ajoute une cuillère à soupe de bicarbonate de soude et observe la réaction chimique qui se produit !

Texte et photos : Lucile Vitrac



Le sujet du mois



Les plantes médicaments
 Sais-tu que les chimpanzés sont capables de se soigner avec les plantes ? Ils connaissent 150 médicaments naturels, qu'ils mangent en fonction de leurs maladies. Dès la préhistoire, les êtres humains ont, eux aussi, pris soin de leur santé en utilisant les végétaux qui poussaient près de chez eux. Comment ont-ils connu les pouvoirs des différentes plantes ? On ne sait pas exactement, mais on pense qu'ils ont constaté leurs effets en les mangeant. Ils ont ainsi pu découvrir que les glands empêchent la diarrhée, et qu'ils doivent être très cuits pour éliminer le poison qu'ils contiennent. Parfois, c'est la forme ou la couleur de la plante (qui peut faire penser au foie, aux poumons, aux cheveux, au sang...) qui les a inspirés. Aujourd'hui, beaucoup de médicaments fabriqués dans les usines (en utilisant des produits chimiques) reproduisent des molécules qui ont été découvertes dans les plantes. De nombreuses personnes veulent se soigner avec moins de produits de synthèse et achètent des tisanes, des gélules de plantes, des huiles essentielles... Mais certaines plantes sont en voie de disparition à force d'être cueillies. Pour protéger la flore, on peut acheter des plantes aux petits producteurs locaux, ou les cultiver si on a un jardin. Et aussi soigner son mode de vie et son alimentation, avant de prendre des médicaments !

L'interview

" À L'ÉCOLE, TOUT LE MONDE CONNAÎT NOTRE JOURNAL ! "



Louise, Lucile, Mona et Nina, fondatrices du Super (super) journal. © ADF

Le troisième numéro du *Super (super) journal* va bientôt sortir ! On en parle avec ses fondatrices : Louise (9 ans), Nina, Mona et Lucile (10 ans), qui habitent à Forcalquier.

De quoi parle votre journal ?

Le premier numéro n'avait pas de thème spécial. Le deuxième était sur Noël. Le troisième, qui va sortir en février, sera sur le Japon. Il y aura une histoire du Mont Fuji, une recette de sushis, des mots japonais...

Il y a aussi une interview dans chaque numéro. Comment ça se passe ?

On y va toutes les quatre, en préparant nos questions à l'avance. Quand on fait une interview de rue, on choisit des questions auxquelles tout le monde peut répondre, comme : « *Quel métier faites-vous ?* » La dernière fois, on a voulu interviewer Aimée, la glacière, mais elle n'était pas disponible. Alors on a interrogé une dame dans la rue. Elle a répondu seulement « oui » ou « non » à plusieurs questions ! La meilleure interview qu'on a faite est celle de Rebecca Dautremer, une autrice illustratrice jeunesse qui est venue faire une lecture à la Carline*. Elle a fait de très longues réponses à nos questions, on n'a pas pu tout noter !

Comment le journal est-il diffusé ?

On le donne à des gens proches, qui le donnent à d'autres. On le met à la médiathèque. On en a vendu plein au vide-tachambre de l'école. Il est vraiment connu à Forcalquier... Enfin en tout cas, à l'école, en CM1-CM2, tout le monde le connaît !

Vous avez eu des retours ?

On a eu des bons retours, sauf un mauvais. C'est une personne qui a dit qu'elle n'aimait pas notre journal à cause des fautes... Dans le numéro 1 il y en a une seule, mais dans le 2 il y a des fautes de frappe. Là, il manque un espace. Là, il manque un point... On était pressées pour le finir. Sinon, il y a aussi des gens qui ont bien aimé et qui nous ont envoyé des blagues. On les a publiées.

Comment se passe la fabrication du journal ?

On le fait que toutes les quatre. On est un tout petit peu aidées par des adultes, pour les fautes d'orthographe et le graphisme. On fait quatre réunions. La première, on cherche les idées. La deuxième et la troisième, on écrit à l'ordinateur. La dernière se passe chez Mona, car sa mère est graphiste. Le journal sort tous les deux mois.

Comment avez-vous choisi le titre ?

Au début, c'était *Le journal des quatre amies*, mais c'était vraiment trop nul ! Après on a pensé à *La chaussette orange*... Et puis Nina a proposé *Le super journal*, et Mona a rajouté (*super*).

Recueilli par Lisa Giachino

* La librairie de Forcalquier.

Chaque mois, un enfant ou un ado nous dit ce qu'il pense, ce qu'il aime, ce qu'il fait, ce dont il rêve... Pour répondre à l'interview du mois prochain : lisa@lagedefaire-lejournal.fr ou 04 92 61 61 09.

Livre



Un amour pas impossible

Jean-Blaise c'est pas que c'est « pas un chat comme les autres », c'est que c'est pas un chat. C'est un oiseau. Il aime chanter des airs d'opéra, se percher dans les arbres, se poser sur les épaules de son maître et discuter avec Tsubasa qu'il rencontre pour la première fois. C'est un poisson dans son bocal. Et comme les bocaux ronds, Jean-Blaise fait tourner la tête à Tsubasa. L'amour qui naît entre l'oiseau et le poisson est illustré par le crayonné tout doux d'Emilie Boré.

Jean-Blaise tombe amoureux, Emilie Boré et Vincent, Joie de lire, 2024, 15€90

DES NOUVELLES DE LA MAISON COMMUNE

Nourriture et souvenir : récolte de recettes de défunt·es

La compagnie Mange! vient à la Maison commune de Saint-Auban, mener un projet artistique et culinaire autour de la cuisine et du souvenir. Nous sommes à la recherche de vos recettes !

Quand vous cuisinez, vous arrive-t-il que certains plats, certaines recettes, fassent écho en vous à une personne défunte ? « Cette superbe blanquette » que votre père préparait chaque dimanche, « cette délicieuse tarte » que vous partagiez avec cette amie disparue aujourd'hui. Quelle place laissons-nous à ces souvenirs dans notre quotidien ?

Envoyez-nous, dans la langue de votre choix, sur du papier ou un autre support, à partir de mots, de dessins, collages, schémas, etc. la recette qui vous relie à une personne aimée, aujourd'hui disparue.

Vous pouvez les poster à l'adresse suivante :

Maison commune

Mange !

17 avenue Balard

04600 Château-Arnoux-Saint-Auban

ou bien venir les déposer directement dans la boîte aux lettres de la Maison commune, dans une enveloppe indiquée Mange !

Vous pouvez aussi nous laisser un vocal sur WhatsApp, Signal ou Telegram au 06 37 55 24 14.

Vous pouvez nous retrouver sur les réseaux sociaux (Instagram et Facebook) : mangecie.



JE SOUSCRIS : Je deviens associé·e de la Scic en achetant une ou plusieurs parts sociales. Je serai invité·e aux assemblées générales et pourrai me présenter au Conseil coopératif.

Je soussigné·e

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Mail :

Partie à compléter s'il s'agit d'une personne morale (asso, entreprise, collectivité)

Agissant en qualité de

Dénomination : Forme juridique :

Siège social :

n° Siret-RCS :

Déclare souscrire au capital de la SAS Scic Maison Commune parts d'une valeur nominale de 30 euros chacune. Je verse à ce jour, à l'appui de ma souscription, la somme de : euros (écrire en toutes lettres).

Par chèque (ordre : Scic Maison Commune), virement

IBAN : FR76 4255 9100 0008 0238 4909 048 - CCOPFRPPXXX

représentant la libération intégrale des sommes souscrites.

Je suis sociétaire dans la catégorie :

ami·es (1 part minimum)

partenaires (5 parts minimum, réservé aux personnes morales)

utilisateurs·rices (1 part minimum)

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts de la Scic Maison Commune, qui peuvent être consultés sur internet à cette adresse : lagedefaire-lejournal.fr/statuts-scic

Je peux aussi demander une copie papier des statuts en téléphonant au 04 92 61 61 08.

Un certificat de parts me sera remis après réception de mon engagement de souscription.

Bon pour souscription de part(s) de capital,
ce qui porte mon capital àeuros.

Signature :

PETITES ANNONCES

CHERCHE CHAMBRE À MARSEILLE

Dans le quartier du Prado, je recherche une chambre chez l'habitant pour ma fille de 22 ans qui doit faire un stage de 6 mois en entreprise, de février à fin juillet 2024. Elle est en Master première année et elle cherche un logement dans le quartier du Prado pour la semaine. Elle est sérieuse et studieuse.

Contacteur Alain :
06 89 06 77 23

CHANTIER PARTICIPATIF

Le chantier participatif de ma maisonnette en bois, terre et paille continue. Ouvert à toutes les bonnes volontés désireuses d'aider en apprenant, dans la bonne humeur. Prochaines dates : du 3 au 10 février, corps d'enduit intérieur avec terre, tuf, paille. Je peux offrir en échange des légumes et plantes du jardin, des jus de pommes maison, des coups de main aussi. J'offre le repas de midi si vous le souhaitez, et je peux vous héberger si

vous venez de loin.

Chantier basé à Ladignac-le-Long, en Haute-vienne (87).

Contact :
Sam - 06 71 89 89 96

CHERCHE LIEU ISOLÉ

Cherche lieu isolé (sans voisin ni antenne) ou cave, pour stages de yoga (dont yoga nidra) et déconnexion des téléphones, à prix accessibles à tous. Une pièce de minimum 30m², pas forcément besoin d'électricité car autonomes, mais chauffage (bois) apprécié. Petit budget.

Association BBC
06 27 88 81 36 (sms)
06 20 73 51 93

CHANSONS TRADITIONNELLES

En décembre dernier, je me suis attelée à la réécriture de certaines chansons traditionnelles enfantines car des discriminations, des divisions, des médisances et/ou des violences y sont malheureusement banalement présentes. J'ai inventé d'autres paroles : des paroles

de douceur, d'inclusion, de gratitude et de bienveillance. J'aimerais trouver un/des musicien(s) qui serai(en)t prêt(s) à jouer pour mettre ces nouvelles chansons sur Spotify à la disposition des parents, grand-parents, enseignants, animateurs, baby-sitters, nounous. Je tiens la liste des chansons prêtes avec les textes à disposition.

Delphine Balidas, en Normandie, et plus précisément sur l'agglomération rouennaise.

Contact :
06 41 66 98 47
<https://www.facebook.com/Clownerie&Compagnie>

FEMME CÉLIBATAIRE RETRAITÉE CHERCHE PERSONNE POUVANT L'ACCUEILLIR AU PRINTEMPS

Moyennant partage des frais, dans la région de Tarascon sur Ariège. J'étudie toute proposition honnête.

Tél. : 06 88 05 68 93 - sms si pas là. Merci.



Vous êtes déjà abonné·e à *L'âge de faire*, et tous vos proches le sont aussi ? Vous voulez nous soutenir encore plus ?
Nous acceptons les dons !
Nous encaisserons les chèques avec plaisir, et reconnaissance.
Vous souhaitez bénéficier d'une réduction d'impôt ? (66 % du montant de votre don). Il vous faut alors passer par la plateforme internet de l'association *J'aime l'info*, agréée pour vous fournir un reçu fiscal.

Le lien vers la plateforme *J'aime l'info* est à retrouver sur lagedefaire-lejournal.fr

AGENDA

24 et 25 février



72 • LE MANS
37ème festival international du voyage à vélo
www.cyclo-camping-international

1er au 3 mars



69 • LYON
38ème salon-rencontres de l'écologie et des alternatives
salonprimevere.org

- 1 / ÉDITO ET BIEN, CHÔMEZ MAINTENANT ! / DU SMARTPHONE AU TCHERMOBILE
- 3 / MARAÎCHERS DU DIMANCHE
- 4 / L'ÉPARGNE POPULAIRE AU SERVICE DE LA GUERRE ?
- 5 / BIORÉGIONALISME : RÉHABITER LE MONDE 12-15 /

CONTRE-PROPAGANDE OLYMPIQUE

- 16 / 17 ACTU DÉCHETS ORGANIQUES : VERS L'INDUSTRIALISATION ?
- 19 / FORUM
- 20 / FICHE PRATIQUE QUATRE VÉGÉTAUX FAMILIERS, QUATRES USAGES FAMILIAUX
- 21 / LE COIN DES MINOTS
- LE VOLCAN AU BICARBONATE
- LE SUPER (SUPER) JOURNAL



6-11 / DOSSIER CE QUE NOUS DISENT LES PLANTES SAUVAGES

"Les premiers pas de la pensée ont lieu dans l'herbe", écrivait l'ethnobotaniste Pierre Lieutaghi. Nous avons suivi le fil de cette idée pour essayer de comprendre ce que les plantes sauvages et médicinales nous apprennent sur nous-mêmes, sur le changement climatique, sur la colonisation, sur notre rapport à la santé... Au menu : un reportage chez l'herboriste Thierry Thévenin, une rencontre avec Laurence Chaber qui a longtemps travaillé avec Lieutaghi, une plongée dans l'histoire du quinquina ou encore une réflexion sur la surconsommation de plantes médicinales.



Nous lançons une grande campagne d'abonnement pour toucher un public nouveau et élargi. Pour le prochain numéro, nous préparons des exemplaires spéciaux portant un bandeau « offert » et à travers lequel nous expliquerons qui nous sommes, et pourquoi l'indépendance des médias est d'une grande importance.

**DES JOURNAUX GRATUITS
À DISTRIBUER PRÈS DE CHEZ VOUS !**

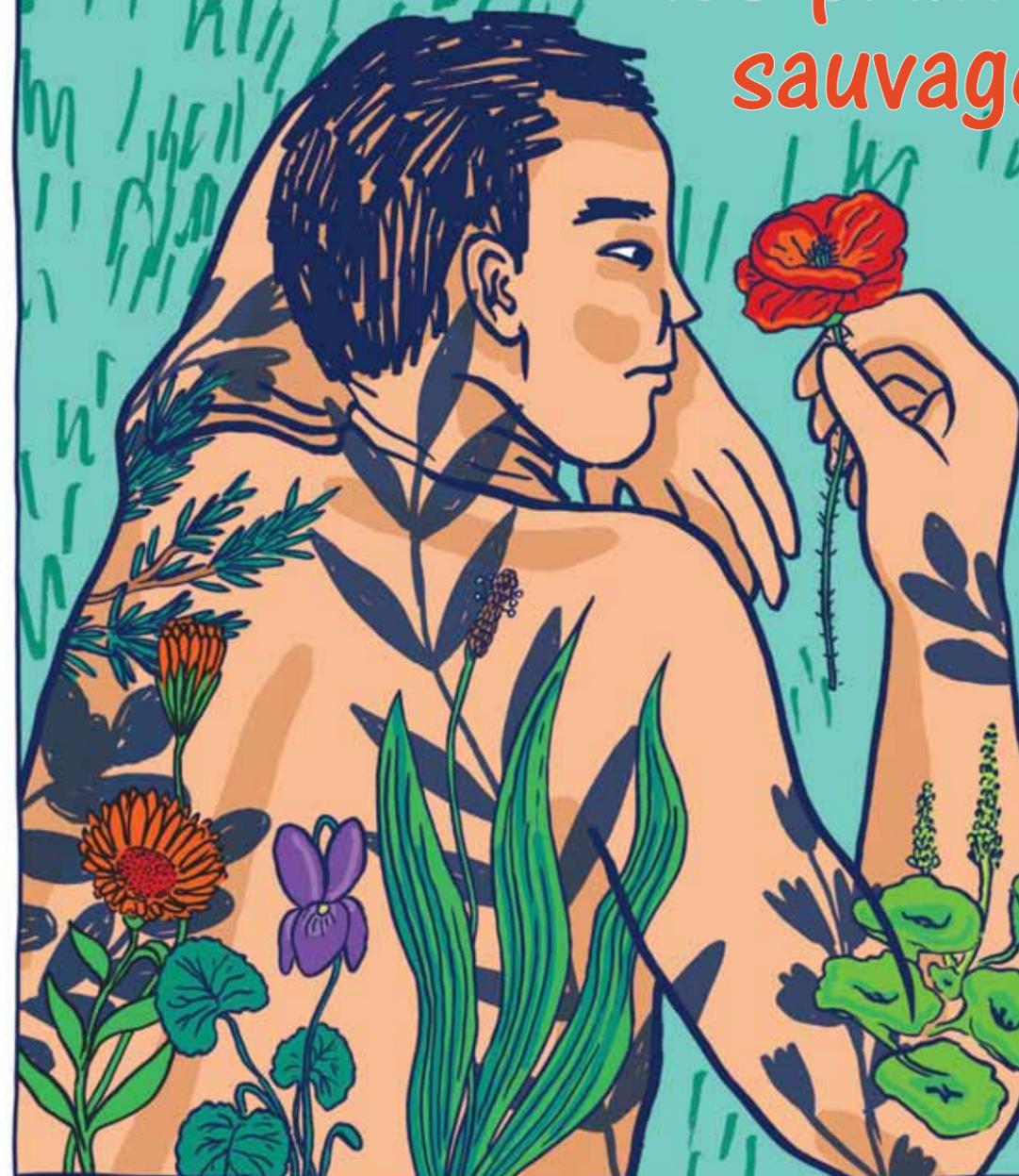
À donner à vos amis et à déposer dans les cafés, les bibliothèques, les salles d'attente, au chaud dans les paniers de légumes de votre Amap, à glisser dans les boîtes aux lettres des mairies, sur les stands des maraîchers de votre marché, dans les MJC...

Pour recevoir ces journaux, contactez Fabien avant le 22 février
diffusion@lagedefaire-lejournal.fr ou 04 92 61 61 08

l'âge de faire



Ce que nous disent les plantes sauvages



2,80 €

192/févr. 2024

CONTRE-PROPAGANDE OLYMPIQUE
4 PAGES POUR DÉCRYPTER LES IMPACTS DES JO DE PARIS